

LES CAHIERS D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Volume 10, numéro 2

Juin 1988



LE 125^e ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES
CLERCS DE SAINT-VIATEUR À SAINT-EUSTACHE

CES CAHIERS D'HISTOIRE SONT PUBLIÉS PAR
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE DEUX-
MONTAGNES

CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ POUR 1988

Présidente:	Alice Boileau
Vice-président:	Pierre de Bellefeuille
Secrétaire:	Guy Bélisle
Trésorier:	Pierre-Émile Taillon
Directeurs:	Marcel Bertrand Gilles Boileau Mario Brunet R.P. Louis-Joseph Lapierre, o.c.s.o. André Petit Jean-Robert Rémillard
Responsable des Cahiers:	Gilles Boileau

Ont participé à la production du présent numéro:

Conception graphique:	Marc-Gabriel Vallières
Composition et montage:	Les Éditions du Bois-Hibou, Saint-Eustache

**La Société d'Histoire régionale de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache
Québec J7R 4K6**

LES CAHIERS D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Volume 10, numéro 2

Juin 1988

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

TÉMOIGNAGES

En guise d'introduction (R. Hémond, c.s.v.)	2
Les souvenirs du Frère Arcand	3
M. Raymond Tanguay se raconte	8
Quand Philippe Légaré allait au collège	12

ARTICLES

Premiers commissaires (Gilles Boileau)	17
En 1890, les frères voulaient un collège convenable (Gilles Boileau)	22
1915: l'agrandissement (Gilles Boileau)	28
Inquiétudes et angoisses (Gilles Boileau)	35

NOTES

Le mouvement scolaire à St-Eustache (Édouard Paquet, c.s.v.)	40
Le 75 ^e anniversaire - le 5 juin 1938 (Lorenzo Villeneuve, c.s.v.)	49
La dernière année (Maximilien Marois)	52

DOCUMENTS D'ARCHIVES

Copie du contrat pour le terrain (1829)	55
Contrat d'engagement des Clercs (1863)	57

PRÉSENTATION

Les Clercs de Saint-Viateur sont intimement liés à l'histoire de l'éducation à Saint-Eustache, tout comme les Dames de la Congrégation Notre-Dame d'ailleurs auxquelles il faudra bien rendre un hommage semblable bientôt. C'est en 1863 que les Clercs de Saint-Viateur sont arrivés à Saint-Eustache. Il y a donc 125 ans. Même s'ils ont quitté Saint-Eustache en 1950, nous nous devons de souligner cet anniversaire, ne serait-ce que pour dire bien haut que nous n'avons pas oublié les immenses services qu'ils ont rendus. C'est dans cet esprit que ce cahier a été conçu et réalisé. A travers ces hommages bien sincères que nous rendons aujourd'hui aux Clercs de Saint-Viateur, nous souhaitons également faire revivre quelques moments de l'histoire du vieux collège du Sacré-Coeur. On peut bien livrer un édifice au pic des démolisseurs, mais on ne peut en éliminer le souvenir indélébile gravé à jamais dans les coeurs et les mémoires..

Gilles Boileau
Responsable des Cahiers

Mobilier de l'académie (1866)	59
Les frères directeurs (1863-1950)	60
Les deux dernières lettres (1949-1950)	61
Personnel du collège (1863-1950)	63

TÉMOIGNAGE

par Robert Hémond, c.s.v.

«Il est curieux de noter avec quelle nostalgie chacun se plaît à se souvenir du passé».

(A propos de la «fameuse» dictée de Mérimée)

Comment ne pas remarquer que les citoyens de Saint-Eustache se plaisent à admirer les actes de courage et de liberté gravés dans leur glorieux passé pour vivre intensément, avec fierté et dignité, le moment présent de leur existence.

La population de cette paroisse honorait, hier, la mémoire de ses pères, les valeureux Patriotes de son patelin; elle tient à rappeler, aujourd'hui, le souvenir de ses maîtres, les Clercs de Saint-Viateur. Elle a peut-être le goût de redire, avec le doyen de leurs anciens élèves:

«J'ai conservé le meilleur souvenir des années pendant lesquelles j'ai fréquenté les classes du Collège de Saint-Eustache».
(J.-N. Miller, élève 1863-1868)

Elle dépoussière donc les archives de son ancienne école de garçons pour ressusciter les noms de ceux qui ont forgé une partie de son histoire et qui se sont efforcés d'inculquer, à plus d'une génération de ses enfants, les qualités d'application, de travail et de discipline.

En appelant une congrégation enseignante à prendre en charge l'éducation de leurs garçons en 1863, les citoyens de Saint-Eustache, par l'intermédiaire de leurs commissaires, entendaient assurément poursuivre l'oeuvre éminemment formatrice du docteur Jacques Labrie. A l'époque où ce célèbre éducateur s'intéressait aux «misères de l'éducation en pays de colonisation», un curé fondait une société pour fournir des maîtres chrétiens aux écoles de campagne les moins bien pourvues de France. C'est le supérieur de cette jeune société au Canada, Etienne Champagneur, qui a désigné les deux premiers frères à qui fut confiée la mission de rele-

ver le défi de tenir l'école académique du village de Saint-Eustache.

Amenés au Canada par Mgr Ignace Bourget, en 1847, pour leur confier le collège de Joliette, les Clercs de Saint-Viateur français ont aussitôt admis dans leur société de jeunes Canadiens, prêts à quitter leur famille pour consacrer toutes leurs énergies à l'éducation et à la formation de la jeunesse de ce pays. Ils ont d'abord répondu à des appels venus de Berthier, de Chambly et de Rigaud. Ils ont ensuite accepté l'oeuvre des sourds-muets et l'école paroissiale du Côteau Saint-Louis, à proximité de Montréal. Et ce n'est qu'après Saint-André Est et Verchères, Saint-Jacques et Saint-Roch de l'Achigan, Longueuil, Boucherville et Beloeil que Saint-Eustache eut recours à leurs services.

Si les Clercs de Saint-Viateur ont privilégié l'enseignement comme activité, ils ont offert une gamme d'activités secondaires pour développer les aptitudes et satisfaire les goûts les plus divers: service du sanctuaire, chorales d'enfants, confréries pieuses, mouvements d'action catholique ou civique, comités des jeux et des sports, cercles de bon langage. L'organisation de soirées récréatives, impliquant les écoliers dans des sketches, chants ou déclamations, avait pour but de les habituer à paraître en public.

Les Clercs de Saint-Viateur se sentent honorés par le geste de reconnaissance que pose en ce moment la Société d'histoire de Deux-Montagnes. Que le rappel de cette mémorable période suscite une nouvelle vie qui dynamise les énergies des contemporains afin de dépasser le confortable présent pour s'élancer vers un avenir merveilleux.

Robert Hémond
Clerc de Saint-Viateur
Responsable des archives

Montréal, le 8 décembre 1988.

LES SOUVENIRS DU FRÈRE GÉRARD ARCAND

Le Frère Gérard Arcand est arrivé à Saint-Eustache à l'été de 1936. Il a quitté le collège du Sacré-Coeur au début de 1940 pour accepter de nouvelles responsabilités au collège de Beauharnois. Il a donc vécu plus de trois ans à Saint-Eustache. Il a accepté avec empressement de nous rencontrer et de nous livrer quelques impressions sur ces années passées parmi nous. Nous en sommes d'autant plus heureux et honorés que le Frère Arcand, dont plusieurs se souviennent très bien, est le dernier témoin de «l'époque des Clercs de Saint-Viateur» à Saint-Eustache.

Je me souviens de ce jeune frère, qui, au moment de son arrivée au village, n'était guère plus âgé que les gamins à qui il allait s'adresser. Je me souviens de cet homme doux et discret, de belle prestance et d'une grande dignité. Sans doute ses premières années dans le petit collège du Sacré-Coeur ont-elles été le début d'une très féconde carrière. Chacun pourra en juger en jetant un coup d'oeil sur son curriculum vitae que nous avons inclus en annexe.

Les Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes sont heureux de présenter ce témoignage simple et direct où transperce la chaleur et la cordialité d'un grand éducateur... qui, 50 ans plus tard, n'a pas oublié Saint-Eustache et qui se souvient encore de l'agent de la station, de la petite rivière et du Grand Chicot.

Merci, Frère Arcand, d'être demeuré parmi nous. Vous serez toujours chez vous à Saint-Eustache.

G. B.

Mon arrivée à Saint-Eustache fut pour moi une certaine déception. En effet, je m'étais plutôt orienté pour m'en aller aux études à l'Université ou dans une école d'enseignement supérieur. Mais quand j'ai vu Saint-Eustache, le petit collège que nous y avons et où j'allais vivre... j'en ai fait le tour... nous étions déjà sept clercs de Saint-Viateur à y travailler à ce moment-là, et ce fut une période d'adaptation qui a duré une quinzaine de jours. Puis j'ai passé ces quinze jours-là à préparer ma classe, de troisième année; j'ai commencé à emplir mes tableaux de dessins et de conjugaisons de verbes... C'était en 1936. J'arrivais. Je sortais du noviciat qui était alors à Joliette. J'avais 17 ou 18 ans. Des confrères qui étaient là, quand je suis arrivé, il n'en reste qu'un, qui d'ailleurs est sorti de la communauté, le frère Maurice Renaud. Il habite sur le boulevard Gouin, dans le nord de Montréal.

Mes impressions? Eh bien ce sont des impressions assez bonnes, parce que je découvrais

Saint-Eustache; je découvrais la campagne - j'étais un citadin, moi, un petit gars de la ville, je découvrais la campagne et je découvrais aussi autour du collège une petite ferme. Les frères avaient là, à côté du collège, une petite ferme où on avait des gorettes, une vache, un grand poulailler et même un potager, un jardin assez intéressant, assez grand, entre le collège et la rue du collège. Ça s'appelait comme ça si je me souviens bien.

Je trouvais très intéressant d'aller travailler le samedi dans le jardin, ou le soir après la classe, aller bêcher ou émonder ou aller nettoyer les plates-bandes. Il y avait aussi les promenades que les environs nous permettaient de faire sur la voie ferrée, par exemple. On avait assez facilement la permission d'aller sur la voie ferrée. C'était en plein champ et on ne rencontrait personne. On pouvait marcher un mille. On pouvait aller jusqu'au Grand Chicot par là je pense. De mon temps, c'était Monsieur Paquin qui était

chef de gare. C'était toujours, chaque soir, un plaisir, les jours de semaine, comme on ne pouvait pas aller loin parce que la prière était à sept heures et demie, mais on allait au train. On allait à l'arrivée du train. Quand le train était parti, on s'en revenait tranquillement en passant par la rue du collège et en passant devant chez M. Burns qui est demeuré là tellement longtemps ... puis on arrivait au coin, entre chez M. Lauzé et de l'autre côté chez M. Binette qui demeurait voisin de chez M. Légaré. Ce furent là mes premiers contacts avec Saint-Eustache.

Je suis demeuré à Saint-Eustache jusqu'en 1940 alors que j'ai quitté pour Beauharnois. Je suis parti en janvier, en milieu d'année donc. Pourquoi partir en janvier? Tout simplement parce que à Beauharnois, ils avaient besoin d'un nouveau préfet de discipline pour surveiller la section des externes. Les externes étaient beaucoup plus nombreux que les internes et on m'avait fait venir pour m'occuper spécialement de la discipline chez les externes. Croyez-le ou non, à 20 ans, je me retrouvais préfet de discipline avec une charge d'enseignement d'histoire et de dessin en 10^e année. Ces activités n'ont cependant duré que six mois puisque je me suis vite dirigé vers les études.

Quand j'ai quitté Saint-Eustache, après un séjour de plus de trois ans, je suis parti de reculons... Je ne savais pas ce qui m'attendait, je n'avais jamais vu Beauharnois... Je savais que c'était un gros collège de six ou sept cents élèves...

Et à Saint-Eustache, nous nous étions fait des amis, en particulier M. le curé Villeneuve, l'abbé Joly puis M. Lajeunesse qui était à cette époque un jeune prêtre et avec qui on échangeait facilement. Un peu aussi avec les soeurs de la Congrégation.

Les relations avec les commissaires d'écoles ont toujours été bonnes. Je me souviens de deux présidents: le notaire Achille Chaurette et le docteur Gustave Labelle. Je me souviens aussi très bien de M. Hector Champagne, qui était conseiller législatif et qui avait été secrétaire-trésorier de la commission scolaire pendant de nombreuses années. C'était un homme d'une grande classe et d'une grande dignité. Il lui arrivait de venir au collège jaser avec les frères, surtout au Jour de l'An alors qu'il venait nous

présenter ses bons voeux. Le docteur Thibau-deau venait aussi nous voir. C'était un homme cultivé et d'une grande érudition avec qui nous aimions bien causer.

Je suis arrivé à Saint-Eustache pour les fêtes du 75^e anniversaire de la venue des Clercs de Saint-Viateur à Saint-Eustache, prévues pour juin 1938. Ce furent de grosses fêtes avec banquet... Moi, évidemment, le directeur, le frère Lorenzo Villeneuve, m'avait chargé de l'aspect festif de l'événement, de la décoration intérieure et extérieure.

Les collègues dont je me rappelle très bien? Le frère Villeneuve d'abord, le directeur, puis Maurice Renaud, René Miron a été là plusieurs années, le frère Caron qui est arrivé plus tard, le frère Poupart qui est aussi arrivé pendant mon séjour et le frère Georges Paradis.

J'étais également à Saint-Eustache quand est arrivé M. Raymond Tanguay comme professeur laïc. Je traversais souvent dans sa classe afin d'aller jaser avec lui. Nous n'étions pas de grands amis, mais de bons compagnons d'enseignement. Il était seul. Je l'ai quitté peu de temps après et je ne l'ai jamais revu.

J'ai conservé plusieurs photographies de mes classes de Saint-Eustache. C'est le frère Villeneuve qui insistait pour que l'on prenne ces photos. Ces photos nous servent bien encore. Je peux reconnaître et identifier tous les élèves qui y figurent.

Des souvenirs du village lui-même? D'abord derrière le collège, il y avait une ferme qui appartenait aux Soeurs de la Congrégation. Je me souviens que de l'autre côté de la voie ferrée, il y avait là aussi une ferme appartenant aux Prévost - dont l'un des fils est devenu évêque - et je me souviens aussi de la terre voisine des Prévost... celle des Dorion. Elle se trouvait derrière le château des Thibau-deau. Il y a plus de 50 ans de cela...

Nous autres les frères, les jeunes surtout - nous étions deux jeunes, on aimait faire notre promenade le samedi... nous allions jusqu'au monastère des religieuses bénédictines... où il y avait Dom Jamet, un bénédictin, qui était l'aumônier des moniales. On allait là le samedi pour la confession. Quand je suis arrivé les

religieuses demeuraient au presbytère de Saint-Eustache, au dernier étage. Il y en avait cinq, je pense, dont la mère abbesse, Soeur Gertrude Adam. J'ai même visité leur couvent avant qu'elles n'y entrent. La première partie de l'édifice venait juste d'être terminée. C'est Soeur Mathys - dont le père avait cédé le terrain pour permettre la construction du monastère - qui m'avait fait faire le tour des lieux et m'avait raconté leur histoire.

Nous faisons donc cette promenade le samedi puis nous rentrons à Saint-Eustache. Ça faisait bien quelques milles, aller-retour. La famille Hillman demeurait tout près du monastère. Le samedi après-midi, Madame Hillman nous attendait. On en profitait pour prendre un verre d'eau et bavarder avec elle. C'est le frère Fontaine qui m'accompagnait au cours de cette promenade.

Quand je suis arrivé à Saint-Eustache, il y avait encore des fermes dans le village. Je me souviens des fermiers et des voitures chargées de foin qui passaient dans le village. Je vois encore les charettes dans la rue principale. Je les revois même montant la côte des « quatre fourches » dans le haut du village. Au cours de nos randonnées, on se rendait chez Monsieur Dorion qui possédait une assez grosse miellerie. On en profitait pour jaser avec lui. C'est comme ça, à travers mes promenades, que j'ai découvert les différents aspects de Saint-Eustache, des deux côtés de la petite rivière... y compris la pêche au carrelet, au printemps.

Les règlements que nous devions suivre au collège étaient très sévères. Par exemple, le frère directeur contrôlait la radio depuis son bureau. Nous ne pouvions écouter n'importe quoi. Les émissions autorisées l'étaient par la maison provinciale, sauf pour l'opéra du samedi après-midi.

La messe était obligatoire tous les matins. Nous nous levions à cinq heures moins cinq pour nous rendre dans la salle de la communauté afin d'y faire la prière du matin, à genoux sur le plancher. Il n'y avait ni prie-Dieu ni bancs. Après une demi-heure de méditation, c'était le départ pour l'église... deux à deux. On amenait avec nous nos petits pensionnaires. Il y en avait une vingtaine à peu près. Ces pensionnaires venaient de la campagne. Ils habitaient trop

loin du collège pour pouvoir faire le trajet matin et soir quotidiennement.

C'est à Saint-Eustache qu'a débuté ma carrière dans l'enseignement. C'était à une époque où les professeurs devaient faire preuve de beaucoup d'initiative car il y n'y avait que bien peu de choses pour nous aider. Nous n'avions aucun matériel pédagogique à notre disposition. Rien pour les arts plastiques. Rien comme matériel d'imprimerie. Rien pour la reproduction de documents ou de textes. Aucune de ces machines que nous connaissons aujourd'hui et qui sont devenues indispensables. Nous devions tout imaginer et tout créer. Les frères étaient de véritables artisans. Nous passions une partie de nos soirées et même de nos vacances à fabriquer du matériel d'enseignement à coups de ciseaux et la plupart du temps dans de vieux cartons.

Nous devions être bricoleurs surtout pour l'enseignement des mathématiques. Il fallait que nous fabriquions au moins les formes géométriques les plus simples sans cela les jeunes auraient eu beaucoup de difficultés à comprendre. Il n'y avait aucun budget pour les jeux et les équipements sportifs. Les frères travaillaient, fabriquaient des courroies, faisaient recoudre les balles et les ballons chez notre voisin, M. Emile Lauzé, au coin de la rue.

J'ai même « monté deux petites séances » avec les élèves du collège. On installait un petit théâtre de fortune au bout de la grande salle de récréation, avec des planches et des rideaux... puis on jouait du mieux qu'on pouvait.

Parlons donc des salles de classe. Les anciens élèves doivent s'en souvenir bien sûr. Entre les classes, il y avait des murs vitrés qui montaient... et qui descendaient afin de faire une grande salle d'études commune à la fin de la journée. Comme ça un seul frère pouvait surveiller 50 ou 60 enfants. C'était peut-être bon pour l'étude du soir mais pas tellement pour l'enseignement durant le jour. C'était terriblement gênant. A toutes fins pratiques, il n'y avait pas de mur et on entendait tout ce qui se passait dans la classe voisine. Aujourd'hui personne n'endurerait une chose semblable. Toute une journée comme ça à s'entendre l'un l'autre... l'un qui criait, l'autre qui n'osait le faire, des groupes qui lisaient à haute voix alors que les écoliers d'à côté tentaient d'étudier en silence... On acceptait

parce que c'était la mode du temps que cela ne pouvait se faire autrement... du moins le pensait-on.

Oui, les enseignants de mon temps étaient polyvalents. On enseignait tout: mathématiques, catéchisme, orthographe, lecture, connaissances usuelles, écriture, hygiène, histoire sainte... Bien sûr, nous ne réalisions pas que nous étions polyvalents à ce point! Comme c'est ce que nous avons nous-mêmes connu à l'école, petits gars, il ne nous serait pas venu à l'esprit de faire autrement. On reproduisait ce qu'on avait connu.

La visite de l'inspecteur d'école était une formalité qui nous faisait paniquer parce qu'on savait que cette visite servirait à nous juger ou à juger de la qualité de notre travail. Le jugement de l'inspecteur serait inscrit à notre dossier. Mais on ignorait où justement irait ce jugement et à quoi il servirait exactement. Ce qu'on sait, c'est que les rapports des inspecteurs sont consignés dans un grand cahier appelé «Cahier de l'inspecteur». Habituellement, on retrouvait dans ces cahiers des inscriptions comme celle...

«J'ai fait la visite de l'école du Sacré-Coeur de Saint-Eustache. Ici il y a sept professeurs et 240 élèves. La discipline me semble bonne, l'enseignement me semble bien fait, les enfants me semblent polis... tout me semble bien et je pense que (...) La signature au bas de ce document affirme de la bonne qualité de cette école et de l'éducation qui s'y donne.»

L'inspecteur passait dans chaque classe. Il ne lui était pas facile de porter un jugement sur la qualité de l'enseignement, je l'admets. Mais remarquez-bien les termes utilisés... «Il me semble...» Rien de plus. Mais il y avait de vieux renards. La plupart de ces inspecteurs étaient d'anciens professeurs. Ils savaient voir...

Les enfants avaient peur de l'inspecteur. Plusieurs paniquaient. Mais c'est nous autres les enseignants qui étions la cause de cette crainte. Quand on apprenait la venue prochaine de l'inspecteur, on s'empressait de dire aux jeunes: «L'inspecteur s'en vient, habillez-vous, tenez-vous bien, taisez-vous, soyez propres, répondez bien... Oui, Monsieur l'inspecteur; non, Mon-

sieur l'inspecteur; pardon, Monsieur l'inspecteur».

A l'occasion de la visite de l'inspecteur, c'est toute la maison qui était en état de choc. Cette visite allait-elle nous servir ou nous desservir, je ne le sais pas. Moi, le Québec m'a décerné deux décorations de l'Ordre du mérite scolaire à la suite de visites de l'inspecteur. Une fois comme professeur et une autre fois comme directeur de maison. C'est toujours l'inspecteur, avec son rapport, qui était à la source de cette décoration.

Pourquoi avoir décidé un jour d'entrer chez les Clercs de Saint-Viateur? Parce que d'abord dans ma jeunesse j'avais été élève chez les Clercs de Saint-Viateur à Montréal. J'ai rencontré là, dans la paroisse Sainte-Cécile, un groupe de professeurs qui étaient vraiment intéressants et surtout un directeur qui était un saint... le frère Daoust que je considère encore aujourd'hui avec autant de respect et de vénération qu'autrefois. Il a été à l'origine de ma vocation.

D'ailleurs le frère Daoust a été aussi directeur à Saint-Eustache, en remplacement du frère Brousseau, de 1941 à 1946. C'était un saint homme. Il parlait peu et en intimidait plusieurs par sa retenue et sa dignité. Je conserve avec émotion quelques-unes de ses lettres.

En plus de l'influence qu'a pu exercer sur moi ce groupe de professeurs, j'étais aussi très attiré par l'enseignement. J'aimais beaucoup la tribune... Etre derrière un pupitre et enseigner... c'était une attirance pour moi. Quand on est petit gars, on regarde ça avec un oeil particulier. Tout a commencé comme ça.

Je pense avoir été un professeur exigeant et autoritaire. Dans l'ensemble j'ai fait une carrière de 45 ans dans l'enseignement. J'ai passé la plus grande partie de ces années dans des postes de direction. Il n'en demeure pas moins que c'est à Saint-Eustache que tout a commencé, dans un climat de pénitence et de récompense...

Montréal, le 29 décembre 1988.

Note:

La carrière du frère Gérard Arcand s'est poursuivie bien au-delà de Saint-Eustache. Elle fut particulièrement féconde comme on peut s'en rendre compte en parcourant les quelques lignes qui suivent.

Après Saint-Eustache, le frère Arcand fut professeur à Beauharnois, à Lanoraie et à l'école Saint-Louis de Montréal.

Il occupa, par la suite le poste d'assistant-directeur, successivement, à l'école Philippe-Aubert-de-Gaspé, à l'école Saint-Louis, au collège de Beauharnois et à l'académie Querbes. De 1964 à 1978, il occupa les fonctions de directeur de l'école Saint-Jean-Baptiste avant de devenir directeur général de l'école secondaire Notre-Dame-de-Lourdes.

Tout en poursuivant enseignement et directorat, il fut invité comme chargé de cours aux universités Laval et de Sherbrooke ainsi qu'à la Commission scolaire de Trois-Rivières. De nombreuses décorations lui furent décernées au cours de sa carrière, mais il est particulièrement fier d'avoir été créé Officier de l'Ordre du Mérite scolaire de la Province de Québec.

Après 43 années consacrées à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse du Québec, le frère Gérard Arcand est actuellement surintendant-gérant de la résidence de l'archevêché de Montréal.

G.B.

MONSIEUR RAYMOND TANGUAY, «MAÎTRE D'ÉCOLE», SE RACONTE

Monsieur Raymond Tanguay est arrivé à Saint-Eustache en septembre 1938. Sa carrière dans le monde de l'enseignement aura duré 38 ans. Pendant 12 ans, il a travaillé avec les plus jeunes - les *commençants* - tant au cours préparatoire qu'en première année. Il fut aussi 20 ans principal. Son nom était intimement lié à celui de l'École Jacques-Labrie. C'est avec plaisir qu'il a accepté d'évoquer quelques-uns des moments qui ont marqué le début de sa carrière - et même de sa vie - à Saint-Eustache, qui était alors pour lui un «pays» totalement inconnu. Dans ces propos, M. Tanguay nous parle de ce temps où il a enseigné en compagnie des Clercs de Saint-Viateur.

En prenant connaissance du témoignage de M. Tanguay qui a vécu 12 ans avec les Clercs de Saint-Viateur, nous pourrions mieux imaginer ce que d'autres professeurs laïcs ont aussi vécu au cours des générations précédentes, toujours avec les Clercs de Saint-Viateur. Car il y eut presque toujours des «maîtres d'école» au Collège du Sacré-Coeur. Les plus jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont fréquenté le collège avant 1950 se rappellent encore très bien de MM. Tanguay, Lanthier, Trudeau et Blondeau, entre autres. Plus près de nous, il y eut également M. Jean-Jacques Desjardins. Nous ne les oublierons pas.

Mais il y en eut bien d'autres. Qui parle encore de MM. François-Xavier Desjardins et Albert Fillion qui étaient déjà là en 1915? Et des trois Messieurs Dansereau: Joseph, Georges et Edmond, fort populaires autour des années 1920. Il y eut même mon père, Philippe Boileau, en 1923. Sans parler de tous les autres. A travers les souvenirs de M. Tanguay, nous penserons également à eux tous. Ils le méritent bien.

G. B.

Je suis arrivé à Saint-Eustache en septembre 1938. J'ai raté de quelques mois seulement les célébrations organisées au mois de juin précédent pour souligner le 75^e anniversaire de l'arrivée des Clercs de Saint-Viateur. A cette époque, c'est le frère Jean-Baptiste Brousseau qui était directeur. Tout comme moi, il venait d'arriver. Il succédait au frère Lorenzo Villeneuve.

En quelles circonstances êtes-vous venu à Saint-Eustache?

Je sortais de communauté, de chez les frères maristes. J'ai quitté au mois de juillet et je me cherchais un emploi, bien sûr. Je devais enseigner à Sainte-Justine de Dorchester, mon village natal où vivaient encore tous mes parents. Je pensais

m'installer là et enseigner dans une école privée. Je m'étais organisé avec la commission scolaire: j'avais un octroi du gouvernement et en plus les parents payaient. Le local était loué et tout s'annonçait bien.

J'ai rencontré le curé, un nommé Paquette... Il m'obligeait à tout faire: m'occuper des enfants de chœur, faire le chant, presque faire le bedeau. Quand j'ai vu cela, je ne voulais pas être l'esclave du curé. J'avais alors 23 ans. J'ai quand même demandé au curé de faire une annonce en chaire. Il fit cette annonce, en pleine église, disant aux parents que la paroisse allait avoir un professeur laïque... et il ajouta que tous ceux qui avaient de la misère avec leurs enfants pourraient me les envoyer... «j'allais les dompter».

Cela m'a fait changer d'idée. Dans la paroisse tout le monde me connaissait. Jusque là, j'étais très heureux à la pensée de me retrouver en milieu connu, au coeur du village. Il y avait des religieuses qui enseignaient jusqu'à la neuvième année, tant aux garçons qu'aux filles. Or dans ce temps-là, il était mal vu que des «femmes» enseignent à de grands garçons. J'allais le faire à leur place.

Voyant que nous n'allions pas pouvoir nous entendre et qu'on pourrait même se chamailler, le curé me proposa de m'adresser au collège de Lauzon où il y avait déjà trois professeurs laïcs et où on en cherchait même un quatrième. C'est son frère, Clerc de Saint-Viateur, qui était le directeur de ce collège.

Je l'appelle pour apprendre que le collège en question venait d'engager un dernier laïc et qu'il n'y avait donc pas de place pour moi. Il eut cependant la bonne idée de me dire qu'il y avait une place vacante à Saint-Eustache, là où le collège était également confié aux Clercs de Saint-Viateur.

C'était la veille de la fête du Travail!

Je téléphone le jour même à Saint-Eustache. Le directeur, le frère Brousseau, me répond: «Présentez-vous demain matin, l'école va commencer.» J'ai pris l'autobus. Je suis descendu au coin de la deuxième avenue, en face du restaurant «Chez André» et je me suis rendu au collège où j'ai couché. Il était minuit. Je suis resté là avec le gros salaire de 300 dollars par année. Les religieux recevaient 600 dollars par année et moi, comme laïc, on ne m'en donnait que 300.

Où habitiez-vous dans les premières années?

J'avais déjà tout organisé par téléphone. Le frère directeur m'avait dit «Si vous voulez, nous pouvons vous garder au collège pour 10 dollars par mois. Nous avons une chambre et nous allons vous nourrir... mais à la condition de nous donner un surplus d'ouvrage...»

J'avais donc à faire la surveillance des enfants de 4 h. 1/2 à 6 heures. C'est ce qu'on appelait «l'étude». Cela se passait au troisième étage, en haut, dans les classes de 6^e et de 7^e années. On ouvrait les séparations vitrées et je surveillais tout le monde. Cette étude obligatoire rappor-

tait aux religieux cinquante sous par élève par semaine.

Êtes-vous demeuré longtemps au collègue?

Un an seulement. J'ai quitté ma chambre du collège pour une raison étrange. Je préférerais ne pas le dire... enfin. Quand l'inspecteur est passé, en fin d'année, il faut croire qu'il avait bien apprécié mon travail car il avait fourni à mon sujet un excellent rapport, le meilleur de tout le collège. J'ai même reçu la prime du gouvernement. Il semble que le frère directeur ait été un peu étonné et déçu que cela me revienne à moi. En un mot, il ne l'a pas accepté.

Sur les entrefaites, un religieux - par gentillesse - est venu me prévenir que mes services ne seraient plus requis pour l'année suivante comme professeur. Voyant cela, je me suis rendu à la Commission scolaire afin d'y rencontrer M. le docteur Gustave Labelle, alors commissaire. Je lui raconte qu'on voulait me mettre dehors. Il me répondit simplement: «On s'en occupe». A l'assemblée suivante, les commissaires d'école réagirent en disant que c'était à eux que revenait la responsabilité de l'engagement du professeur laïc et non aux frères. J'ai donc été réengagé à 400 dollars par année, c'est-à-dire avec une augmentation annuelle de 100 dollars. Il n'était donc plus question pour moi de demeurer au collègue. J'ai quitté ma chambre pour prendre pension chez M. Rioux, sur la rue de Bellefeuille.

D'où venaient les élèves à cette époque?

Ils venaient de tous les coins de Saint-Eustache, de la petite rivière Nord, de la petite rivière Sud... Il y avait beaucoup de Renaud à l'école. Il en venait aussi de la Grande Côte et de Saint-Eustache-sur-le-Lac. Il y en avait quelques-uns également de Plage Laval, dans les hautes classes surtout. Je pense aux deux frères Bolduc.

Quelle était la dernière classe offerte aux jeunes?

On s'arrêtait en 9^e année. C'était tout nouveau. Il n'y avait que quelques élèves et à chaque année M. Gustave Labelle, devenu président de la Commission scolaire, menaçait de fermer la 8^e et la 9^e année parce qu'il n'y avait pas assez de jeunes et que cela coûtait trop cher. L'ouverture

ou la fermeture d'une classe signifiait toujours un professeur de plus ou un professeur de moins.

Etes-vous demeuré longtemps en 1ère année?

12 ans... Remarque bien que je n'ai pas commencé en 1ère année. On m'avait plutôt confié le «cours préparatoire» et c'est le frère Georges Paradis qui était chargé de la 1ère année. Je suis passé en 1ère au moment de la suppression du cours préparatoire. Le frère Paradis est alors monté en 2e. Au total donc, j'ai passé 12 ans avec les jeunes de préparatoire et de 1ère année. En plus d'assurer mon enseignement, j'ai dû bien longtemps jouer au surveillant, à l'extérieur, et même enseigner le dessin pendant quelques années en 6e année, même si j'avais bien peu d'aptitudes pour remplir cette tâche.

Y avait-il d'autres professeurs laïcs avec vous à cette époque?

Non. J'étais le seul. L'année suivante, si je me rappelle bien, est arrivé M. Hector Lanthier qui prit charge de la 4e année. Quelques années plus tard, sont arrivés MM. Paul-Henri Blondeau et Eugène Trudeau. J'ai conservé de ces trois confrères un merveilleux souvenir. Et quand Jean-Claude Langlois m'a appris la mort accidentelle de M. Hector Lanthier, je ne voulais pas le croire.

Comment vous entendiez-vous avec les frères?

Très bien. Au début, surtout. A la fin de ma première année, nos relations se sont légèrement gâtées... pour la raison mentionnée tantôt. La prime d'excellence reçue de l'inspecteur m'avait causé un grand plaisir mais elle fut une déception pour le frère directeur qui semblait m'en vouloir. A la suite de cela, j'ai été sur le qui-vive un bon moment. En général cependant, je me suis toujours bien entendu avec les frères. Il faudrait malheureusement faire une petite exception pour un cas en particulier, celui du frère Monette, qui fut l'avant-dernier directeur, de 1946 à 1948. En dépit d'évidentes qualités, ce directeur semblait incapable de nous comprendre. Il avait pour son dire que les religieux travaillaient pour le Bon Dieu et que nous, les laïcs, c'était uniquement pour l'argent. Pourtant, avec nos petits salaires de famine, on crevait de faim. Son comportement me cho-

quait et en choquait bien d'autres aussi. Dans l'ensemble, mes relations avec les Clercs de Saint-Viateur ont toujours été excellentes. Ils ont toujours été très gentils envers moi.

De mauvais souvenirs? Non, je n'en ai vraiment pas. C'est vrai que j'avais la couenne dure...

Mais il faut bien dire qu'il n'y avait pas que le frère Monette qui arrivait mal à comprendre toute la valeur du travail effectué par les professeurs laïcs. Je me souviens d'un cas particulier au cours des Semaines ou des Journées étudiantes. A cette occasion, il y avait des parades dans tout le village. Les laïcs, nous autres, on travaillait comme des forcenés à organiser ces manifestations et à bien préparer les jeunes. Ces journées nous occasionnaient un surplus de travail considérable à moi et à MM. Trudeau, Lanthier et Blondeau. On ne comptait pas les heures que l'on donnait, en dehors des horaires de classe, pour faire un succès de ces événements.

... Puis quand venait le temps des remerciements, M. le curé n'en avait que pour les frères et les soeurs! Comme si nous autres les laïcs nous n'avions pas existé. C'était dans le temps de M. le curé Charbonneau. N'en pouvant plus, je me souviens qu'un jour je suis monté sur le petit kiosque, en face de l'église, afin de dire publiquement au curé...«Monsieur le curé, n'oubliez pas les laïcs»!

Vous vous souvenez du frère Daoust?

Il a été directeur de 1940 à 1946. Il était gentil au possible avec moi. C'était un homme très humain en dépit de sa sévérité apparente. Même les religieux en avaient peur, ou plutôt ils étaient gênés devant lui. Mais c'était un homme franc qui ne laissait personne attaquer la réputation d'autrui. Il donnait l'impression d'être froid et distant. Je pense qu'il était gêné. Lui-même m'a avoué un jour qu'il lui arrivait d'être incompris par ses confrères et surtout par ses supérieurs. Il en éprouvait beaucoup de chagrin.

Votre carrière d'enseignant a duré combien d'années?

38 ans. Toujours à Saint-Eustache. 12 ans avec les Clercs de Saint-Viateur, de septembre 1938 à

juin 1950, soit depuis mon arrivée au collège du Sacré-Coeur jusqu'à leur départ. A ce moment-là, j'ai été nommé assistant-directeur, puis, cinq ou six ans plus tard, je suis devenu principal. Je le suis demeuré 20 ans.

Si j'ai des souvenirs du frère Gérard Arcand? Oui! Et d'excellents. Il ne se passait pas une seule journée sans qu'il vienne me voir dans ma classe pour bavarder quelques instants, surtout après les heures de classe, alors que je préparais, seul, ma journée du lendemain. Nous étions sans doute les deux plus jeunes professeurs d'alors.

Nos contrats? Ils étaient renouvelables annuellement. Nous n'étions jamais certains d'être réengagés l'année suivante. Pendant au moins

15 ans, ce fut ma plus grande inquiétude. Sur 38 ans de services à Saint-Eustache, j'ai passé au moins 15 ans à vivre sur les épines... je ne savais jamais si mon contrat allait être renouvelé. Même au mois d'août, parfois, on ne le savait pas encore. Les commissaires trouvaient ça presque normal. Quand je suis arrivé à Saint-Eustache, l'actuel président de la Commission scolaire - ce n'était pas encore le docteur Gustave Labelle - m'avait fait remarquer... «qu'autrefois on donnait seulement 200 piastres par année aux maîtres d'école et en plus ils devaient voir à se chauffer eux-mêmes». Si je n'avais pas aimé ce que je faisais, je ne serais pas resté dans l'enseignement 38 ans et je n'aurais pas passé toute ma vie à Saint-Eustache.

Saint-Eustache, le 27 novembre 1988.



Collège de Saint-Eustache, 1911

En 1915, M. Eugène Duquette a ajouté cette nouvelle partie au vieux collège pour \$ 10 000 seulement...

QUAND PHILIPPE LÉGARÉ ALLAIT AU COLLÈGE

Les propos et confidences de Philippe

A Saint-Eustache et aussi dans toute la région de Deux-Montagnes, bien rares sont ceux et celles qui ne connaissent pas Philippe Légaré. Nous l'avons tous rencontré au moins une fois au petit moulin de la rivière du Chêne ou encore au hasard d'une promenade sur la grande rue. Nous le connaissons surtout parce qu'il est, en quelque sorte, la mémoire vivante de Saint-Eustache.

Nous savons de lui qu'il a été meunier toute sa vie, que son frère était meunier et que son père l'était aussi. Sa famille a possédé le moulin et fait tourner les meules pendant trois quarts de siècle. Pendant de longues années, nous avons mangé pain et galettes faits de la farine du moulin Légaré.

Aujourd'hui, nous demandons à Philippe de nous parler de ses premières années comme écolier au collège du Sacré-Coeur. En 1915, quand fut agrandi le premier collège, Philippe commençait ses études primaires. Il a connu le premier collège, celui construit en 1890, pendant quelques semaines, puis il est déménagé avec ses compagnons dans des classes temporaires aménagées dans le vieil hôtel de ville de Saint-Eustache. En janvier 1916, il entrait dans un collège agrandi, alors que le «gros frère Jos Lévesque» en était le directeur.

C'est de ces années passées avec les Clercs de Saint-Viateur que Philippe nous entretient dans les pages qui suivent. Il nous parle des frères et du collège, mais aussi du village, de ses habitants et de la vie à cette époque.

Merci, Philippe, de nous aider à nous souvenir.

G. B.

C'est en 1915 que le vieux collège a été agrandi. La population augmentait et il n'y avait pas assez d'espace pour accueillir tous les enfants de la paroisse. Je suis né en 1908. Je n'étais donc pas très vieux quand les travaux d'agrandissement ont commencé. Je n'avais pas encore sept ans et j'en étais à ma première année d'école.

Je ne me souviens pas si les classes étaient encombrées, parce que, nous, les plus petits on montait les derniers et on occupait la première classe, en haut de l'escalier. Comme ça on ne pouvait pas voir ce qui se passait dans les autres classes.

A cette époque, le collège était constitué de sa partie «sud», seulement, celle qui était dominée par le clocher. C'était une grosse bâtisse, presque carrée, à trois étages. Il n'y avait pas encore de dortoir.

C'est à Eugène Duquette que les commissaires ont donné le contrat de construction. En 1915, c'est papa qui était maire du village, Arthur Sauvé était député et Ernest Lahaie président de la commission scolaire. C'était dans le temps du curé Cousineau. Il y avait aussi l'avocat Hector Champagne: il était à la fois conseiller législatif, après avoir été député jusqu'en 1908, et secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

Parmi ceux qui étaient dans ma classe à cette époque et qui sont venus passer quelques semaines dans la cave de l'hôtel de ville avec moi, il y avait Laurent Demers, Gabriel Prud'homme, Gustave Cloutier, Armand et Patrick Brunelle...

Nous sommes restés là jusqu'au Jour de l'An. La récréation se prenait dans le passage, entre l'hôtel de ville et la vieille maison de pierre qu'il y avait à côté. C'était une longue bâtisse de pierre qui se rendait presque jusqu'au bas de la côte, au bord de l'eau. On sortait là pour prendre l'air. Ça nous changeait de la cave.

Quand les travaux ont débuté, les commissaires nous ont sortis de l'école, nous autres les plus petits. Ils nous ont emmenés dans la cave de l'hôtel de ville, qui se trouvait à occuper l'emplacement de l'actuelle Caisse populaire, sur la grande rue. On était dans la chambre aux fournaises. C'était assez grand. Tous nos pupitres et tous nos bancs avaient été déménagés. D'autres, plus grands, ont été transférés dans la sacristie, en arrière de l'église. Deux classes sont demeurées au collège durant les travaux mais ils ont mangé de la poussière et se sont fait casser les oreilles. Ils occupaient la salle de la communauté et le local du futur dortoir.

On se rendait tous les matins dans notre classe de l'hôtel de ville. On y allait directement sans passer par le collège. En plus de la classe des petits, il y avait aussi deux autres classes à l'hôtel de ville, dans les étages d'en haut. Il y en avait une première dans la salle du conseil de la paroisse et la deuxième avait été placée dans la salle du conseil du village. Pas de problème pour l'éclairage. Il y avait l'électricité dans le village depuis une dizaine d'années déjà.

Ah oui! J'ai encore des souvenirs précis de la construction du nouveau collège. Je m'en rappelle. On profitait des jours de congé pour aller chez mon oncle Emile Légaré et puis on s'allongeait un peu pour aller voir les travaux. Et le dimanche, on devait se rassembler au collège avant de partir pour les vêpres, à l'église. On avait donc tout le temps voulu pour voir le chantier.

Je ne me souviens pas tellement des noms de tous ceux qui ont travaillé avec Eugène Duquette à l'agrandissement, mais il devait y avoir au moins Exalaphat Demers et Emile Van Bogaert.

A deux pas de l'hôtel de ville, il y avait aussi la maison Laviolette mais on ne pouvait pas traverser. Il y avait pourtant une belle grande cour.

Trois ans plus tard, en 1918, la grippe espagnole a frappé fort à Saint-Eustache. Le collège est resté fermé trois semaines mais j'en ai conservé un bien vague souvenir. Je n'avais que 10 ans.

Les frères qui étaient au collège au moment de la construction et dont je me rappelle étaient les frères Lévesque, Gervais et Phaneuf. Je me rappelle du gros frère Jos Lévesque mais je me souviens beaucoup mieux du frère Camille Gervais.

Le frère Lévesque était bien spécial: il était gros et grand. C'était un homme qui devait peser tout près de 300 livres. Quand il parlait, fallait écouter. D'autant plus qu'il était fort comme un cheval. Il a été 18 ans directeur à Saint-Eustache.

C'est le frère Gervais qui l'a remplacé comme directeur. Lui, son grand plaisir c'était de nous cogner sur les doigts avec son «signal». Si on ne tenait pas notre plume ou notre crayon de la bonne façon, en bougeant tout le bras, il nous tapait sur les doigts en passant d'un pupitre à l'autre.

Les frères avaient quelques animaux, dont une vache en particulier. Ils la gardaient dans un grand hangar du côté de la rue Phébé (rue Lemay). Ils n'avaient pas de cheval. Ils avaient plusieurs poules. La vache, c'était pour le lait de la communauté. Ils la faisaient paître sur la terre de Philias Girard. Ils la menaient là en prenant la rue d'à côté puis suivaient la terre des Prévost. Philias Girard habitait la vieille maison de pierre en face de l'école Jacques-Labrie. C'était l'ancienne terre du seigneur De Bellefeuille, ou Laviolette, et la maison de pierre était la maison du fermier.

C'étaient les écoliers qui balayaient les classes et qui faisaient le ménage dans le collège. Il y en avait un de désigné pour s'occuper de la vache. Plus tard, c'est le frère Jeannotte qui voyait à la traire.

J'ai gardé aussi un bien bon souvenir du frère Dutil qui m'a beaucoup aidé. Malheureusement, il n'est pas demeuré longtemps à Saint-

Eustache. Au cours de mes années de petite école, j'ai suivi dans leurs classes, au fil des ans, les frères Roy, Jeannotte et Valiquette.

Le frère Roy était un bien bon gars. Il était bien sympathique et tout le monde l'aimait. Battre un enfant, cela lui faisait mal. Il y avait d'autres frères qui donnaient, à l'occasion, une bonne volée aux enfants... «la strappe».

Parmi ceux qui en ont mangé «toute une» de la part du gros frère Lévesque, il y avait Charles Rochon, le garçon du vieux Joseph Rochon, du haut du village. «Change de main!» lui disait le gros frère. Plus le frère fessait, plus Rochon s'endurcissait. C'est le frère Gervais qui a dû s'en mêler en arrêtant les élans du frère Lévesque qui devenait incapable de contenir sa force.

Il y avait bien peu de parents qui chicanaient. Ils disaient plutôt aux enfants: «Si tu as été puni, c'est que tu l'as mérité.»

Avec le frère Valiquette, il aurait fallu travailler 24 heures par jour. Même durant les récréations, il n'arrêtait pas de travailler le bois. Il «gossait» tout le temps ses petits bâtons. Puis il les coupait pour en faire des grains de chapelets.

Je ne me souviens pas tellement du frère Jeannotte. Tout ce que je peux dire c'est que c'était un vieux bougonneux.

Dans le temps du curé Cousineau, avant 1916, le frère Henri Fournier était maître-chantre. C'est lui qui s'occupait de la chorale des enfants. Ils s'installaient dans le chœur pour les offices religieux. Mais à l'arrivée du curé Charlemagne Villeneuve, en 1916, les jeunes ont dû monter au jubé parce que M. Villeneuve, qui était un grand musicien, ne pouvait entendre chanter faux. Entendre quelqu'un crier à côté de lui le rendait malade.

Les frères venaient au moulin pour acheter du grain pour leurs poules. Faut pas oublier que six garçons Légaré sont passés par le collège: Donat, René, Henri, Albert, Ernest et moi. Est-ce qu'ils achetaient de la moulée pour la vache? Je ne le sais pas. Je m'en rappelle de leur fameuse vache. Après la traite, ils la montaient dans le champ. L'hiver, ils l'attachaient dans le hangar. Ils la faisaient marcher dans un petit parc, à côté, pour qu'elle puisse se dégourdir.

Dans mon temps, il y a avait quelques pensionnaires au collège. C'est-à-dire qu'ils couchaient au collège mais ils prenaient leurs repas chez des voisins. Après chaque repas, ils revenaient à l'école. Ils venaient des rangs de la paroisse. Il est même venu un jeune de Sainte-Scholastique. On ne faisait pas manger les garçons au collège. Les frères faisaient une exception cependant pour Jean Duquette, un frère de M. Eugène Duquette. C'est parce qu'ils faisaient les commissions pour le collège.

A cette époque, les rues du village étaient en terre. Par la suite, ils ont gratté les chemins, ont mis de la pierre concassée assez grosse. Puis ils roulaient tout ça pour bien la rentrer dans le sol. Ensuite ils ajoutaient de la poussière de pierre. On y ajoutait enfin du goudron. C'est comme ça qu'on faisait du macadam. C'était sale! mais ça finissait toujours par durcir.

Dans mon temps toujours, les toilettes étaient dehors, dans la cour. En hiver, on se gelait tout rond. Puis avec l'agrandissement du collège, elles furent rentrées en dedans. C'est Alcide Daoust, qui habitait de l'autre côté du pont, qui avait contracté pour construire les toilettes. Parfois, Daoust donnait des sous-contrats à Emile Van Bogeart.

Dans ma jeunesse, il y avait quelques bons médecins dans le village: le docteur Charles Marsil - le fils du vieux docteur Marsil - le docteur Moreau, puis le docteur Thibaudeau.

Parmi les voisins du collège, sur la rue Phébé (Lemay), je me souviens d'un dénommé Filion, au coin, puis de Zéphyr Poirier, Alexandre Foucault, Joseph Beauchamp et Joseph (Souris) Bribois tout à fait au bout de la rue.

De l'autre côté, dans le bout de la rue Saint-Nicolas, il y avait d'abord au coin de la rue M. Emile Lauzé qui était sellier de son métier. Son voisin était aussi un autre Lauzé - Avila je pense - mais celui-là fabriquait des moyeux de roues. Il y avait ensuite le bedeau François-Xavier Beauchamp et Camille Mainville. J'en oublie peut-être un ou deux.

En face du collège, il y avait Jean-Baptiste Beauchamp, sur le coin, à droite, puis la veuve Beauchamp sa voisine. Au coin de la rue Phébé (Lemay) et de Bellefeuille, c'était la maison d'Au-

guste Lauzé, le père de Paul, qu'on appelait «Bijou». Yves Lauzé habite encore là aujourd'hui. Auguste était son grand-père.

Je pense que c'est au frère Magloire Valiquette qu'on doit la première patinoire au collège. De mon temps, il y en avait, mais pas avant moi. On arrosait à la tonne. Il n'y avait pas de boyaux assez longs et assez gros. On remplissait la tonne avec une «hose» qui venait de la cave. Une fois la tonne remplie, on la glissait sur la neige ou la glace avant de la renverser.

J'ai connu plusieurs professeurs laïcs. J'ai d'abord connu Albert Filion, dans ma première année. Puis durant la même année, il y avait aussi un autre professeur, François-Xavier Desjardins, qui est décédé bien jeune. Il pensionnait chez Madame Beauchamp, en face du collège, la mère du bedeau. Filion, lui, demeurait sur le coin de la rue, en avant du collège.

Par la suite sont arrivés les trois maîtres Dansereau: Georges, Edmond et Joseph. Trois bons professeurs laïcs. Il y en a même un qui est devenu principal de l'école du Plateau. C'est quelques années après mon départ du collège qu'est arrivé M. Eugène Trudeau pour la première fois. Il est revenu une deuxième fois, environ 25 ans plus tard. Personne ne l'a oublié.

En 1918, je devais être en 3^e ou en 4^e année. Je me rappelle qu'il y avait beaucoup de frères qui arrivaient et qui partaient au cours de la même année. Il y a même une année où 10 frères sont passés à Saint-Eustache. Six sont partis. Comment expliquer un pareil remue-ménage. C'est bien simple: les commissaires d'écoles étaient gratteux et ne voulaient pas payer pour avoir des enseignants d'expérience. Comme les frères étaient peu ou mal payés, le supérieur provincial envoyait à Saint-Eustache de jeunes frères sans expérience. La chicane prenait souvent assez vite. Je me souviens qu'Armand Brunelle avait lancé son encrier en direction d'un de ces jeunes frères. Il lui avait passé ça juste à côté des oreilles, en pleine classe.

Quand j'ai commencé à aller à l'école, on avait congé le jeudi. Peu de temps après, ils ont changé ça pour le samedi. Au couvent, ils ont fait le contraire. Fallait pas que les congés adonnent en même temps. De cette façon-là, les petits gars et les petites filles avaient moins de chances

de se rencontrer. Il était défendu de se rendre à l'école accompagné d'une jeune fille. Si on désobéissait, les frères l'apprenaient même avant qu'on arrive à l'école. Il y avait des «spotteurs».

Te rappelles-tu de la vigne qu'il y avait devant le collège? Une vraie belle vigne! Elle commençait devant chez Emile Lauzé, traversait tout le parterre pour aboutir complètement de l'autre côté, sur la rue Phébé, en face de chez M. Poirier. Elle était plantée en plein milieu du terrain et le divisait en deux parties. Il y en avait deux rangs, sur treille, avec supports et tuteurs. Les frères cueillaient les raisins et fabriquaient du vin. Ils disaient que c'était pour l'église et pour le curé... Ils nous disaient bien qu'ils n'avaient pas le droit d'en prendre, mais on avait de la misère à les croire. Si Donat vivait, il t'en raconterait davantage. C'est lui qui allait brasser le vin tous les jours.

Donat avait la confiance des frères. D'autres avaient été chargés d'aller le brasser avant lui mais comme ils arrivaient souvent en classe bien joyeux, les frères ont demandé à mon frère de se charger de cette besogne à leur place. Les frères y goûtaient peut-être eux autres aussi, mais cela paraissait moins. Ils attendaient qu'on soit partis, après les classes.

Si les frères avaient une bien belle vigne, ils avaient aussi de la fameuse de bonne rhubarbe.

Pour conserver toute leur mangeaille, les frères avaient une cave avec une trappe. Ils avaient aussi une grande glacière extérieure, à côté de leur hangar où ils faisaient une bonne provision de blocs de glace pour l'année.

Je me souviens de la vieille Phébé - du même nom que la petite rue à côté du collège. C'était la ménagère et la cuisinière. Elle était originaire du Nouveau-Brunswick. C'est le frère Jos Lévesque qui l'avait invitée à venir travailler à Saint-Eustache. Je crois que c'était une parente à lui. Je n'ai jamais su son nom de famille.

Si je n'avais pas aimé ces quelques années passées au collège, avec les frères, je ne m'en souviendrais plus. J'aurais vite tout oublié. Quand on aime, rien ne se perd et rien ne s'oublie.

Saint-Eustache, le 4 décembre 1988.



L'EQUIPE DE BASEBALL DU VIEUX COLLEGE EN 1921

Dans le sens habituel:

Rangée arrière: Antonio Théorêt, F. Edouard Roy, F. Magloire Valiquette, Arthur Laurin
Centre arrière: Arthur Biard, Philippe Légaré, Lucien Théorêt, Aldéï Lanthier
Centre avant: Léon Charbonneau, Emilien Laurin, Paul Gauthier, Maurice Vincent
Première rangée: Albert Landry, Henri Boileau, Marcel Lahaie

PREMIERS COMMISSAIRES D'ÉCOLES, PREMIERS RÈGLEMENTS ET PREMIERS PROBLÈMES

par Gilles Boileau

La belle histoire de l'éducation à Saint-Eustache débute officiellement avec l'année 1829, c'est-à-dire au moment où sont choisis et nommés les cinq premiers syndics qui allaient devenir responsables de «l'éducation élémentaire» dans la paroisse de Saint-Eustache.

C'est en effet le 4 octobre 1829 que s'ouvre le grand livre des *Délibérations des Syndics et des Commissaires d'Ecoles, depuis 1828 à 1845 et après Mr Paquin toujours président*. C'est en effet ce titre impressionnant que l'on retrouve sur la page couverture du premier grand registre de la Commission scolaire de Saint-Eustache.

Les premières inscriptions qui y sont portées font état de l'élection des cinq premiers syndics choisis parmi les personnalités de la paroisse. Voici la transcription intégrale du procès-verbal de cette première réunion:

«Registre des délibérations des Syndics de la Paroisse de St-Eustache pour la conduite des Ecoles en vertu de la loi de 1829.

A une assemblée publique et régulièrement convoquée des francs-tenanciers de la paroisse de St-Eustache à l'issue du service divin du matin le quatre octobre l'an mil huit cent vingt-neuf, à la réquisition d'Eustache Nicolas Lambert Dumont, écuyer, en sa qualité de plus ancien officier de milice de cette paroisse, à l'effet de choisir et nommer cinq syndics conformément à la loi passée dans la dernière session de la législature de cette province pour l'encouragement de l'éducation élémentaire, les personnes suivantes ont été élues d'un consentement unanime, savoir: Messire Jacques Paquin, prêtre; Jacques Labrie, Amable Berthelot, E.A.L. de Bellefeuille, Joseph Robin.

St-Eustache, le 4 octobre 1829.

Ont signé: Charles Dolbec, Louis Barsalou, Louis-E. Mackay, capt., André Beaulne, P.-Benoit Lefebvre, André Lebuy, Jacques Dubeau, André Brunet.

Signé: L. Dumont, Lt Col.

Ainsi donc en ce 4 octobre 1829, quatre notables du village et le curé Jacques Paquin sont devenus, en réalité, les cinq premiers syndics - ou commissaires - d'écoles de la paroisse de Saint-Eustache. Il faut reconnaître que le curé Paquin et son ami le docteur Labrie n'avaient pas attendu jusqu'à ce jour pour amorcer leur oeuvre d'éducateurs à Saint-Eustache. Ils étaient connus depuis déjà bien longtemps comme de grands éducateurs.

Jacques Labrie n'était pas qu'éducateur. Il était d'abord un éminent chirurgien. Et depuis 1827 il était également député du comté de York, au parlement du Bas-Canada. C'était à l'époque où les comtés avaient droit à deux représentants chacun. Labrie, député de 1827 jusqu'à sa mort en 1831, eut d'abord comme compagnon, de 1827 à 1829, Jean-Baptiste Lefebvre, puis de 1829 à 1831 il siégea aux côtés de William-Henry Scott, dynamique marchand de Saint-Eustache.

Les autres syndics étaient aussi fort connus et respectés dans la paroisse. Le notaire Joseph-Amable Berthelot, né à Québec en 1776, avait été reçu notaire en 1811 et jouissait d'une excellente réputation dans tout le district. Sa fille Emélie deviendra la seconde femme du notaire Girouard, de Saint-Benoît, en 1851. Pour sa part, Édouard-Antoine Lefebvre de Bellefeuille appartenait à la famille des seigneurs du même

nom tandis que Joseph Robin était un aubergiste fort populaire du village.

Le grand livre des délibérations ne signale aucune réunion des syndics entre octobre 1829 et le 10 juin 1830 alors qu'ils durent voir à l'élection d'un président. C'est Messire Jacques Paquin qui hérita du poste alors que le docteur Labrie accepta la tâche de secrétaire. On profita de cette première réunion, que l'on pourrait qualifier de «régulière», pour prendre quelques décisions susceptibles d'assurer la bonne marche des écoles ainsi que pour adopter «des règles et règlements» devant être observés dans les écoles.

La première décision prise par les syndics nouvellement élus fut de reconnaître et de sanctionner légalement l'existence de deux écoles à Saint-Eustache, l'une de langue française, sous la direction de M. Paul Rochon, et l'autre de langue anglaise, confiée aux bons soins de M. James Gallagher. Il fut décidé cependant, et dans le plus grand intérêt de la population du bourg, que ces deux écoles seraient logées sous le même toit, ce qui était bien normal compte tenu de la taille du village.

On s'attaqua ensuite à la rédaction des «règles et règlements pour la meilleure organisation, conduite et succès des écoles sous le contrôle des syndics de cette paroisse.» Voici donc quels furent les premiers règlements en vigueur dans les écoles de la paroisse de Saint-Eustache tel que décidé par les commissaires d'écoles lors de leur réunion du 10 juin 1830:

1-Les maîtres et maîtresses d'école se feront un devoir de tenir une conduite régulière et honorable et ils devront conséquemment éviter avec soin les maisons et les personnes dont la fréquentation pourrait donner la moindre atteinte à leur réputation.

2-Ils auront soin de veiller attentivement sur les moeurs et la tenue honnête et régulière des enfants confiés à leurs soins et pour cela d'empêcher les jeux entre personnes de sexe différent, de les séparer dans les classes, plaçant les garçons d'un côté et les filles de l'autre, avec la précaution ultérieure de faire sortir les garçons au moins un quart d'heure avant les filles, enjoignant aux uns et aux autres de se rendre aussi séparément chez eux, à l'exception toutefois de

ceux que leurs parents enverront quérir en voiture.

3-Ils sera encore de leur devoir de défendre strictement la lecture des livres contre les moeurs ou les principes religieux; de ne jamais souffrir que leurs élèves se disent des paroles indécentes ou injurieuses, ni qu'ils se donnent des noms ou des sobriquets.

4-Ils feront l'école tous les jours à des heures réglées, les dimanches et fêtes d'obligation et un jour de congé par semaine exceptés, le jeudi ou le samedi, à leur choix; ne donneront pas moins de trois heures d'école dans l'avant-midi et autant dans l'après-midi, en été, et deux heures et demie en hiver. L'été sera sensé commencer au 15 avril et finir le 15 octobre.

5-Les maîtres et maîtresses d'école enverront dans le cours de chaque mois au Président des syndics, Messire le curé, une liste des enfants qui feront application pour aller à leur école, mentionnant si c'est payant ou gratuitement, pour être soumise aux syndics dans leur assemblée de chaque premier dimanche du mois ou de toute autre convoquée extraordinairement et si les syndics jugent à propos de les admettre, ils en dresseront un certificat qu'ils enverront ensuite au maître pour sa direction. Il n'en sera point admis sans cette précaution.

6-Les maîtres et les maîtresses d'école auront soin que leurs élèves aient les livres nécessaires et qui conduiront à leur état d'avancement pour pouvoir les mettre en classes et les faire lire ensemble. Le premier livre nécessaire est l'A.B.C. Le second, l'Instruction de la jeunesse, et quand les enfants sauront un peu lire, la Grammaire.

N.B. Pour la facilité de ceux qui fréquentent les écoles, les Syndics vont tâcher de se procurer les livres susdits, et ceux qui ne s'en seront pas procurés d'ailleurs en pourront avoir en s'adressant à eux ou à celui d'entre eux qui leur sera indiqué par les maîtresses.

7-Ils auront encore soin de leur faire avoir des catéchismes pour qu'ils puissent mieux l'apprendre et le savoir. A cette dernière fin, chaque maître ou maîtresse devra faire tous les jours une demi-heure de catéchisme à ceux de ses élè-

ves qui n'auront pas fait leur première communion.

Voilà donc quels furent les premiers règlements adoptés par les syndicats. Le précieux document, signé par le président Paquin et les quatre autres syndicats élus, fut adressé à chacun des enseignants «sous le contrôle des syndicats» et nommément aux deux directeurs d'école, MM. Paul Rochon et James Gallagher. Il fut aussi acheminé à Mesdames Catherine Blondeau et Marie-Anne Therreault veuve Poirier ainsi qu'à Mesdemoiselles Joséphine et Mélanie Chevalier, Julie Hamel et Geneviève Bélair dit Houle.

Il fut aussi décidé que dorénavant les syndicats des écoles de la paroisse de Saint-Eustache se réuniraient tous les premiers dimanches du mois... jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Et au besoin, le président pourrait convoquer des assemblées extraordinaires.

Bien entendu, il n'avait pas été possible de penser à tout dès cette première assemblée. Une autre réunion eut donc lieu quelques semaines plus tard, soit le 4 juillet. Les premières lignes du procès-verbal de cette réunion nous apprennent que trois syndicats seulement étaient présents. MM. de Bellefeuille et Berthelot auraient été absents. Seul M. Berthelot s'en excusa et justifia son absence... «des affaires indispensables l'obligeant d'être absent de cette assemblée syndicale.» Par contre, à la fin du même procès-verbal, on retrouve les signatures du conseil entier, soit celles des cinq syndicats.

C'est au cours de cette réunion qu'on adopta un règlement demandant à chaque maître et maîtresse de tenir un registre des absences. Et il n'y aurait aucun remboursement de frais consenti à qui que ce soit en cas d'absence. Par contre, les syndicats se montrèrent compréhensifs et généreux en acceptant que certains élèves puissent s'absenter de l'école, pour des raisons sérieuses, à la condition d'en prévenir le maître. Cela valait surtout dans le cas des parents qui auraient eu besoin de leurs enfants pour les travaux des champs.

Dès l'assemblée extraordinaire du 11 juillet, les syndicats furent confrontés à un grave problème. En effet, le directeur de l'école anglaise ayant décidé, sans autorisation, de quitter la maison

qui servait aux deux écoles, française et anglaise, les commissaires se devaient de prendre des sanctions à son endroit. Il faut bien dire que M. Gallagher semblait bien insatisfait des conditions matérielles qu'on lui avait consenties. Les syndicats, par ailleurs, ne semblaient pas des mieux disposés à son endroit et avaient même tendance à lui verser parfois avec un certain retard, volontaire ou pas, les sommes qu'on lui devait. Si bien qu'un bon jour M. Gallagher se retira avec sa marmaille.

C'est M. Rochon, le maître de l'école française, qui avisa les syndicats du départ de son collègue. Jugeant la situation fort sérieuse et l'incartade de M. Gallagher très grave, les syndicats convoquèrent une assemblée de parents... «dans la salle des habitants du presbytère». C'était là l'ancêtre de la salle paroissiale. L'assemblée publique eut donc lieu le dimanche 18 juillet. Les syndicats désapprouvèrent ouvertement la conduite du maître de l'école anglaise et le désavouèrent. Ils refusaient de reconnaître, comme le prétendait Gallagher lui-même, que la maison où se tenaient les classes ait été sa propriété.

Les syndicats, déçus et choqués par le comportement de Gallagher, non seulement ne voulurent pas reconnaître la nouvelle école qu'il avait ouverte dans un autre local mais ils le jugèrent totalement indigne et incapable de continuer de tenir une école... même sous leur direction. Gallagher fut donc relevé de ses fonctions et les syndicats souhaitèrent recruter un nouveau maître pour l'école anglaise... en espérant qu'il répondrait à leurs attentes et à celles des parents.

Devant les refus répétés de M. Gallagher de venir s'expliquer devant les syndicats, ces derniers demandèrent à M. Paul Rochon de faire enquête sur l'état des finances de l'école anglaise. Il fallait savoir qui avait des dettes envers l'autre? Était-ce Gallagher ou les syndicats. Le bilan dressé par M. Rochon montra clairement que les syndicats avaient versé quelques livres en trop à Gallagher, notamment pour «sa nourriture et pour l'entretien de ses laines.»

Puis, par la suite, nous n'entendons plus parler de ce monsieur Gallagher, du moins dans le livre des délibérations des commissaires d'écoles.

Ainsi s'écoula la première année d'exercice des syndicats fondateurs. Ainsi donc, en date du 25

novembre 1830, on peut lire dans les procès-verbal :

«L'année étant échue, il a été tenue le 24^e jour d'octobre dernier une assemblée des propriétaires de terres et d'emplacement dans cette paroisse, convoquée par E.N.L. Dumont, écuyer, le principal officier de milice, lequel a présidé ladite assemblée, après les avertissements requis par la loi, aux fins d'élire de nouveaux cinq personnes pour être syndics pour la dite paroisse. Les personnes suivantes ont été unanimement élues, savoir :

*Messire Jacques Paquin,
Jacques Labrie,
Jean-Baptiste Laviolette,
E.A.L de Bellefeuille,
Joseph Berthelot.*

Acte ayant été immédiatement dressé et signé par les principaux électeurs, a été depuis déposé dans l'étude de J.A. Berthelot, écuyer notaire du Bourg de St-Eustache, ce 25^e jour du mois d'octobre dernier.»

Ainsi, donc Joseph Robin a été remplacé par E.A.L. de Bellefeuille. Robin a sans doute été éliminé tout simplement parce qu'il n'appartenait pas à la même classe sociale de la population. Depuis quand un simple aubergiste peut-il partager la même table avec un curé, un médecin, un notaire et un seigneur?

Avant de procéder à l'exécution des affaires courantes, les syndics élus renouvelèrent à l'unanimité le mandat du curé Paquin comme président et firent de Jean-Baptiste Laviolette leur secrétaire.

Aussitôt élus, les syndics entamèrent donc leur deuxième année d'administration. Ils durent d'abord répondre à une requête des habitants du Petit Brûlé qui voulaient une maîtresse d'école. Ils désignèrent Olive Richard, à la condition qu'elle puisse «être trouvée capable» à la suite d'un examen de la part des syndics. Messieurs les syndics répondirent tout aussi favorablement à une demande similaire adressée par les habitants de la côte Saint-Nicholas... «pourvu qu'un habitant respectable la loge chez lui et qu'il soit pourvu d'une maison ou une chambre convenable pour y tenir l'école.»

On avait également besoin d'une institutrice dans la côte Saint-Jean. C'est Mélanie Chevalier

qui fut engagée et c'est dans la maison de Joseph Leroux que se tiendrait l'école capable d'accueillir au moins une vingtaine d'enfants, tant de la côte que des environs. Joséphine Chevalier, elle, continuerait de tenir l'école du Chicot.

Les syndics n'étaient pas plus occupés qu'il fallait. Ils ne tinrent aucune autre réunion entre le 24 octobre 1830 et le 30 octobre 1831. L'administration des différents dossiers se faisait une fois par année, lors cette même assemblée où l'on désignait les syndics et où l'on élisait le président. Et le secrétaire n'était pas plus «zélé» que les autres. En effet, ce n'est que le 27 mai 1831 que ce dernier rédigea le procès-verbal de la réunion du 30 octobre de l'année précédente. Cette assemblée du 30 octobre 1831 ne servit d'ailleurs qu'à l'élection annuelle des syndics. Rien d'autre n'apparaissait à l'ordre du jour. Chez les syndics, on nota deux changements: Messieurs Joseph Robin et Lambert Dumont fils succédaient à Messieurs Berthelot et Labrie, ce dernier étant décédé quelques jours auparavant, soit le 26 septembre.

Au rythme d'une séance par année, les syndics n'étaient pas surchargés de travail et l'administration des écoles de la paroisse ne constituait assurément pas leur préoccupation première. Mais ils voyaient quand même à ce que la morale soit respectée, à preuve cette résolution adoptée le 13 mai 1832 voulant...

«que pour le plus grand bien de l'éducation, toute jeune personne se donnant pour maîtresse devra résider dans une famille respectueuse où sa conduite puisse être surveillée et exempte de tout reproche.»

* * * * *

Ce n'est que le 25 août 1845, alors que le curé Jacques Paquin était toujours président des commissaires, que ces derniers divisèrent la paroisse en «arrondissements d'école». Il y avait toujours deux écoles au village: l'école française dirigée par M. Paul Rochon, et l'école anglaise sous la responsabilité de M. Thomas McBearhen. L'école française couvrait le territoire du village et de la Grande Côte alors que l'école anglaise

desservait toute la paroisse, rangs et village. Il y avait également une école de filles au village et cinq écoles de rangs: dans le rang du Lac, dans la côte Saint-Joseph, à la Petite Rivière, dans le Haut du Chicot et dans le Bas du Chicot.

En guise de rappel, voici la liste des syndics élus lors des premières années d'existence de la commission scolaire de Saint-Eustache:

Le 4 octobre 1829: Messire Jacques Paquin, Jacques Labrie, Amable Berthelot, E.A.L. de Bellefeuille, Joseph Robin.

Le 24 octobre 1830: Messire Jacques Paquin, Jacques Labrie, Jean-Baptiste Laviolette, Joseph Berthelot, E.A.L. de Bellefeuille.

Le 30 octobre 1830: Messire Jacques Paquin, Joseph Robin, Lambert Dumont fils, E.A.L. de Bellefeuille, Pierre Laviolette.

Ce fut le début d'une belle et longue histoire qui a laissé de merveilleux souvenirs à Saint-Eustache et même dans toute la région de Deux-Montagnes.



EN 1890, LES FRÈRES VOULAIENT UN COLLÈGE PLUS CONVENABLE

par Gilles Boileau

En date du 18 janvier 1890, les procès-verbaux de la 183^e séance du «Conseil d'administration des Clercs Paroissiaux ou Catéchistes de Saint-Viateur» nous apprennent que la communauté menace de quitter Saint-Eustache. Pourquoi?

En raison, tout simplement, de l'état de «délabrement de la maison d'école modèle» dont les frères ont la direction. Dans un avis communiqué aux commissaires d'écoles, le secrétaire écrit que la direction ne peut «laisser plus longtemps nos Frères dans la maison actuelle et qu'ils seront retirés aux vacances prochaines si la Commission ne donne un nouveau bâtiment pour le logement de nos Frères et pour les Classes.»

On imagine facilement la stupéfaction des commissaires d'écoles et de leur président, le curé Guyon, à la nouvelle de cette décision. En réalité, ils prirent connaissance de cet avis lors de leur assemblée du 31 janvier suivant (1890). Les commissaires d'alors, soit MM. Alfred Limoges, Joseph Lamanque, Adolphe Lanthier et Lambert Guérin, ainsi que le curé Guyon, proposèrent sur le champ que MM. Ulric Robillard, Georges Lauzon et Isaïe Berthelette «soient nommés experts pour faire la visite de la maison d'école des garçons du village».

Le mandat de ces trois experts était précis: ils devaient suggérer aux commissaires de réparer la maison d'école ou de la reconstruire en entier. Ces experts durent faire vite. Ils eurent trois jours pour accomplir leur devoir: en effet on leur enjoignit de remettre leurs conclusions pour le 3 février. En outre, les commissaires exigèrent d'accompagner les enquêteurs durant leur visite de la maison d'école. Simple assurance ou manque de confiance ?

La réunion annoncée eut lieu comme prévu en présence des quatre commissaires et de leur président, le curé Guyon. Le notaire Georges-N. Fauteux agissait en tant que secrétaire. Dès le rapport déposé, l'assemblée fut ajournée au 10 février suivant afin de donner le temps à l'archevêché de Montréal d'examiner la requête que lui adressait la Fabrique de Saint-Eustache qui souhaitait contribuer à la construction d'une nouvelle école mais qui ne pouvait le faire sans l'autorisation des autorités diocésaines.

Heureusement, la réponse arriva dans les jours qui suivirent: la Fabrique pourrait fournir 3 500\$. En apprenant cette heureuse nouvelle, les commissaires décidèrent immédiatement d'enclencher le processus de construction. Ils firent part à l'architecte Turgeon de leurs exigences: la nouvelle construction aurait trois étages et serait érigée en partie sur les fondations de la précédente. Deux semaines suffirent pour préparer les plans. C'est à leur réunion du 24 février que les commissaires lancèrent des soumissions. Ils s'adressèrent à cinq constructeurs de la paroisse: MM. Georges Lauzon, Elzéar Doré, Omer Jubinville, Nephtali et Adélard Grignon. On ne laissa que 10 jours à ces Messieurs pour soumettre coûts et devis.

C'est en présence des soumissionnaires, de tous les commissaires et d'une bonne foule de paroissiens que les enveloppes furent ouvertes par le curé-président en ce jour du 24 février 1890. Trois soumissions furent présentées par MM. Nephtali et Adélard Grignon (6 925\$), Elzéar Doré (6 725\$) et Georges Lauzon (6 600\$). M. Omer Jubinville avait décliné l'invitation des commissaires.

Ce ne fut qu'après maintes considérations et de longues discussions que l'on passa au vote. MM. Guérin et Lamanque proposèrent l'acceptation

de la soumission de M. Doré. Puis M. Alfred Limoges, proposa, en amendement, qu'on accepte plutôt l'offre de M. Georges Lauzon. Cet amendement n'ayant pas eu de secondeur, c'est donc la soumission de M. Elzéar Doré qui fut acceptée. Les Messieurs Grignon furent laissés de côté.

Sérieux et prévoyants, MM. les commissaires, avant de se séparer, acceptèrent l'offre de M. Pierre Vanier et consentirent à lui verser 7,00\$ par mois en échange de la location de sa fromagerie qui, de novembre à mai, servirait de salle de classe temporaire pour les écoliers. Quant aux frères, eux, ils furent autorisés à se chercher eux-mêmes un logement à leur goût.

Une fois les travaux amorcés, il était sage et prudent de désigner un «comité de surveillance» dont la tâche serait de surveiller l'état d'avancement et la qualité des travaux de construction du collège en construction. Trois citoyens respectables furent alors choisis: MM. Octave Bélisle, Cléophas Aubé et Ulric Robillard acceptèrent avec empressement cette responsabilité. Par ailleurs, il faut souligner que les dépenses occasionnées par le creusage d'un nouveau canal d'égoût et les frais de démolition du vieux solage n'étaient pas inclus dans le montant de la soumission de M. Doré.

Les Clercs de Saint-Viateur devaient se réjouir de voir que leur menace avait porté fruit. Dorénavant, ils auraient une école convenable et seraient logés décentement. Au cours de l'été, leur engagement fut renouvelé, sans aucune hésitation.

Les travaux de construction tirant à leur fin, il fallait songer à verser à l'entrepreneur la somme qui lui était due. On fit donc appel aux contribuables en instituant «un prélevé de 17 centins par 100 piastres pour subvenir aux frais de la construction.» Et pour les travaux spéciaux comme le canal d'égoût et les réparations apportées aux autres écoles de la paroisse, on eut recours à une autre taxe additionnelle «de 30 centins par 100 piastres courant réparti sur tous les contribuables en proportion de l'évaluation des terres leur appartenant.»

Puis se posa le problème du chauffage. C'est d'ailleurs un problème qui a occasionné de nombreux malentendus entre les frères et les com-

missaires d'écoles au cours des années. Les conseillers Guérin et Limoges proposèrent donc que la commission scolaire accepte de verser 400\$ «pour un système à l'eau chaude à être placé au collège du village (...) pourvu que cette somme ne soit payée que dans cinq ans sans intérêts...» Le directeur du collège, le frère Etienne Lussier, fut autorisé à négocier avec l'entrepreneur de son choix pour l'achat et l'installation de ce système.

Ce n'est qu'à leur assemblée du 1er décembre 1890 que les commissaires acceptèrent finalement et officiellement les travaux de la nouvelle construction. Après un examen minutieux des ouvrages de M. Doré, les commissaires constatèrent par eux-mêmes que les travaux avaient été exécutés selon les plans et devis. Ils autorisèrent donc leur président, le curé Louis-Ignace Guyon, «à signer en faveur desdits entrepreneurs une quittance décharge complète et finale.» Puis, on consacra les dernières minutes de la rencontre pour discuter de l'achat de bancs et de pupitres.

Les écoliers quittèrent donc la fromagerie de Pierre Vanier et prirent possession de leur nouveau collège, sous la direction du frère Etienne Lussier, qui était directeur à Saint-Eustache depuis le mois de septembre 1881. Il avait donc passé 10 ans dans la vieille maison d'école, toute délabrée. Quand il est entré dans son nouveau collège, en janvier 1891, ses deux compagnons de communauté étaient les frères Omer Giguère et Joseph Drainville. Le frère Lussier quittera Saint-Eustache au cours de l'été de 1895.

* * * *

Pour comprendre la signification véritable de cette nouvelle construction, il faut la replacer dans son contexte historique. En effet, il est bon de savoir que les relations entre les Clercs de Saint-Viateur et la commission scolaire s'étaient passablement dégradées au cours des deux années qui avaient précédé la dite construction. En vérité, les autorités de la communauté ont sans doute profité, avec raison, d'une situation délicate pour lancer leur ultimatum aux commissaires d'école. Leur résolution du 18 janvier 1890 voulait simplement dire: «Vous nous don-

nez une nouvelle école ou nous quittons Saint-Eustache.» Ils ont eu gain de cause.

Déjà dans une correspondance de 1887, on découvre que les commissaires tardent à entreprendre les réparations qui s'imposent à la vieille école et qu'on se dispute à propos du chauffage. C'est même le secrétaire-trésorier de la commission, le notaire Cyrille Champagne, qui a avancé 50\$ aux frères pour qu'ils puissent se chauffer. Le notaire Champagne comprenait la situation des frères beaucoup mieux que les commissaires que les Clercs de Saint-Viateur avaient d'ailleurs surnommés, par dérision, «les Sages de Saint-Eustache».

L'année suivante, à la fin de mars 1988, quelle ne fut pas la surprise du frère Lussier de recevoir du secrétaire de la commission scolaire une lettre aussi courte que sèche lui annonçant que l'engagement des frères ne serait pas renouvelé pour l'an prochain. Voici la teneur de ce document qui ne justifiait en rien une décision aussi étonnante que brutale:

«Je suis chargé par les Commissaires d'école de la municipalité scolaire de Saint-Eustache, de vous informer qu'ils entendent et veulent discontinuer, à l'expiration de la présente année scolaire, l'engagement qu'ils ont fait avec votre Communauté pour l'enseignement que vous donnez à l'Ecole Modèle des Garçons dans la dite municipalité scolaire de Saint-Eustache».

Il ne faut cependant pas croire que le président des commissaires, le curé Guyon, approuvait leur comportement. Loin de là. Dans la querelle du chauffage, il s'était nettement rangé du côté des frères et du secrétaire. Pour avoir un meilleur éclairage sur cette situation étrange et comprendre les attitudes des différentes parties en cause, rien de mieux que de parcourir ensemble une lettre adressée justement par le curé Guyon au supérieur des Clercs de Saint-Viateur. Cette lettre porte la date du 19 juillet 1888, soit quelques mois après la décision des commissaires de ne pas renouveler l'engagement des frères.

«Monsieur le supérieur,

Hier au soir, nous avons eu une assemblée de Commissaires d'école, ces MM. ont demandé un sursis pour l'engagement de nos Maîtres. Ils nous ont demandé de retarder jusqu'au 1er août. Malheureusement je serai en retraite et nous avons remis la partie au 6 août. Ils demandent ce retard dans l'espérance que le gouvernement leur accordera la division de la municipalité avant ce temps.

L'Honorable Champagne me dit que les choses demeureront telles qu'elles sont pour cette année. Notre malaise vient d'un pauvre petit Notaire qui n'ayant pas de pratique veut se populariser en disant aux gens...«Séparez-vous, vous n'aurez presque rien à payer.»

Tout le monde veut garder les Frères mais ne rien payer. Ici les frères sont bien vus et même estimés. On ne voudrait pas les perdre. C'est ici que l'on voit de la mesquinerie de la part de certains de nos gens instruits. Ils font les plus beaux discours en faveur des Frères, ils auraient honte de les voir partir, disent-ils, mais la bourse reste fermée.

Veillez, s'il vous plaît, s'il est possible, patienter encore un peu. Je ne voudrais pas, pour tout au monde, perdre mes Frères.

La Fabrique, autorisée par l'Archevêque, donnera 100 piastres si la municipalité se divise. Comme le Frère Lussier est au courant de notre position, il vous expliquera aussi bien que moi nos difficultés. Il me ferait peine de voir votre communauté perdre Saint-Eustache d'autant plus qu'il va être réglé que la Fabrique fera toutes les réparations nécessaires et exigées à notre Académie.

Encore une fois, monsieur le Supérieur, je crois que le départ des Frères de Saint-Eustache serait une humiliation pour moi. J'attends avec la plus grande espérance un bon résultat de notre prochaine assemblée. Aidé du ciel, j'ose dire que les Frères nous resteront.

Je suis, Mr le Supérieur, avec un profond respect, votre bien dévoué serviteur.»

Ainsi donc, si on en croit le curé Guyon, toute cette malheureuse histoire a été montée par

«un petit notaire» qui n'a pas de pratique mais qui aimerait bien, sans aucun doute, devenir secrétaire-trésorier d'une seconde commission scolaire.

Ce petit notaire, c'est Georges-N. Fauteux.

Déçu et frustré de ne pas avoir obtenu «sa» seconde commission scolaire pour les habitants des rangs, le notaire Fauteux avait donc décidé de tout faire pour embrouiller la situation. Une bonne façon de le faire, c'était de faire en sorte que l'engagement des frères ne soit pas renouvelé.

A force d'intrigues et aussi grâce à la complicité des commissaires d'école issus de la partie rurale de la paroisse, «le petit notaire» réussit à se faire engager comme secrétaire de la commission scolaire de Saint-Eustache le 5 septembre 1888, moins de deux mois après la lettre du curé Guyon dénonçant l'action et la roublardise de ce triste sire.

Le curé Guyon, président de la commission scolaire, et le commissaire Alfred Limoges, marchand du village, protestèrent mais bien en vain contre cet engagement. D'ailleurs, le procès-verbal de l'assemblée des commissaires du 5 septembre 1888 fait état de cette protestation en ces termes... «M. Limoges et M. le Président protestent contre cette motion qui n'est dictée que par des sentiments déloyaux de haine ou de vengeance, vu que M. Champagne remplit ses devoirs de secrétaire-trésorier correctement depuis plus de 28 ans.»

Le «petit notaire» avait de la suite dans les idées. Il voulait la disparition des frères. Quelques mois après sa désignation comme secrétaire des «Sages», il adresse au supérieur de la communauté le message suivant:

«Révérend Monsieur,

Je vous inclus au nom des commissaires d'école de Saint-Eustache dont je suis secrétaire-trésorier, un avis pour empêcher que l'engagement contracté avec vos frères pour l'enseignement à l'école du village de Saint-Eustache, se continue par tacite reconduction. Je vous prie d'être assez bon d'accuser réception de l'avis...»

Et voici en quels termes était rédigé cet avis:

«Messieurs,

Je vous donne avis que par une résolution spéciale de Messieurs les Commissaires d'Ecole de la Municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Eustache, à une séance tenue le vingt-sept mars courant, je suis autorisé à vous notifier, et par les présentes je vous notifie que votre engagement avec les Commissaires d'Ecole de la paroisse de Saint-Eustache, arrondissement Numéros 1, 2 et 3, pour l'année scolaire 88-89 finira avec la présente année d'enseignement et que votre engagement ne pourra pas continuer par tacite reconduction...»

La réaction étonnée de la communauté ne se fit pas attendre bien longtemps. L'assistant-provincial, le Père Ducharme adressa au curé Guyon une courte lettre s'étonnant de ce que les commissaires d'écoles «ne motivent pas leur résolution». Il ajoute également... «Nous serions désireux de connaître les motifs du renvoi de nos frères.»

Puis, s'adressant plus directement au curé et président de la commission scolaire, le Père Ducharme écrit...

«Si vous-même, Monsieur le Curé, avez quelques griefs contre nos Religieux, vous nous obligeriez en nous les faisant connaître, de même que les sujets de mécontentement qui pourraient exister contre nous dans votre paroisse.»

Profondément troublé par ce qui arrive et dégoûté - il faut bien le dire - par le comportement des commissaires et de leur secrétaire-trésorier, le curé Guyon répond au Père Ducharme dès le lendemain, soit le 9 novembre, en ces termes...

«Mon Rév. Père, en réponse à votre lettre d'hier, je dois vous dire que vos Frères de Saint-Eustache sont vénérés et respectés. Tous, riches et pauvres, reconnaissent leur utilité et la nécessité de les avoir pour notre grand village. Tout le monde ici reconnaît l'habileté du Frère Directeur et de ses Confrères.»

«Voici l'obstacle: trois Commissaires qui veulent séparer la paroisse du village; aidés par un petit Notaire noir, qui veut avoir de l'ouvrage, ont semé la division dans la paroisse. Ils sont trois commissaires contre deux. Il n'y a rien à faire avec de pareils gens qui ne cherchent pas l'éducation, mais qui cherchent à diminuer les cotisations.

«L'an dernier, avec l'aide du Docteur Marsil, soutenu par les Honorables Mercier et Gagnon, on a réussi à renverser l'ordonnance du Surintendant. Nos pauvres commissaires ignorants et le petit Notaire ne veulent pas envoyer les Frères mais ils veulent que le village seul les paye, mais mon village est pauvre.

«M. Limoges, un bon commissaire, ne pense pas que Mercier et Gagnon dérangent ce qui a été réglé l'an dernier, tant mieux.

«J'aimerais à vous voir ou le Père Beaudry, à Saint-Eustache; vous pourriez passer un dimanche ici. Il me semble que vos paroles feraient du bien...»

Bien sûr, le Père Ducharme fut réconforté par les bonnes paroles du curé Guyon... «Elles confirment le témoignage que nous rendait déjà notre conscience d'avoir accompli notre devoir.» Mais il doit décliner l'invitation du curé de venir à Saint-Eustache pour s'adresser aux paroissiens. «Ce travail doit être fait par un autre», écrit-il.

Dans le but d'inciter les Clercs de Saint-Viateur à ne pas abandonner Saint-Eustache, le commissaire Alfred Limoges, influent personnage et marchand général du village, écrit lui aussi au Père Charles Ducharme, supérieur provincial. Voici quelques extraits de cette lettre datée du 24 avril 1889...

«Monsieur le curé me charge de vous écrire ce que je pense de l'avis qui vous a été envoyé par notre secrétaire. Vous êtes sans doute au courant de ce qui s'est passé dans notre paroisse et malgré que la majorité des commissaires est contre le réengagement des Clercs de Saint-Viateur, je suis convaincu qu'aux prochaines élections - deux des commissaires composant la majorité sortant de charge - nous pourrions faire

élire des partisans du village et alors l'engagement de vos Frères serait assuré.

«De plus, la motion chargeant le secrétaire de vous notifier n'a pas été faite légalement, les noms des instituteurs et institutrices ne sont pas mentionnés dans la résolution et cela est obligatoire. Si par le cas les élections nous étaient défavorables, vous pourriez vous prévaloir de cet oubli de notre secrétaire qui est l'âme des opposants, et continuer encore un an l'arrangement fait entre vous et les commissaires de Saint-Eustache.

«Veuillez donc, Révérend Monsieur, si vous ne voulez pas profiter de cette lacune dans notre résolution, retarder l'engagement de nos Frères dans d'autres municipalités jusqu'après l'élection des commissaires et si nous ne réussissons pas nous vous le laisserons savoir de suite...

Une semaine plus tard, le 1er mai 1889, le Père Ducharme répondait à M. Alfred Limoges en ces termes...

«...Nous ne pouvons faire aucune démarche pour rester à Saint-Eustache contre le gré de la Commission scolaire... et nous ne nous prévaudrons point de l'irrégularité de la motion... Cependant, s'il s'opère un changement dans les membres de la Commission ou dans les dispositions de la Commission actuelle, nous n'aurons plus d'objections à rester à Saint-Eustache. En conséquence nous laisserons nos Frères à votre école jusqu'après la prochaine élection des Commissaires pour en connaître l'issue et nous conformer aux circonstances.»

Finalement les Frères eurent raison de ne pas quitter immédiatement Saint-Eustache. Les élections de juillet 1889 virent la disparition du commissaire Pierre Bélisle alors que les MM. Lanthier et Lamanque finirent par comprendre les manigances du «petit notaire».

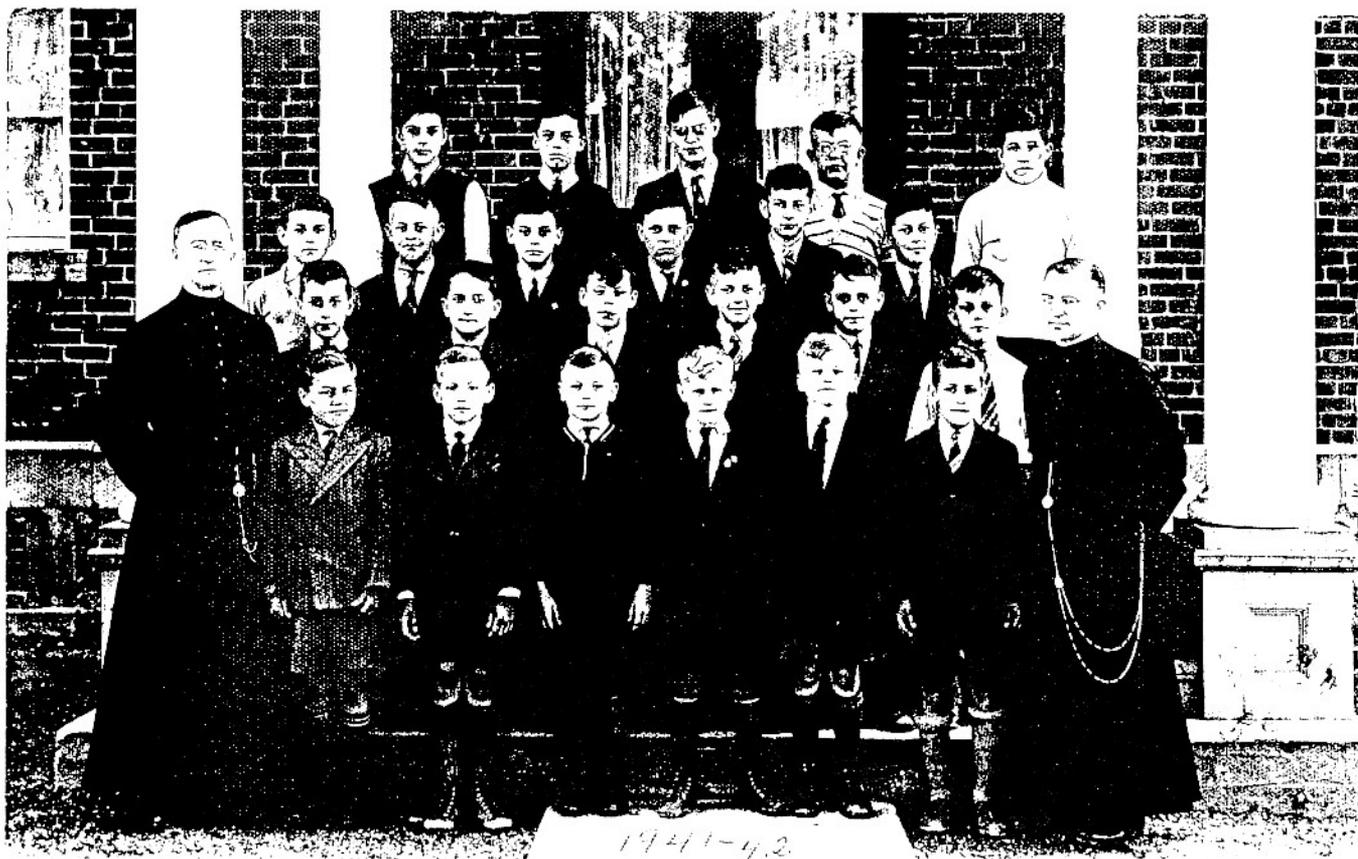
Le 23 juillet, M. Alfred Limoges proposa «que les Clercs de Saint-Viateur soient de nouveau engagés pour la somme de 740 piastres.» Afin de ne pas perdre la face et aussi pour pouvoir en parler avec le «petit notaire», les autres commissaires décidèrent d'ajourner la séance et de se donner quatre jours de réflexion. Une telle manoeuvre irrita profondément le curé Guyon

qui bondit sur son fauteuil présidentiel et fustigea vertement les commissaires pour leur conduite équivoque.

Trois jours plus tard, le 27 juillet 1889, Monsieur Limoges finit, enfin, par faire réengager les Frères... pour 640 piastres. Maintenant bien appuyés par le curé Guyon et forts de leur victoire contre la commission scolaire et son secrétaire, les Frères exigèrent une nouvelle école.

Les commissaires la leur accordèrent sans discuter. C'était dans le plus grand intérêt de tous.

Au cours des années qui suivirent, les Clercs de Saint-Viateur durent encore affronter les commissaires en maintes occasions. On serait tenté d'écrire que, bien souvent, ils ont accompli leur oeuvre d'éducateurs en dépit de l'incompréhension et le comportement irresponsable des commissaires d'écoles.



C'était donc en 1941 ou 1942. Si le collège a fait place à des cabanes-à-moineaux, plusieurs des écoliers qui apparaissent sur cette photographie sont toujours à Saint-Eustache. Nous les voyons ici entre le frère directeur Lorenzo Villeneuve, à gauche, et le frère Lucien Rivest à droite. De gauche à droite: Première rangée: M. Singher, Claude Lamoureux, Marcel Legault, Jean- Guy Levac, Claude Blain, Roland Latour. Deuxième rangée: Marcel Locas, André Prud'homme, Jean- Claude Thibodeau, Jean- Guy L'Ecuyer Roméo Goyer, Marcel Lavoie. Troisième rangée: Michel Rousseau, Fernand Théorêt, Gilles Boileau, André Dauphinais, Marcel Dumas, Gaston Dauphinais. Quatrième rangée: Gérard Lord, M. Renaud, M. Beauchamp, Jean- Guy Daoust et M. Brisebois.

1915: EUGÈNE DUQUETTE VA AGRANDIR LE VIEUX COLLÈGE

par Gilles Boileau

1915 fut une année qui a marqué l'histoire de l'éducation à Saint-Eustache. Ce fut, en effet, l'année où l'on a décidé d'agrandir le vieux collège du Sacré-Coeur, construit en 1890. Le collège «agrandi» restera debout jusqu'en 1974, alors que les autorités de la ville de Saint-Eustache décidèrent de le faire démolir...

Pour rédiger les quelques pages qui suivent, nous nous sommes largement inspiré du Journal de la Maison, tel que rédigé par le frère Joseph Lévesque, alors directeur à Saint-Eustache.

Ce journal est en réalité une véritable chronique de la vie quotidienne telle qu'elle se déroulait au collège et même dans le village et la paroisse.

G.B.

C'est le jeudi 5 août 1915 que le frère Lévesque a appris l'heureuse nouvelle de la bouche du curé Herménégilde Cousineau: le gouvernement acceptait de verser la jolie somme de 4 000\$ pour l'agrandissement du vieux collège.

A cette époque, c'est M. Arthur Sauvé qui était le député du comté de Deux-Montagnes. Il appartenait au parti conservateur. M. Magloire Légaré, meunier, était maire du village et M. Ernest Lahaie président de la Commission scolaire.

Le directeur, bien entendu, s'empressa de communiquer la bonne nouvelle à ses collègues, les frères Camille Gervais, Napoléon Phaneuf, Henri Fournier et Joseph Durand, ce dernier tout nouvellement arrivé à Saint-Eustache.

Suite à cette bonne nouvelle de la contribution du gouvernement, les commissaires d'école décidèrent de se lancer dans la construction immédiatement, sans plus attendre. On en parlait depuis si longtemps! Enfin, c'est ce que croyait et surtout ce qu'espérait le frère directeur. Mais en homme sage, il ne se réjouit pas inutilement

et attendit que la décision des commissaires soit annoncée.

Cette décision, pour lui et les quatre autres frères du collège, était lourde de conséquences. En effet, malgré les travaux d'agrandissement il faudrait quand même assurer le déroulement normal des activités pédagogiques. Un aussi vaste chantier allait certainement perturber les activités normales mais le frère directeur ferait tout son possible pour réduire les inconvénients au minimum. Rien à craindre avec le frère Jos Lévesque!

En date du 23 août, le chroniqueur nous apprend que c'est M. Eugène Duquette qui fut l'heureux soumissionnaire choisi pour entreprendre et mener à terme les travaux d'agrandissement du collège. Le coût total de cette grande entreprise allait atteindre 10 000\$. Ce serait certainement l'un des plus vastes et des plus actifs chantiers à se tenir dans la région. Déjà on en parlait aux quatre coins de la région.

Le premier voyage de sable arriva sur le chantier dans la matinée du 26 août. Tout allait maintenant commencer. Et avec le début des tra-

vaux, allait aussi débiter un défilé incessant de visiteurs de marques et de simples curieux désireux de se rendre compte de l'ampleur ou de l'état d'avancement des opérations. Ainsi les premiers visiteurs s'amènèrent au collège le 26 août. Ce furent les frères de l'Ecole Querbes qui viennent les premiers, profitant sans aucun doute de leurs derniers beaux jours de vacances. Venus en auto de Montréal, les frères partagèrent le repas du midi avec leurs confrères de Saint-Eustache.

A peine s'étaient-ils mis à table dans le petit réfectoire de la communauté qu'arrivèrent de Saint-Joseph-du-Lac le curé Peltier, accompagné du docteur Pominville et d'un dénommé Viau. Il y eut donc une deuxième tablée vers 1 h. 30. Maintenant que les travaux avaient débuté, les frères du Collège du Sacré-Coeur jouiraient bien malgré eux d'une grande popularité. On viendrait les voir en grand nombre, et de partout... eux ou le vaste chantier.

C'est le 30 août seulement que l'on entendit pour la première fois le bruit assourdissant du pic des démolisseurs: on commença par enlever les boiseries et les radiateurs du mur nord. Le lendemain, c'est tout le mur de brique du côté nord qui s'écroulait dans un vacarme terrible. Dans les heures suivantes, on s'empressa d'ériger une cloison temporaire du haut de l'édifice jusqu'au plancher de la petite classe. Déjà le vieux collège avait changé de visage. Il ne serait plus jamais le même. Après un quart de siècle, il faudrait s'habituer à un nouveau coup d'oeil. Tout autour du chantier, parents, voisins et curieux échangeaient leurs impressions. Certains se réjouissaient ouvertement de voir que le collège, grâce à ces travaux d'agrandissement, rayonnerait encore davantage. D'autres, plus discrets et presque silencieux, éprouvaient un brin de nostalgie à la vue de cette trouée béante dans le grand mur du côté de la rue Saint-Nicolas. Le coeur du collège était à découvert.

Les travaux étaient amorcés depuis moins d'une semaine que déjà Monseigneur Paul Bruchési, archevêque du diocèse de Montréal, annonça sa visite. Accompagné du curé Cousineau et de quelques autres ecclésiastiques de marque, Monseigneur Bruchési se rendit sur le chantier dès le 1er septembre. Après s'être entretenu avec M. Eugène Duquette et quelques-uns de

ses ouvriers, l'éminent visiteur fut reçu au parloir du collège où tout le personnel enseignant lui présenta ses hommages les plus respectueux. Tout heureux de cette visite aussi inattendue qu'agréable, le frère directeur s'empressa de dérouler tous les plans du chantier devant Sa Grandeur qui sembla fort impressionnée par l'ampleur des travaux. En quittant le chantier, Monseigneur Bruchési se rendit à pied au presbytère où il prit quelques moments de repos avant de regagner la ville.

Il n'était pas question, en dépit de tous les inconvénients causés par les travaux, d'annuler ou de retarder le début de l'année scolaire. En ce lundi 6 septembre 1915, 180 élèves se présentèrent au collège du Sacré-Coeur pour entreprendre ou pour continuer leurs études élémentaires. De ce nombre, il y avait, entre autres, M. Philippe Légaré.

Petit à petit, la section neuve du collège prenait forme. On compléta rapidement les assises de la nouvelle bâtisse et en un rien de temps le solage de pierre sortit de terre. Tout en montant le solage, les maçons prirent bien soin d'ajuster avec grand soin les encadrements en pierre des soupiraux. Par contre, les frères se montrèrent très malheureux de l'emplacement de la nouvelle porte que l'on perça dans le solage pour donner accès à la cave. Même après discussion, cette question de la localisation de la porte ne se régla pas à la satisfaction de la maison ou de la communauté.

Les travaux, qui avançaient selon l'échéancier prévu, furent arrêtés temporairement le 17 septembre. Le constructeur, fort déçu de ce contretemps, dut attendre jusqu'au 28 du mois pour recevoir les lambourdes d'acier nécessaires à la structure de la bâtisse. C'est à cette date que furent livrées, par camion, les 6 000 livres de fer et d'acier indispensables. Déposé et empilé près du pont de Bellefeuille, tout ce matériel fut transporté sur les terrains du collège en «voiture double».

Avec la livraison de ces poutres et colonnes, les travaux pouvaient «commencer pour tout de bon», écrit dans son journal le chroniqueur du collège. Afin de monter ces lourdes pièces d'acier le plus rapidement possible, M. Eugène Duquette reçut l'aide de MM. Omer Jubinville, Adélard et Nephtali Grignon.

Pour mettre ces poutres dans leur position définitive, il fallut installer cables et poulies. L'opération demandait autant de précision que de prudence. Au cours des manoeuvres, le cable de tête glissa et une pièce tomba sur une lambourde installée plus bas. Heureusement la poulie résista au choc et l'accident ne fit pas de victimes. Si la poulie avait cédé, plusieurs ouvriers auraient pu subir de graves blessures.

Le 29 septembre marqua une étape cruciale dans l'avancement des travaux: en cette journée on monta les grandes poutres et on commença aussi à poser la brique du côté de la cour. C'est à MM. Aristide Raby et Joseph Ladouceur que l'on avait confié cette délicate tâche. A six heures du soir, au moment de suspendre les travaux jusqu'au lendemain, on voyait déjà le mur s'élever. Le lendemain, les trois frères Berthelet, du rang du Lac, s'amènèrent sur le chantier. Ouvriers habiles et expérimentés, les trois frères permirent d'accélérer l'élévation du mur. Poser la brique, pour eux, était un jeu d'enfants.

Au 30 septembre, il y avait donc sur le chantier cinq poseurs de briques, cinq ouvriers, un maçon et 4 manoeuvres, sans, compter M. Eugène Duquette, le grand patron. Un grand total de 15 hommes déterminés qui souhaitaient achever la plus grande partie possible des travaux avant que ne débute l'hiver.

Au début d'octobre, les murs étaient déjà bien avancés tant du côté jardin que du côté cour. Pendant que la brique montait chaque jour un peu plus, on reçut les lambourdes et les colonnes qui manquaient encore. Les travaux s'effectuaient avec rapidité et tout allait bien si on en croit toujours le chroniqueur...

«Tout marche bien dans la construction et grâce à Dieu, à qui je dois mille remerciements, nulle avarie grave, nul accident n'est à déplorer. Nous continuerons à faire prier les enfants pour demander la bénédiction du bon Dieu pour tous les ouvriers au collège.»

S'il n'y avait pas d'accidents, il pouvait cependant y avoir du mauvais temps. C'est ce qui arriva le 5 octobre alors qu'il plut 24 heures. Les travaux ne débutèrent qu'à 9 heures le lendemain. On posa bien les lambourdes d'acier mais le mauvais temps empêcha les poseurs de briques de poursuivre leur travail. A peine

purent-ils en poser quelques rangs en fin d'après-midi. Une fois les lambourdes posées, les ouvriers y fixèrent les madriers devant servir de soliveaux sur lesquels reposerait le plancher du 2^e étage.

C'est à l'aide d'une «chèvre» de bois et de poulies que les manoeuvres hissaient au deuxième étage les matériaux nécessaires à la nouvelle construction. On allait se servir de cette chèvre d'étage en étage et jusque sur la couverture. Une ouverture avait été réservée, au centre de la maison, pour ainsi faciliter la montée des matériaux et des outils.

Chacun sait qu'une chèvre n'est autre chose... *«qu'un appareil de levage composé le plus souvent de trois poutres disposées en pyramide triangulaire dont le sommet soutient une poulie manoeuvrée à l'aide d'un treuil.»* Mais qui donc actionnait le cable? La réponse est bien simple...

«Le gros cheval blond d'Eugène Duquette est attelé sur le cable de la chèvre et c'est par sa force que tous les matériaux sont montés aujourd'hui au 2^e étage.»

Les murs de briques continuent de s'élever... Dans la soirée du 7 octobre, les membres du conseil municipal du village, réunis en assemblée, ont acquiescé à la requête des commissaires d'écoles. Dorénavant, les classes ne se feront plus au collège mais plutôt dans les diverses salles de l'hôtel de ville, pour toute la durée de la construction, bien entendu. Il y avait trop de bruit, trop de poussière et surtout trop de danger pour garder encore plus longtemps tous les jeunes garçons dans le collège. D'ailleurs, leur présence gênait considérablement les ouvriers dans leur travail. Certains allaient donc déménager temporairement.

Exceptionnellement, les classes prirent fin à 3 heures dans la journée du mercredi 13 octobre. Les enfants furent renvoyés à la maison avec la consigne expresse de consacrer la fin de l'après-midi à leurs études. Ce congé forcé avait pour but de permettre le transport des tables et des pupitres dans les classes temporaires aménagées dans l'hôtel de ville, sur la rue Saint-Eustache. Il fallait d'abord déplacer trois classes: les 1^{ère}, 2^e et 4^e années. Tout devait être en place pour le surlendemain matin, vendredi. Une fois le vendredi venu, tous les élèves des classes déjà

mentionnées se rendirent, en rangs, deux par deux, dans leurs nouveaux locaux. Pour l'instant, il n'était pas question de déranger les élèves des classes de 3^e, de 5^e et de 6^e.

En cette journée du 15 octobre, les ouvriers hissèrent au haut des murs les croix de pierre qui furent encavées dans la brique. On s'occupa également de l'installation de la corniche de la nouvelle bâtisse. Pour effectuer ce travail à la fois difficile et fort délicat, Eugène Duquette fit appel à une vieille connaissance en la personne de M. Adrien Bouvrette, ferblantier de son métier. Maintenant rentier, M. Bouvrette accepta spontanément d'accomplir cette besogne. Il accepta aussi d'installer les nouvelles fournaïses.

Les élèves qui n'avaient pas été déménagés dans les locaux temporaires de l'hôtel de ville commençaient à souffrir grandement des travaux en cours. Ils devaient demeurer dans leurs classes respectives pour les périodes d'études.

Tous ces grands travaux d'agrandissement exigeaient la modernisation de quelques infrastructures et services comme les égouts, par exemple. Il a donc fallu creuser un nouveau canal adapté à de nouveaux besoins. Le creusage de ce canal a débuté le lundi 18 octobre. Il partait du coin sud-est de la nouvelle bâtisse pour se diriger en ligne droite vers le coin nord-est de la cour, près de la terre des soeurs.

Le creusage devrait prendre un bon moment puisqu'il aura environ 1 000 pieds de longueur. On y installera un tuyau de 9 pouces de diamètre, avec une pente adéquate afin d'assurer le bon écoulement des eaux usées. Le tout début du gros tuyau se trouve à une profondeur de 8 pieds, juste au coin de la nouvelle construction et passe sous le point d'appui des fondations.

Aujourd'hui, vendredi 22 octobre: il n'y a pas de classe afin de souligner la fête de saint Viateur. A cette occasion, le curé Cousineau se rend au collège partager la table des frères. Il leur manifeste de cette façon son estime et son encouragement. Tous les religieux sont là, autour de leur pasteur, et semblent apprécier cette visite qui les honore et les reconforte. Pour la circonstance, les frères ont même invité M. Albert Filion, le maître laïque, à prendre place

avec eux autour de la table. C'était la première fois que M. Filion était ainsi invité.

Les travaux progressant toujours davantage, il faut maintenant songer à déplacer les élèves de 3^e année qui iront s'installer dans la grande sacristie, en arrière du maître-autel, dans l'église. Les récréations se prendront sur le terrain attenant à l'église, du côté du couvent. Quant aux garçons de 5^e et de 6^e années, ils demeurent encore au collège, dans leurs classes respectives.

Les ouvriers, eux, en sont rendus à terminer la première couverture. On a d'abord posé des colombages de trois pouces par trois pouces en travers que les couvreurs ont eu soin de bien goudronner. Ils ajouteront, dans quelques jours, plusieurs épaisseurs de papier noir. A son tour, chaque rang de papier sera lui aussi bien enduit de goudron. Par la suite, on épanchera sur ce papier une bonne épaisseur de gravier. Bien impressionné par le travail de M. Eugène Duquette et de ses ouvriers, le frère responsable de la chronique écrit avec sincérité...

«Comme on peut le constater, l'entrepreneur ne néglige rien dans la construction de la couverture pour la rendre forte et durable.»

Les systèmes de climatisation ou de ventilation étant encore peu sophistiqués à cette époque - nous sommes en 1915 - on utilisera l'espace compris sous la toiture comme réservoir d'air frais pour alimenter les ventilateurs de la maison neuve. L'air n'arrivant pas directement de l'extérieur, mais y étant emmagasiné depuis un certain temps, sera nécessairement plus ou moins réchauffé ou rafraîchi, selon les saisons. Cette heureuse disposition remplissait d'aise les frères qui écrivaient que cette «trouvaille» était tout à l'honneur de l'architecte... dont le nom n'est aucunement mentionné dans cette chronique de l'époque. C'était un M. Turgeon, de Montréal.

Nous voilà rendus à la fin d'octobre. L'hiver s'annonce. Il faut accélérer les travaux si l'on ne veut pas être bloqué par la neige et le froid. Les ouvriers redoublent d'ardeur et les garçons de 5^e et de 6^e années doivent maintenant suivre leurs cours dans le parloir. Il n'y a que bien peu d'espace pour 18 écoliers. Chacun se rend compte qu'il devra accepter certains sacrifices.

Les pluies de novembre débiteront bientôt et achèveront de massacrer le terrain de la cour, déjà toute éventrée par le creusage du canal d'égout. Bientôt la grande cour de récréation ressemblera à un véritable champ de bataille... ou à une mer de boue.

Durant tout ce temps, les commissaires d'école suivent les travaux de très près. Après avoir réfléchi, ils décident de faire faire tous les planchers du troisième étage en bois dur. Pour permettre aux ouvriers d'enlever les planches des vieux planchers, il faut transporter la classe de syntaxe au parloir, elle aussi. En outre, ces messieurs ont décidé de doter le dortoir de cabinets d'aisance. Autre dérangement en perspective puisque l'entrepreneur devra installer quelques gros tuyaux de plus pour recevoir les eaux des cabinets et des éviers, en plus des eaux de ruissellement s'écoulant de la couverture.

Vendredi 29 octobre: journée mémorable à sa façon. Les ouvriers donnent une troisième couche de peinture au grand mât et l'installent définitivement. Avant longtemps, on pourra hisser le drapeau.

Il fait maintenant moins froid un peu partout dans le collège puisque les fenêtres sont enfin posées au troisième étage. Il semble que le froid faisait souffrir les religieux, car l'auteur de ce journal écrivait en date du samedi 30 octobre les quelques lignes qui suivent:

«Ce n'est pas sans raison que nous soupirions ardemment sur la pose des châssis, car le vent froid qui dure depuis quelques jours a fini par nous glacer.»

Nous voilà en novembre. Du 1er au 6, il n'y a pas d'école. La raison? La fête de la Toussaint, la Commémoration des Morts et les Quarante-Heures. Les premiers arrivés à la reprise des travaux furent les électriciens, venus en auto avec tout leur attirail. On sent que la fin des travaux est maintenant assez proche.

Une mauvaise nouvelle frappe les religieux: dans la deuxième semaine de novembre le frère directeur tombe malade. N'ayant pas voulu quitter sa chambre en dépit du grand froid qu'il y faisait, il a été victime d'une bonne grippe. Il est immobilisé pour au moins une semaine.

Cédant aux instances de ses confrères, il accepte de voir son lit transporté dans la grande salle de la communauté. Il peut s'y reposer un peu mieux mais il est souvent ennuyé par les allées et venues des ouvriers, surtout par les odeurs fortes se dégageant des travaux de peinture. Enfin! Le frère directeur a pu reprendre son enseignement, aujourd'hui ce 22 novembre, après une longue semaine d'absence bien involontaire.

Vers la fin de novembre, on commence vraiment à voir assez distinctement le vrai visage de la nouvelle bâtisse. Il faut aussi reconnaître que des améliorations sensibles auront été apportées dans le vieux bâtiment. Lentement mais sûrement, on voit arriver tout ce que les frères avaient souhaité: des radiateurs, de nouveaux éviers et un bain que l'on avait accepté de donner aux religieux lors de l'assemblée des commissaires d'écoles tenue le 14 dernier. Le chroniqueur en était tout heureux...

«Enfin avec une grande patience et un travail constant nous avons réussi à tout obtenir suivant les désirs de notre supérieur et suivant ce que le bon sens demande.»

«Espérons maintenant que de nouveaux besoins ne surgiront pas», écrivait l'auteur du Journal. C'est dans l'après-midi que les poseurs de fournaies sont arrivés. Il n'était pas trop tôt! Après avoir fait le nécessaire et avoir mis de l'eau dans les radiateurs, les fournaies ont fonctionné pour la première fois. Oh, bienheureuse chaleur! Malheureusement l'un de ces engins coule beaucoup et cela gêne les ouvriers. Quoi qu'il en soit, les frères n'en appréciaient pas moins cette première chaleur qui arrivait à la fin de novembre. Pendant que les fournaies étaient mises en marche, MM. Joseph Rochon et Adélarde Grignon réparaient le portique de la cuisine à la grande satisfaction de tous. Ce portique ajoutait une autre protection contre le froid. Chacun s'affairait à mettre les frères à l'abri du froid. MM. Alphonse Grignon et Aldéric Berthelet mettaient la dernière main à la grande vitre de la porte de la salle de récréation. On ne reconnaissait plus le vieux collège. Pas un recoin qui fut laissé de côté. On rénovait partout. Un bain tout neuf et des toilettes furent même installés à la place du petit escalier qui avait toujours conduit à la salle de communauté.

Ce ne sont pas les travaux d'agrandissement qui ont freiné les visites. Loin de là. Dans les derniers jours de novembre, M. Goyer, un retraité du village, s'amena au collège en compagnie des frères Gonneville, Bélanger et Delisle. Grand ami du frère directeur, M. Goyer offrit à ce dernier un gros coq qu'il avait lui-même payé 15,00\$. Il lui donna aussi un jeune coq du printemps dernier pour mettre dans le poulailler de la communauté où ils allaient sans doute se pavaner sous l'oeil admirateur des jeunes poulettes. Conscient de la valeur de ce présent, le frère directeur s'engagea à remettre à M. Goyer, dès l'automne prochain, deux jeunes coqs bien fringants.

Au début de décembre, les religieux eurent la visite de M. Turgeon, l'architecte, qui se déclara très satisfait de la qualité de la nouvelle bâtisse qu'il visita d'un bout à l'autre. Il suggéra à l'entrepreneur, avec raison sans doute, de poser des briques réfractaires au plafond de la chambre des fournaies afin de prévenir tout danger d'incendie. Avant de les quitter, le distingué visiteur s'engagea à faire parvenir au frère directeur une copie des plans du collège ainsi qu'une collection complète des plans des 45 églises auxquelles il avait travaillé dans la région.

La fin des travaux approchait rapidement. Les planchers de bois dur sont presque tous terminés pour l'Immaculée-Conception. On commence à installer les divisions vitrées du 3^e étage, entre les classes. Les frères, qui suivent l'avancement des travaux de très près, se disent très heureux de la disposition des locaux et de leur aménagement. Dans deux jours, les chassis doubles seront posés. La nouvelle maison prend forme de plus en plus et de mieux en mieux. Son apparence commence à impressionner tout le monde.

Les peintres sont arrivés le 13 décembre. Tous les travaux de peinture ont été confiés au deux Messieurs Landry et à M. David Binette. Ils n'ont pas perdu de temps et ont accompli une excellente besogne. A propos, l'un de ces Messieurs Landry, Joseph, fut maître-chantre à Saint-Eustache pendant plus de 50 ans. Tout comme M. Eugène Duquette, le grand responsable de la construction, M. Landry figure parmi la galerie des personnages légendaires de Saint-Eustache.

Chacun s'affaire à mettre une dernière main aux travaux. Pendant que M. Honorius Beauchamp passait la machine à «varloper» sur le plancher du dortoir et celui des classes, M. Adrien Bouvrette, lui, montait les tuyaux des radiateurs. Les autres ouvriers posaient les moules. Les électriciens, pour leur part, brillaient par leur absence. Sans doute avaient-ils commis quelques bêtises, puisque le chroniqueur se permet de porter un jugement sévère sur leur compétence en écrivant... «Les électriciens ne se sont pas encore montrés aujourd'hui: on croirait, ma foi, qu'ils commencent à réaliser leur gaucherie ou leur peur...»

Dans la deuxième quinzaine de décembre, les ouvriers s'employaient à tout terminer: fournaies à mettre au point, divisions vitrées à installer entre quelques salles de classe, boiserie à figoler, cadres de fenêtres à mettre en place. MM. Cyrille Landry et David Binette, avec leurs pinceaux, suivaient les menuisiers pas à pas. Quant à lui, M. Adrien Bouvrette éprouva beaucoup de difficultés à poser deux «Richelieu», dans le nouveau dortoir... Ces deux gros tuyaux de renvoi lui donnèrent beaucoup de fil à retordre. Près de la chambre du frère directeur, MM. Séraphin Beauchamp et de Bellefeuille posaient les derniers carreaux du plancher. Il manquait bien encore quelques chassis, mais ils arrivèrent directement de la manufacture de Lachute.

Jusqu'à la dernière minute, les commissaires d'écoles acceptèrent de voter les sommes nécessaires aux dernières améliorations décidées. C'est ainsi qu'on avait oublié d'aménager une cabine pour le surveillant du dortoir et d'installer des radiateurs dans la salle de bain de même que dans la chambre de la ménagère. Chose encore plus étonnante: on avait même oublié de poser un tableau noir dans chacune des classes.

C'est Eugène Duquette qui se rendit lui-même à Montréal, le 21 décembre, quelques jours seulement avant Noël, afin de se procurer tout ce qui manquait pour achever les travaux. Pendant que M. Duquette se rendait à Montréal, M. Joseph Rochon demeura chez lui afin d'y faire boucherie. Le chantier était presque désert en ce jour. En effet, M. Adélarde Grignon, «croque-mort» du village, était aussi accaparé par les funérailles de Madame Alphonse Danis. M.

Dominique Chartrand, dont les services avaient été retenus à cette occasion par M. Grignon, était aussi absent.

Le grand froid de l'hiver et les travaux en cours au collège n'ont pas arrêté les activités pédagogiques. Entre Noël et le Jour de l'An, la visite de l'inspecteur, M. Primeau, avait attiré au couvent tous les enseignants du village et de la paroisse. Toutes les institutrices de la campagne étaient présentes. Il y avait aussi les six religieuses du couvent, les cinq frères du collège et un instituteur laïc: M. Albert Filion.

Les travaux de construction n'étant pas encore complètement achevés, les commissaires d'écoles prirent la sage décision de prolonger les vacances des Fêtes.

Le jour tant attendu arriva. Du haut de la chaire, en ce dimanche 23 janvier 1916, M. le curé Herménégilde Cousineau invita tous les paroissiens à visiter «leur nouveau collège.» Il semble que les visiteurs se firent nombreux. Dans la Journal du collège, le chroniqueur rappelle cet événement en ces termes...

«Après la grand'messe, 120 personnes sont venues visiter notre maison agrandie. Dans l'après-midi les visiteurs ont continué à venir, et, je puis dire que les personnes venues au collège, aujourd'hui, se chiffrent vers les 300.»

«Chaque visiteur est heureux de constater que messieurs les commissaires ont su utiliser le bonus obtenu du gouvernement et la somme votée par la paroisse pour l'agrandissement du collège.»

«Ceux qui réellement s'occupent du collège ont su nous dire combien ils sont contents de constater qu'enfin nous sommes largement récompensés de nos années de misère passées dans notre vieux collège.»

«Aussi nous pouvons, sans crainte, attendre demain l'arrivée de nos 200 enfants. Nous avons de l'espace pour les mettre.»

Voilà, dans ses grandes lignes la petite histoire de l'agrandissement du vieux collège du Sacré-Coeur, à Saint-Eustache. Dans l'histoire de Saint-Eustache et du pays de Deux-Montagnes,

ce fut un bien beau moment dont il reste encore quelques témoins respectables.

Rappelons, en guise de conclusion, la liste de tous ces hommes de Saint-Eustache, ouvriers spécialisés ou simples journaliers, qui ont participé à ce vaste chantier et qui ont fait du vieux collège un collège tout neuf où plusieurs d'entre nous ont passé un bon nombre d'années.

Monsieur Eugène Duquette était en charge des travaux. Son équipe était formée de Messieurs

Omer Jubinville,
Adélar Grignon,
Nephtali Grignon,
Aristide Raby,
Joseph Ladouceur,
Adrien Bouvrette,
Joseph Rochon,
Roch Labelle
Alphonse Grignon,
Cyrille Landry,
Joseph Landry,
David Binette,
Honorius Beauchamp,
Séraphin Beauchamp,
M. de Bellefeuille,
Dominique Chartrand,
Aldéric Berthelet et...
...deux autres MM. Berthelet...

... et sans oublier le gros cheval blond d'Eugène Duquette.

C'est aussi à M. Eugène Duquette que fut confiée la rénovation de l'église de Saint-Eustache, en 1930, et la construction de la salle paroissiale, en 1948.

INQUIÉTUDES ET ANGOISSES

(commentaires inspirés du Journal de la Maison)

par Gilles Boileau

Durant leur séjour à Saint-Eustache, les Clercs de Saint-Viateur tenaient un journal. Ils y inscrivaient tout ce qui pouvait survenir d'important ou d'inusité aussi bien au collège que dans la paroisse. Cette chronique fort intéressante constituait le JOURNAL DE LA MAISON. L'examen attentif de ce document permet d'accroître considérablement nos connaissances sur la petite histoire de Saint-Eustache. Aussi y avons-nous puisé abondamment. Mais au-delà de l'histoire de chaque jour, nous y avons découvert certaines préoccupations ou quelques sujets d'inquiétude de la part des frères. Ils ne se gênaient pas pour commenter leur environnement quotidien et immédiat. Parfois même ils portaient des jugements sévères sur leur entourage. On y découvre surtout qu'ils étaient d'abord et avant tout des éducateurs consciencieux et dévoués.

G.B.

Pourquoi un Jardin de l'Enfance

1915... c'est l'année où les commissaires d'écoles ont confié à M. Eugène Duquette la lourde tâche d'agrandir le vieux collège. La valeur du contrat, on le sait, était de 10 000\$. Les frères souhaitaient depuis longtemps qu'on leur fournisse de meilleures conditions de travail. Ils le demandaient un peu pour eux, bien entendu, mais ils le demandaient aussi pour le plus grand bien-être des écoliers de la paroisse. Mais leur nouveau collège, ils ont bien failli ne pas l'avoir. Ce qui est certain c'est qu'ils l'ont attendu plus longtemps que prévu. Pourquoi donc? Parce qu'il y avait dans le village des gens importants qui auraient souhaité la fondation d'un Jardin de l'Enfance. Ces mêmes personnages désiraient qu'on mette de l'argent sur cette nouvelle construction plutôt que sur l'agrandissement du collège.

Il est étrange de constater que les commissaires, accompagnés de quelques constructeurs expérimentés, se soient rendus examiner la vieille bâtisse du collège le 21 février et que dès le lendemain trois Soeurs Grises arrivent au village

dans le but de visiter et de négocier l'achat du manoir Globensky, alors propriété de dame veuve Laurin. C'est ce manoir qui aurait été transformé en Jardin de l'Enfance.

Le dimanche suivant, le président de la Commission scolaire et le secrétaire rendaient visite aux Clercs de Saint-Viateur pour leur annoncer que les travaux d'agrandissement allaient être retardés. C'est aussi à ce moment que les frères eurent la confirmation que M. le curé Cousineau tenait grandement à voir les Soeurs Grises s'installer sur la Grande Rue.

Dans la Chronique du Collège, le frère Joseph Lévesque, alors directeur, se pose bien des questions: «Que va-t-il sortir de tout ce tracas? Il y a des influences néfastes qui entravent le projet d'agrandissement du collège et qui mènent un certain personnage important au rebours des vrais intérêts de la paroisse?». Puis, il ajoute... «Pourquoi vouloir fonder un jardin de l'enfance dans notre village, où le collège déjà existant pourrait amplement suffire à l'éducation de l'enfance? Certains voient d'un mauvais oeil tout progrès au collège. Le jeu caché de ces messieurs est depuis longtemps connu.

Quelles marionnettes n'essaient-ils pas de faire danser? Alors il faut aller à ciel découvert vers ces messieurs et leur montrer leur tricherie et même en certains cas leurs mensonges réels.»

Les frères finirent par obtenir l'agrandissement de leur vieux collège dans les mois qui suivirent. Et monsieur le curé Cousineau quitta Saint-Eustache peu de temps après. Simple hasard?

Les quatorze couvées

Les frères avaient des vaches. Quoi de plus normal. Le lait, c'est si bon. Mais ce que l'on ignore, c'est qu'ils étaient aussi des experts avicoles comme en fait foi cette expérience de juin 1915 alors qu'ils reçurent un premier lot «de 14 couvées de poules Rhode Island». Qu'allaient-ils faire de ces poules? Simplement les confier aux jeunes «qui voudront bien s'engager à faire couvrir ces oeufs». Il y avait aussi une autre obligation: faire rapport de l'expérience avicole dès la reprise des classes en automne. C'était une sorte de «travail pratique» pour les mois d'été.

Il y avait aussi une autre condition à remplir. A la rentrée d'automne, les gamins devaient remettre aux frères... un poulet. Simple question de reconnaissance! Mais c'était aussi pour vérifier l'assiduité du travail des jeunes durant les vacances: en effet, pas de travail... pas de poulet. Quand vint le temps de juger des aptitudes avicoles des jeunes, l'on fit appel aux connaissances d'un des plus grands spécialistes en aviculture au Canada, le frère Wilfrid de la Trappe d'Oka, le créateur de la poule Chanteclerc. Deux ans plus tard, en septembre 1917, on fit de nouveau appel au frère Wilfrid pour animer une autre exposition avicole dans la grande salle du collège. On y organisa divers concours comme «le plumage dans une minute d'un poulet».

La grippe espagnole

Nous sommes en 1918. L'épidémie frappe tout le pays. Au collège, le 12 septembre, on compte un premier malade en la personne du frère Roch Daigneault, arrivé depuis quelques mois seulement. Le dimanche 13 octobre, MM. les commissaires s'amènent au collège et donnent l'ordre aux frères de fermer temporairement l'éta-

blissement afin de tenter de conjurer l'épidémie qui sévit partout.

Durant ce temps, les frères prennent l'air pour se maintenir en bonne santé et travaillent au jardin. Le frère directeur écrit, en date du 20 octobre... «Tous les professeurs ont passé la semaine à travailler au grand air, à bêcher le jardin, à réparer le poulailler ou à récolter les légumes pour notre provision d'hiver».

Mais au village et dans la paroisse, la grippe est toujours aussi violente. En ce dimanche... «Il y a eu une basse messe après laquelle une procession fut faite dans les rues du village. M. le curé portait un ciboire rempli d'hosties et les religieux l'accompagnaient en récitant le chapelet.» Les églises demeurèrent fermées tout le temps que dura l'épidémie.

Les frères avaient froid eux aussi

Les jeunes écoliers s'intéressaient aux missions de Chine. Aussi avaient-ils songé à présenter «une séance» au profit de ces missions dans la soirée du 14 décembre 1933. 200 personnes vinrent au spectacle. Mais on en attendait beaucoup plus. En effet, un froid sibérien persistant en retint plus d'un à la maison.

Au cours des vacances, plus précisément le lendemain de Noël, trois frères du collège se mirent en train d'aller passer un moment dans un camp mis à la disposition des enseignants. En raison du froid, ils durent y demeurer deux jours et deux nuits. Le 30 décembre, le thermomètre installé dans la fenêtre du frère directeur descendit à 30 sous zéro. A certains endroits du village, on enregistra même -36. C'est ce froid qui fit même éclater un tuyau au plafond de la classe de 6^e, provoquant un véritable déluge. Comble de malheur... les toilettes étaient gelées.

Le froid se poursuivit en janvier 1934. Il était alors si intense et le vent soufflait avec tellement de vigueur qu'on ne pouvait utiliser les classes de 2^e, 3^e et 5^e. Dans ces classes, le thermomètre est descendu à 30, 42 et 28 degrés respectivement. Même que l'horaire de la journée doit être modifié en raison de ce grand froid.

La tombe de chénier

Nous nous rappelons presque tous que les frères eurent longtemps un «beau gros yacht» qu'ils amarraient dans la petite rivière du Chêne, au quai de M. le curé. Ils utilisaient cette embarcation pour faire des balades sur la grande rivière, pour aller à la pêche ou encore se rendre aux îles Lacombe où la communauté possédait une résidence estivale.

Chaque année, quand arrivait le printemps, les frères mettaient leur chaloupe à l'eau. En 1934, ce fut le 19 mai. Les religieux, et le frère directeur en particulier, étaient très fiers de leur magnifique Verchères de 18 pieds, en bois verni. Pour bien la protéger, ils avaient construit un quai couvert et flottant sur barils.

En vérité, c'est, le frère directeur qui avait fait construire cet abri spécial. Voyons ce qu'en dit le Journal de la Maison en date du 4 mai 1934. Ces quelques lignes nous révèlent des choses stupéfiantes...

«Le Directeur transporte sa cabane que plusieurs appellent malicieusement l'Arche de Noé. C'est une construction de tôle de 22 pieds de longueur par 6 de largeur et de 6 de hauteur, destinée à servir d'abri pour les chaloupes. Cette cabane est installée derrière le hangar du curé, et exactement sur l'endroit où repose le corps du Dr Chénier.»

L'obligation d'être de vrais patriotes

En 1937, la retraite des plus grands fut prêchée par le Père Gauthier, venu de Montréal à cette fin. C'était l'année du centenaire des Patriotes de Saint-Eustache. Chose qui étonnerait aujourd'hui: les exercices de la retraite se terminèrent par le salut au drapeau! Le prédicateur invita les jeunes à «toujours mettre une note d'harmonie dans leur vie et à être des patriotes convaincus prêts à défendre leur patrie mais surtout leur foi.»

Et selon la chronique du Collège, le Père Gauthier «rappela les événements de 1837 où nos aïeux ont versé leur sang pour la patrie et qu'à cause d'eux nous avons une obligation plus grande d'être de vrais patriotes.»

Quelques jours plus tard, c'était la fête de Dollard. On organisa une grande manifestation au pied de la croix de Cartier, dans le parterre. Cette croix, dont plusieurs se rappellent très bien, avait été érigée pour rappeler le 400^e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier. On procéda à l'appel des braves puis deux chants patriotiques rendirent hommage à Dollard. On chanta aussi «O Carillon». Le frère Caron, directeur, prononça un vibrant discours, imité en cela par Me Saint-Amour, secrétaire de la Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame de Grâce. C'est la première fois que l'on rendait un tel hommage à Dollard. Plusieurs parents participèrent à cette manifestation toute remplie d'émotion.

Des élèves bien distraits

Il est évident que cela pouvait se produire. Et c'est bien arrivé à la fin de mai 1938 au retour d'un voyage à Rigaud où les élèves de 7^e année, entre autres, étaient allés assister à un grand jeu choral. Au retour, ils ont dû être distraits. Au lieu de rentrer au collège pour reprendre leurs cours, ils firent preuve d'initiative et décidèrent de faire une halte à Oka, question de visiter les lieux. Dans son Journal, le frère Lorenzo Villeneuve parle «d'une étourderie inexplicable». Ce n'était pourtant pas tellement grave, à quelques jours de la fin de l'année.

C'est avec trois heures de retard que les jeunes touristes se présentèrent au collège en expliquant qu'ils avaient eu l'occasion de visiter Oka et qu'ils avaient cru devoir en profiter. En 1938, c'était une fugue. En 1988, on appelle ça une activité pédagogique.

Homme sage, le frère Villeneuve ne s'emporte pas et conserve son calme proverbial. Il ne gronde pas ni ne fulmine. Il prie plutôt les jeunes aventuriers de réintégrer leurs salles de cours, tout simplement. L'enquête est remise au lendemain. Les autorités de la Commission scolaire n'entendaient pas à rire. Très tôt le lendemain matin, son président, le Docteur Gustave Labelle, était sur les lieux et rencontrait les jeunes délinquants. Après leur avoir montré la gravité de leur geste, il alla jusqu'à leur démontrer qu'ils pourraient même être exclus du collège. Mais dans sa grande sagesse, le président Labelle laissa au frère directeur le choix du châtement. Il n'y eut pas de punition.

La crainte étant le début de la sagesse... «Tous furent calmes jusqu'à la fin de l'année et l'on sentait qu'ils étaient gênés», nous dit le frère Villeneuve.

L'épidémie de diphtérie

Le 22 novembre 1938, l'épidémie de diphtérie est à son plus fort à Saint-Eustache. Aujourd'hui, les frères dénombrent 40 absents au collège. Plusieurs sont malades et d'autres ne sont pas venus en classe parce qu'ils avaient peur. Un médecin du Bureau provincial d'hygiène vient faire enquête et conseille à la Commission scolaire de fermer le collège.

À l'église, c'est le temps des Quarante-Heures. À la fin de son sermon, le vicaire Rodolphe Joly annonce aux paroissiens que le collège sera bel et bien fermé, ainsi que le couvent, jusqu'à nouvel ordre. Au couvent, cependant, les pensionnaires demeureront sur place, si les parents en décident ainsi.

À la grande consternation de tous, on apprend, dans la journée du 22 toujours, la mort de deux écoliers du collège: Maurice Goulet et Marcel Landry. Trois jours plus tard et en dépit du danger, le Cercle des Fermières donne quand même sa veillée traditionnelle dans la grande salle du collège. On y présente le film «Sans famille».

Deux jours après, les frères et leur directeur doivent évacuer les lieux puisqu'il faut procéder à la désinfection «à la formaline» du collège. Le retour s'effectue le surlendemain. Ils prennent forcément quelques jours de repos supplémentaires puisque les écoles demeurent toujours fermées.

La situation est grave à ce point que les autorités municipales acceptent «de faire vacciner tous les enfants pauvres du village». Les médecins, toujours en alerte, conseillent de n'ouvrir les portes du collège et du couvent que le 5 décembre. À la reprise des cours, plus de 50 élèves sur 187 seront encore absents. Les classes reprennent tant bien que mal.

Le mois de la tempérance

Novembre 1940 fut le mois de la Tempérance. Voici, à ce propos, ce qui s'est passé au collège du Sacré-Coeur durant ce mois bien particulier...

«M. l'abbé Joly et le F. Directeur ont parlé des beautés et des bienfaits de la Tempérance, des conséquences de l'ivrognerie et de l'alcoolisme. MM. les Professeurs ont expliqué le sens de la vertu de Tempérance dans le boire, le manger, le vêtement, le logement, les amusements, les voyages, le tabac. Ils ont lu et expliqué en classe les vingt tableaux antialcooliques»

«Comme souvenir de cette belle campagne de Tempérance: la Croix Noire a été bénite et installée à la place d'honneur dans chaque classe. Pour assurer les bonnes résolutions, nous avons fondé la «Société de Tempérance». Promesse d'honneur volontaire de ne pas prendre de boissons distillées avant vingt ans. Les élèves de 6^e année en montant ont été invités. 31 élèves ont fait une promesse écrite et signée le 2 décembre 1940. Une fois par mois, il y aura une réunion des membres de la société. Directeur: Frère Directeur. Nous avons aussi fondé une Ligue contre l'usage de la cigarette jusqu'à 17 ans. 54 élèves sur 65 ont promis.»

La mort du frère Corbeil

C'est alors qu'il était dans sa classe, vers quatre heures de l'après-midi, le vendredi 22 janvier 1943, que le frère Raoul Corbeil s'est senti malade. Il a dû avoir un grave malaise cardiaque. En dépit de son mal, le bon frère a quand même pu se rendre jusqu'au bureau du directeur, une quinzaine de minutes plus tard, afin de l'en prévenir. Voyant son état, le Frère Daoust manda le docteur Corriveau de toute urgence.

Craignant la paralysie, en raison d'une pression très haute, «le médecin jugea bon de pratiquer une saignée». Le mal de tête et les douleurs à l'épaule gauche disparurent et le frère se sentit légèrement mieux. Mais la nuit fut difficile. Agité et souffrant visiblement, son état commençait à inspirer des craintes sérieuses. Les visites du frère Rivest, infirmier, n'avaient bien sûr aucun effet. À peine le malade pouvait-il ingurgiter un peu de liquide.

Le docteur Corriveau revint auprès de son patient le lendemain matin et, à sa grande surprise, le trouva assez bien. L'alarme était passée. Le malade buvait lait et jus d'orange. Il pouvait même s'asseoir. Son état s'était amélioré au point que le frère Rivest le quitta quelques heu-

res pour aller à Sainte-Geneviève. En fin d'après-midi, le frère directeur lui rendit visite et tout semblait bien aller.

Après le souper de la communauté, vers 6 h. 30, le frère directeur retourne auprès du malade: il

le trouve allongé sur son lit, étendu sur le dos. La mort avait fait son oeuvre. Ni le curé ni le médecin n'y purent changer quoi que ce soit. Le frère Corbeil avait quitté cette terre pour un monde meilleur. Sa dépouille repose en paix dans le cimetière de la communauté, à Rigaud.

**VILLE DE SAINT-EUSTACHE
COMTE DEUX-MONTAGNES**

**DEMANDE DE
SOUMISSIONS
POUR LA DÉMOLITION
DU COLLÈGE SACRÉ-COEUR**

La ville de Saint-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes recevra jusqu'à 20 heures le 9 septembre 1974 à son bureau du no 235 de la rue Saint-Eustache à Saint-Eustache, comté Deux-Montagnes, des soumissions sous enveloppes cachetées pour la démolition de l'immeuble situé au numéro civique 74 de la rue, de Bellefeuille à Saint-Eustache, étant l'école Sacré-Coeur.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter du 20 août 1974, jusqu'au 3 septembre 1974, auprès du greffier, Guy Prud'homme, au bureau de la ville.

Chaque soumissionnaire indiquera son prix sur le "bordereau de soumission" préparé à cette fin par la ville. La soumission sera retournée dans l'enveloppe fournie à cette fin par la ville.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions en public qui aura lieu à 20 heures, heure locale, le 9 septembre 1974, à l'hôtel de ville, 235 rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, Comté Deux-Montagnes.

La ville ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Guy Prud'homme,
greffier, ville de Saint-Eustache.

LA CONCORDE, mardi 20 août 1974 Page

LE MOUVEMENT SCOLAIRE À SAINT-EUSTACHE

par Édouard Paquet, c.s.v.

Le Frère Édouard Paquet fut directeur à Saint-Eustache de 1931 à 1933. Né le 29 juillet à Saint-Rémi du Lac des Sables, dans le comté de Portneuf, il appartenait à une famille de 10 enfants. Ses parents étaient cultivateurs. A l'âge de 25 ans, on le retrouve enseignant au Manitoba, à Otterburn. Il aimait bien l'Ouest canadien et, selon sa propre expression, c'est après avoir versé «un torrent de larmes» qu'il accepta le sacrifice bien pénible de regagner l'Est du pays. Croyant en son talent et en sa sagesse, le Père Latour, provincial des Clercs de Saint-Viateur, lui confia la direction de l'école de Saint-Eustache alors qu'il avait à peine plus de 30 ans.

Il profita de son séjour à Saint-Eustache pour broser un tableau fort juste de l'histoire de l'éducation dans cette paroisse. Directeur à East Angus de 1933 à 1935, il fonda ensuite une nouvelle maison d'enseignement à Rouyn. A cet endroit, il éprouva quelques ennuis avec les commissaires d'écoles d'origine irlandaise qui acceptaient mal son esprit de patriotisme.

Il mourut à l'âge de 63 ans, lors d'une promenade en forêt, à La Ferme, en Abitibi. Ce fut un grand éducateur dont la vie devra être racontée un jour.

G.B.

I - L'éducation à Saint-Eustache avant 1829

La période la plus sombre de notre histoire est celle qui commence en 1760 et finit vers 1816. Durant ce temps-là, Saint-Eustache était fondée en 1769, avec M. François Petit comme premier curé. Alors même que nos ancêtres étaient pauvres et opprimés par le vainqueur, l'Eglise ne cessa de rappeler les bienfaits de l'éducation et de l'instruction. Des évêques ouvrent des écoles dans leur évêché. Les curés se font maîtres d'école et dépensent une partie de leurs revenus pour la construction d'écoles paroissiales et l'entretien des maîtres; souvent ils procurent aux enfants pauvres vêtements et livres.

Je cite comme preuve le bel exemple de l'ancien curé, le Père Gastineau, de la Congrégation de Sainte-Croix (1855-1860). Dans l'histoire de Saint-Eustache, écrite par le seigneur de Bellefeuille, je lis à la page 194: «Il avait un goût pro-

noncé pour l'enseignement; pendant tout le temps qu'il fut curé, il ne cessa d'avoir dans son presbytère des jeunes gens qui se faisaient remarquer parmi les élèves du collège par leurs talents et leurs bonnes dispositions. Il leur enseignait les éléments des lettres, des sciences, des langues grecque, française et latine, et les envoyait ensuite finir leurs études dans l'un des collèges classiques. Plusieurs de ces jeunes gens se sont distingués dans nos grandes maisons d'éducation. L'un d'eux a obtenu contre plusieurs concurrents la première bourse établie au collège Sainte-Marie, de Montréal. Ils feront de bons citoyens et n'oublieront jamais les leçons paternelles de leur premier maître, le bon pasteur Gastineau.»

Je ne résiste pas au plaisir de mentionner l'exemple du curé Ducharme, fondateur du collège Sainte-Thérèse, lui qui écrivait à Mgr Plessis en 1823: «J'ai fait des sacrifices, selon votre avis, pour établir une école qui ne dépende que de

moi; je paye, nourris et loge le maître d'école. Les parents n'ont que la peine d'envoyer leurs enfants à la classe.» (Abbé L. Groulx, *L'enseignement français au Canada*, t. I, p. 150). Sublime manière de prêcher les avantages d'une bonne éducation.

Un journal de Québec pourra dire en 1829, qu'«au grand honneur du clergé catholique, ... grâce à ses efforts et à ses sacrifices individuels, il y a des maîtres d'écoles dans presque toutes les paroisses de la province.» (*La Gazette de Québec*, fév. 1829).

Les Ursulines à Québec et les Soeurs de la Congrégation à Montréal retournent dans presque toutes les missions d'où la guerre les a chassées. Elles reprennent avec entrain leur oeuvre sublime de formatrices d'intelligence.

Au clergé et aux communautés enseignantes se joignent les laïcs entraînés par l'exemple. «Nommons en tout premier lieu le docteur Labrie, député des Deux-Montagnes, l'un des esprits les plus généreux et peut-être les plus complets de son temps. Vers 1825, il établit dans le village deux écoles supérieures, une de garçons et une de filles. Labrie se multiplia pour ses écoles. Il les surveillait, les dirigeait en personne, composait pour elles des manuels d'histoire et de géographie canadiennes. Pour éveiller l'opinion publique aux choses de l'éducation, il fit des examens de fin d'année une grande fête populaire où l'on jouait quelques petits drames de la composition du Docteur et où la soirée s'achevait par un banquet et par un feu d'artifice» (Abbé L. Groulx, *L'enseignement français au Canada*, t. I, p. 154).

«Labrie fonda sur un grand pied à Saint-Eustache, des écoles modèles ou académies pour les deux sexes. Il les surveilla sans cesse» (Bibaud, *Histoire du Canada*). «Son école de filles était une véritable école normale; et les examens publics de ces deux écoles étaient regardés comme autant de fêtes littéraires et scientifiques auxquelles les amis de l'éducation de l'endroit, de tout le voisinage et surtout de la ville de Montréal, se rendaient en foule. J'ai rencontré, ajoute Meilleur, dans le cours de mes visites en qualité de surintendant de l'éducation, quelques institutrices qui avaient été formées à l'école du docteur Labrie, et je puis dire qu'elles faisaient preuve de connaissances exactes et

approfondies dans les branches d'instruction qui étaient de leur ressort, et d'un grand talent dans l'enseignement et la tenue de leurs écoles respectives» (Dr Meilleur, *Mémorial de l'Éducation*, 2^e édit., p. 294). Ceux qui ont visité le beau village de Saint-Eustache ont pu admirer la longue et large avenue bordée de tilleuls, qui conduit à la place de l'église. C'est dans la partie qui avoisine l'église et qui a été consumée dans l'affaire de 1837, que se trouvait la résidence du docteur Labrie, belle maison en pierre à deux étages, ornée d'un superbe portique.

Sur une pointe parallèle à celle où l'église est construite, en face du jardin du presbytère, on voyait la maison du docteur Chénier, autrefois le pensionnat de demoiselles si célèbre, établi par le docteur Labrie. C'était une vaste construction en bois, environnée d'une galerie couverte et placée dans un site fort agréable; le confluent des deux rivières est précisément à quelques pas de la porte. La maison du Dr Chénier, aujourd'hui disparue, était à l'endroit où demeure l'Honorable Arthur Sauvé, ministre des Postes.

Laissons parler ici un chroniqueur de l'époque, qui nous fait le récit d'un de ces examens de Saint-Eustache, celui de 1826: «*Les exercices publics de l'école de demoiselles de la Rivière-du-Chêne, sous la direction du docteur Labrie, ont eu lieu en présence d'une assemblée nombreuse. Aux deux premières séances, les écolières furent examinées sur la grammaire française et la grammaire anglaise, sur l'arithmétique, l'histoire et la géographie. La seconde classe, principalement composée d'enfants au-dessous de douze ans, montra beaucoup de progrès dans l'étude des grammaires, pour le peu de temps qu'elle s'en était occupée; mais la première classe fit l'application des règles avec une assurance étonnante. C'est surtout en écrivant sans faute sous la dictée, que ces élèves montrèrent qu'elles savaient mettre en pratique ce qu'elles avaient appris. On admira pareillement la promptitude avec laquelle les calculs arithmétiques s'exécutèrent et l'exactitude avec laquelle se firent les réponses sur la géographie et les opérations sur les cartes des différents pays.*

«*Ces premiers exercices, entremêlés de quelques pièces de musique, et de quelques conversations dans les deux langues, furent terminés par la représentation de l'Aveugle de Spa en Anglais.*

«Dans la dernière séance, après que les cahiers d'écriture, les ouvrages de dessin et de broderie, eurent été examinés, on s'occupa principalement de l'usage des globes, de quelques éléments de physique, de la géographie et de l'histoire du Canada, ces deux dernières composées par le docteur Labrie. L'histoire du Canada commanda ensuite l'attention de l'auditoire pendant plus d'une heure, et le récit n'en fut interrompu que pour donner place à des applaudissements mérités, qu'on ne pouvait plus contenir.

«Cette dernière séance fut terminée par un drame français, aussi composé par le directeur de l'établissement. La justesse de la composition et le jeu parfait des actrices excitèrent le plus vif intérêt parmi les spectateurs et firent verser des larmes à plusieurs.

«La distribution des prix couronna ces exercices littéraires, et l'heureuse élève reçut la récompense qu'elle avait méritée, des mains de M. le juge Foucher, président de l'assemblée, qui, dans cette occasion, adressa au docteur Labrie, aux institutrices et aux écolières un compliment flatteur, que l'auditoire approuva par de longs applaudissements.

«Le soir, le docteur donna un excellent dîner à quarante personnes de ses amis. Dans le cours de la soirée, il fut prononcé plusieurs bons discours sur l'éducation dans cette province et sur les écoles de la Rivière-du-Chêne en particulier, par MM. le juge Foucher et Louis-Joseph Papineau, par M. Paquin, curé de la paroisse, par MM. Neilson et Louis Plamondon, de Québec, et par le docteur Labrie» (Bibaud, *Bibliothèque canadienne*, t. III, p. 155).

M. Labrie avait aussi établi une école supérieure pour les garçons. A quel endroit précis dans le village? Les recherches sur ce sujet ont été infructueuses. Elle était tenue par M. Paul Rochon, que le docteur avait envoyé à Québec pour parfaire ses études. Ce maître éminent a formé des hommes qui ont fait leur marque. En 1845, je le retrouve faisant encore la classe à l'école française du village. A-t-il continué après 1845? Ce ne serait pas actuellement vrai d'affirmer qu'il s'est retiré de l'enseignement après ses vingt années de classe.

Il y avait aussi une École latine, une espèce de collège classique, dirigée par M. Laviolette. On voit que cette grande et magnifique paroisse - rappelons que nous ne sommes encore qu'en 1825 - n'était pas mal partagée sous le rapport de l'éducation.

L'examen de l'école latine eut lieu peu de jours après celui de l'institution du docteur Labrie, et le même chroniqueur en fit le récit dans la Bibliothèque canadienne. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici son compte rendu, où se trouve inséré un passage d'une composition du curé Paquin. Ce passage nous donne une idée du style un peu ampoulé de l'époque.

«Les exercices littéraires de l'école latine de Saint-Eustache ont eu lieu le 5 septembre dernier, en présence d'un auditoire nombreux, composé des principaux du village et des paroisses environnantes. Les élèves y ont répondu avec avantage sur les différentes branches de l'éducation classique, principalement sur les belles-lettres et la rhétorique, et ont prouvé par la facilité avec laquelle ils ont traduit plusieurs auteurs latins, l'application qu'ils avaient apportée à l'étude, ainsi que les soins qui leur avaient été donnés par leur digne instituteur. L'élégance des pièces qui ont été représentées, et surtout le naturel et la morale d'un entretien sur l'éducation font honneur aux talents reconnus de M. Laviolette» (Bibaud, *Bibliothèque canadienne*, t. III, pp. 196-197).

«M. Paquin était un ami zélé de l'éducation, dit le docteur Meilleur. Il encourageait de toutes ses forces l'académie de filles fondée dans sa paroisse. Mais il avait prévu le jour où cette institution s'éteindrait nécessairement avec celui qui l'avait établie; et lorsque le docteur Labrie mourut, un magnifique couvent s'élevait à Saint-Eustache pour la remplacer. La pierre nécessaire pour la bâtisse de cette maison d'éducation fut amenée par corvée sur les lieux, en décembre de l'année 1828 et j'ai eu le plaisir d'y prendre part, pendant tout une semaine, en conduisant ma propre voiture. Les principaux habitants du village en firent autant, ayant à leur tête leur digne curé» (Dr Meilleur, *Mémoires de l'Éducation*, 1^{ère} édit., p. 196).

Le curé et le docteur, rapprochés par le même zèle pour l'instruction du peuple, étaient aussi liés par le même goût pour les travaux littéraires

et historiques. «Le docteur Labrie est mort victime de son zèle pour l'éducation populaire, ayant contracté une maladie mortelle causée par des misères et la fatigue qu'il avait eues en visitant, en octobre de 1831, les écoles du comté qu'il représentait dans le parlement du Bas-Canada» (Dr Meilleur, *Mémorial de l'Éducation*, 2^e édit., p. 204).

II - L'Éducation à Saint-Eustache de 1829 à 1855

«En 1824 fut votée la loi dite des Ecoles de fabrique. Elle autorisait chaque fabrique à affecter un quart de ses revenus annuels à l'établissement et à l'entretien d'une école pour 200 familles, avec permission d'en ajouter une par surplus de cent familles; ces écoles devaient être sous la direction absolue des fabriques. Cette affectation requérait un budget assez solide du côté de la paroisse, et l'assentiment de l'évêque. Celui-ci ne fit pas défaut... mais la plupart des paroisses avaient à peine les revenus nécessaires à l'entretien du culte. Aussi pas plus d'une cinquantaine d'écoles purent fonctionner à la faveur de la loi de 1824...»

«Cinq ans après, le parlement adopta une nouvelle loi qui eut de bien meilleurs résultats. L'Acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire de 1829 apportait une contribution financière assez généreuse, vu les conditions du pays. D'après cette loi, chaque paroisse devait avoir une commission de syndics élus par les contribuables; à ces syndics étaient confiées la construction et la direction immédiate de l'école. La surveillance générale des écoles du comté était dévolue au député de la circonscription. Dans la paroisse, un rôle de visiteurs était attribué aux curés ou pasteurs, aux plus anciens juges de paix et aux officiers de milice.» (Mgr Egide Roy, *La formation du régime scolaire canadien-français*, pp. 97-98).

A Saint-Eustache, «la maison d'École des garçons fut bâtie par Fleury Tison et Eustache Dumoulin (1829). La Fabrique dépensa 2 800\$ et le gouvernement remit 1 200\$, suivant l'acte de 1829. Le terrain fut donné dans cette même année par M. Dumont par contrat passé par le notaire Frédéric-Eugène Globensky. Il y avait trois maisons et quatre emplacements appartenant à And. Boileau, Jos Labelle, P. Lauzé et à la veuve Godard. M. Paquin acheta le bois de deux maisons et avec le marguillier Rochon

engagea Lauzé et les autres sus-nommés à remettre leurs emplacements au Seigneur lequel les réduisit au domaine, leur abandonna ce qu'ils devaient d'arrérages et donna ces différents emplacements à la Fabrique, à raison d'une concession qui porte une piastre de rente annuelle pour les raisons stipulées dans le contrat» (*Archives paroissiales de Saint-Eustache*).

Cette maison d'école fut donc bâtie en 1829, à l'angle des rues Phébé et Saint-Nicolas, sur le coin nord-ouest de l'emplacement actuel, devant la demeure de M. Emile Lauzé. Cet endroit du village s'appelait alors le faubourg Saint-Jacques. Le contrat du terrain donné par M. Dumont pour la maison d'école des garçons est daté du 16 mai 1829. Il fut passé entre M. Dumont et le marguillier Pierre Bourguignon.

L'année suivante (1830), la Fabrique bâtit deux autres maisons d'école, dont l'une dans le Petit-Brûlé et l'autre dans la Côte Saint-Louis. Les contrats ont été passés par le notaire Stephen Mackay, en 1830.

«A une assemblée publique et régulièrement convoquée des francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Eustache, à l'issue du service divin du matin, le quatre octobre 1829, à la réquisition d'Eustache-Nicolas-Lambert Dumont, écuyer, en sa qualité de plus ancien officier de milice de cette paroisse, à l'effet de choisir et nommer cinq syndics conformément à la loi passée dans la dernière session de la législature de cette province pour l'encouragement de l'éducation élémentaire; les personnes suivantes ont été élues d'un consentement unanime, savoir: Messire Paquin, curé (qui deviendra président pour un très long terme); Jacques Labrie, député; Amable Berthelot, notaire; E.-A.-L. de Bellefeuille; Jos Robin.

Saint-Eustache, le 4 octobre 1829.»

Après avoir nommé M. le curé Paquin président, les commissaires d'alors décident ce qui suit, à leur assemblée du 10 juin 1830:

«1) Que pour l'avantage de l'éducation, en ce bourg, les deux écoles anglaise et française sous leur contrôle et tenues l'une par M. Paul Rochon, l'autre par M. I. Gallagher, doivent être tenues dans la même maison, afin d'éviter des

frais; 2) Que le dit maître Gallagher de l'école anglaise ne sera pas propriétaire de l'école, mais recevra un traitement et se conformera aux décisions des Syndics; 3) Qu'il est nécessaire de dresser des règles et règlements pour la meilleure organisation, conduite et succès des écoles sous le contrôle des Syndics de cette paroisse; 4) Que jusqu'à nouvel ordre les règles et règlements suivants seront observés dans les dites écoles" (Suit un règlement très sage comprenant sept ordonnances).

Et à leur réunion du 25 août 1845, les mêmes commissaires vont compléter l'organisation scolaire décrétant:

«Que la Paroisse soit formée en arrondissements d'école, comme suit, savoir, dans le village:

«No 1.- L'école française des garçons qui a pour limites le village et la Grande Côte, ayant pour maître M. P. Rochon; No 2.- L'école anglaise pour toute la paroisse tenue par James McEachern; No 3.- L'école française des filles ayant pour limites tout le village et ses environs tenue par Mlle M.; No 4.- Tout le Lac, tenue par Mme Girardeau; No 5.- Toute la côte Saint-Joseph, école tenue par Mme Ol. Richard; No 6.- École de la Petite-Rivière, tenue par Mlle Martine Saint-Maurice; No 7.- L'école de tout le haut du Grand-Chicot, tenue par Mme Girouard; No 8.- L'école du Bas-Chicot, tenue par Mme Johnston.

«Résolu.- Que Messieurs les Commissaires d'École prennent sous leur protection toutes les écoles ci-mentionnées.»

En étudiant l'histoire du mouvement scolaire de la province de Québec, l'on reste étonné du grand nombre d'écoles anglaises qui existaient au siècle dernier. C'est dire l'esprit de conciliation des Canadiens français avec l'autre race. A Saint-Eustache, l'école anglaise habite sous le même toit que l'école française. Nous l'avons vu à l'instant: pendant que M. Rochon enseigne le français dans sa classe, M. Gallagher enseigne l'anglais à côté. Vous verrez par la suite du récit que toujours la grande préoccupation des commissaires du village fut de continuer l'enseignement de cette langue à l'école des garçons. La preuve, je la trouve encore dans la présence continuelle d'un troisième frère à l'école pour l'enseignement de cette matière.

III - L'éducation à Saint-Eustache de 1855 à 1933

a) Première période: 1855-1862.

Après vous avoir parlé de l'éducation à Saint-Eustache au temps du docteur Labrie, je vous faisais voir comment la commission scolaire de la paroisse se formait pour prendre sous son contrôle les écoles dans le but de les faire progresser uniformément. Il me reste à vous parler des activités scolaires de 1855 à 1933. Je diviserai ce temps en deux périodes dont la première va de 1856, date de l'arrivée des religieux de Sainte-Croix, alors appelés Frères de Saint-Joseph, jusqu'à 1862, année de leur départ.

Toujours, des professeurs laïques faisaient la classe dans l'ancienne maison d'école. Nous sommes en 1855. A la réunion des commissaires du 15 mai, «M. Ls Ouimette, secondé par M. Proulx, fait motion, qu'il croit être d'une urgente nécessité pour le bien général de cette municipalité d'ériger dans le village sur le terrain donné par la Fabrique pour servir à une fin d'éducation une maison convenable pour y tenir une Ecole modèle: que cette dite Maison, à son opinion, devrait au moins avoir les dimensions suivantes, savoir: soixante pieds de long sur trente-six pieds de large et à une hauteur suffisante pour y faire deux étages; que pour cette fin il soit fait au nom des commissaires d'École de la municipalité de la paroisse de St-Eustache dans le comté du Lac des Deux-Montagnes, dans toute la municipalité, une souscription afin de venir en aide pour la construction de cette susdite bâtisse à être faite de telle façon, mode et manière qu'il sera établi par deux régisseurs; que ceux-ci aient tous les pouvoirs et droits nécessaires pour parvenir à l'érection et confection de la dite maison, pour faire toutes acquisitions de matériaux, passer tout marché et engagement, obliger les dits commissaires à payer pour ce toute somme et denier qu'ils croiront devoir employer pour la fin de la dite bâtisse aux terme, clause et condition qu'ils établiront au dit marché ou engagement (en marge, il y a ce qui suit: pourvu toutefois que cette année ils ne fassent pas de dépense au-delà de ce qui est nécessaire pour le corps du dit bâtiment, y compris, la couverture et la charpente), et surveiller tous ouvriers, contracteurs, tous employés pour quelques-unes ou toutes les choses dépendantes et ayant

rapport à la dite bâtisse. La dite motion est passée à l'unanimité...»

Vous remarquerez que ces mêmes commissaires vont vite en besogne, parce que, dès le 26 juillet de la même année,

«M. Ls Ouimette fait motion qu'il soit convenu d'avoir des frères pour l'Ecole du Village au mois de septembre prochain, à raison de soixante-dix louis, cours actuel, pour l'année pour deux, tant que la paroisse sera desservie par des prêtres de la même Congrégation et de leur donner un meublier convenable et de faire réparer la maison d'Ecole convenablement. La motion fut secondée par M. J. Proulx, et les autres commissaires ont été unanimes.»

Ils plaident leur cause si habilement qu'en janvier 1856, le Supérieur des Pères de Ste-Croix envoie trois Frères qui viendront enseigner vos grands-parents à St-Eustache. C'était au temps où le P. Gastineau était curé.

Les religieux enseignaient à la grande satisfaction de tous, puisqu'en août 1859,

«M. Lambert Guérin, secondé par M. Chs Janvier, propose que deux frères de la Congrégation St-Joseph soient engagés pour enseigner le français à l'Ecole modèle du village avec un salaire de soixante-dix louis courants, pour l'année scolaire, dont l'un sera en état d'enseigner les branches d'enseignement requises en loi dans les écoles modèles et l'autre celles exigées dans les écoles élémentaires; et un troisième maître pour enseigner l'anglais avec un salaire de cinquante louis; avec condition que, dans le cas où il y aurait plus de cinquante enfants fréquentant la dite classe anglaise, il sera alloué deux chelins six deniers par mois pour chaque enfant en sus du nombre de cinquante fréquentant la dite école anglaise; mais à condition qu'en tel cas il soit fourni un second maître pour faire les dites classes anglaises. M. Chs Dolbec, secondé par M. L. Guérin, propose que M. le Président soit autorisé de faire passer et signer l'engagement de ces frères avec le Supérieur de leur établissement.»

Pour quelles raisons ces mêmes religieux ont-ils quitté St-Eustache en 1862? Je l'ignore. Toujours est-il qu'en juillet le collège était vide de ses professeurs religieux. Qui faisait la classe en

attendant? Impossible de préciser. Après un an du nouveau régime, les commissaires de l'époque semblent avoir regretté le départ des frères, puisqu'au printemps suivant ils écrivent au Révérend Père E. Champagneur, supérieur des Clercs de St-Viateur, et le 8 juin 1863, *«le secrétaire-trésorier donne lecture d'une lettre en date du 29 mai dernier (1863) adressée à M. le Président par Rév. P.E. Champagneur, ptre, supérieur des Clercs de St-Viateur en Canada, Industrie, et contenant cette lettre les conditions d'engagement demandées pour deux Clercs enseignant dans le village de St-Eustache, et, sur motion de M. Dolbec secondé par M. Lauzon, il est résolu que M. le Président soit autorisé à signer avec le dit Messire Champagneur l'engagement pour deux Clercs enseignants, aussitôt que possible, pour le dit village St-Eustache, aux prix et conditions mentionnées en la dite lettre.»* Vous voyez que nous étions désirés. Et j'arrive à la deuxième période.

b) Deuxième période: 1863-1933.

Aussi, la Commission est vraiment d'une générosité remarquable pour ses nouveaux professeurs, car elle autorise son secrétaire à pourvoir les religieux de tout le nécessaire possible; elle l'autorise même à acheter des ustensiles de cuisine. Cette sollicitude, cette bonne entente entre les commissaires et les Clercs de St-Viateur d'alors vont-elles se maintenir? L'histoire se charge de l'affirmer. En effet, à l'assemblée du 18 juillet 1864, *«M. Dolbec, secondé par M. Chs Vanier dit Ladouceur, fit mention qu'une somme de cinq cents piastres soit offerte et donnée comme salaire à trois professeurs des Clercs de St-Viateur de l'Industrie pour l'Académie de St-Eustache pour la prochaine année scolaire, celle de 1864-65, qu'il leur soit construit sur le terrain du collège un bâtiment devant leur servir pour écurie, hangar et laiterie suivant leur désir, et qu'il soit fait aussitôt que possible toutes les réparations nécessaires au dedans et au dehors du Collège et des alentours, le tout de manière à satisfaire les exigences des dits professeurs, et que le secrétaire-trésorier soit tenu de communiquer immédiatement la substance de la présente résolution au Supérieur des Clercs de St-Viateur de l'Industrie en le priant de vouloir bien répondre de suite s'il accepte ces conditions.»*

L'histoire a-t-elle conservé le nom du Clerc de St-Viateur qui, en 1863, venait assumer la charge délicate de fondateur et directeur de l'Académie du village de Saint-Eustache? Le Frère Etienne Perreault répond: «Présent.» En effet, de 1863 à 1870, ce jeune directeur forma, avec l'aide de trois autres collègues, une génération d'écoliers. Il s'y dévoua, peut-être avec une excessive sévérité, mais il n'en méritait pas moins l'éloge du Président de la commission scolaire. A la réunion du 13 juillet 1870, M. Dolbec «considère que ce Monsieur Etienne Perreault a rendu de grands services à la cause de l'Education en cette paroisse, et qu'il est nécessaire, sinon indispensable, au maintien de notre Académie.» Digne éloge pour un éducateur qui consacre sa vie entière au noble apostolat de l'enseignement.

Au nombre des professeurs de ce temps-là un nom attire mon attention: j'ai nommé le frère Joseph Parent. Ecoutez ce que l'Honorable Hector Champagne dit de lui le 31 mai 1931, au centième anniversaire de notre communauté: «Mon premier professeur était le frère Parent. Excellent homme, bon éducateur, il avait le don d'élever les enfants. Nous l'écoutions avec le même respect que nos parents.» C'est avec joie que je cite les paroles d'un citoyen aussi distingué et aussi reconnaissant pour son ancien maître, mort en 1890, à l'âge de 53 ans.

Le Frère Philippe Desjardins arrive en 1870. «D'une intelligence supérieure, d'un caractère ardent et plein de coeur, nous dit son biographe, le Frère Desjardins est un des fondateurs de la Garde d'Honneur du Sacré-Coeur au Canada.» Peut-être est-ce depuis son passage à St-Eustache que l'École du village a pris le nom d'«École du Sacré-Coeur».

Qui ne se souvient parmi les vieux du bon Frère Flavien Lauzon qui arrivait ici en 1873? «Le bon curé Guyon, de sainte mémoire, estimait beaucoup son directeur. Il en faisait son confident et bien souvent son conseiller.»

Il faut croire que les Clercs de St-Viateur de cette époque donnaient entière satisfaction, puisqu'il n'est pas rare de rencontrer dans les délibérations de la commission des motions ainsi rédigées: A l'assemblée du 22 mars 1866, «M. Paiement, secondé par M. Rochon, propose que l'engagement des Clercs de St-Viateur comme

professeurs de l'Académie de St-Eustache soit continué pour cinq ans consécutifs après la présente année scolaire, moyennant un salaire de cinq cents piastres pour la première année, de cinq cents quarante piastres pour chacune des quatre dernières années, payable ce salaire par quartier tous les trois mois comme les années précédentes, qu'il n'y ait pas moins de trois professeurs suffisamment instruits pour répondre aux besoins de l'Ecole et que M. le Curé L. Guyon soit autorisé comme Président des dits commissaires d'Ecole, à signer le dit engagement à être fait devant notaire sous les autres conditions qu'il jugera à propos d'y insérer tout en se basant sur l'engagement des dits Clercs du 30 octobre 1863.

«M. Chs Vernier, secondé par Rochon, propose que la clôture en face du Collège soit faite en neuf de six pieds de hauteur en planches debout et poteaux avec lisses de cèdre, et que la couverture du collège soit aussi peinte et réparée de manière à la mettre à l'épreuve de la pluie, et cela dès cette année s'il est possible, et que le secrétaire soit autorisé à faire faire ces travaux aux prix qui lui paraîtront les plus avantageux.

Le collège de 1855 est devenu trop petit. La Fabrique annonce qu'au cas où un collège serait bâti, elle fournirait 3 500\$. Tout de suite les commissaires décident la construction du collège actuel, moins l'axe nord. C'était en 1889. L'ancienne bâtisse fut démolie et, sur une partie des fondations du collège de 1855, l'on bâtit en 1890 le nouveau. C'est le directeur du temps qui, moyennant autorisation des commissaires, fit poser le système de chauffage à eau chaude.

En effet, le Frère Etienne Lussier était directeur de 1880 à 1895. Ses anciens élèves vont certainement le reconnaître dans ce portrait. «Le Frère Lussier conduisait de façon admirable les cérémonies du chœur. Ses servants de messe, bien disciplinés, évoluaient avec grâce et dignité. Malheur à celui qui aurait fait une bévue, et deux fois malheur à l'enfant de chœur qui aurait regardé dans la nef!... Le lundi matin, tous ces petits comptes se réglaient; et il paraît qu'on ne badinait point sur ces cas-là... Ses élèves le craignaient, mais l'estimaient; car toujours il traitait avec une justice parfaite le plus petit comme le plus grand. C'est bien pour toutes ces raisons que le bon monsieur Guyon, curé de St-

Eustache, l'avait en si haute estime. Pour M. le Curé, le F. Lussier était son plus sage conseiller et le personnage le plus marquant de la paroisse. A une rare et constante énergie notre confrère joignait une activité peu commune. De grand matin on pouvait le voir occupé au soin du jardin, jusqu'au moment de la méditation. Et le soir, c'est l'obscurité qui le forçait d'abandonner son travail» (*Annuaire de l'Institut des Clercs de St-Viateur*, 1921, pp. 129-130).

Le Frère Wilfrid Denis, le procureur actuel de notre institution de Sourds-Muets de Montréal, passait trois belles années de sa vie de directeur à St-Eustache, de 1895 à 1898. Et j'arrive au Frère Jos Lévesque que tous connaissent par ses tours de force physique. «Un petit incident nous montrera sa force à 22 ans. Un jour se promenant dans l'allée des pins au Noviciat de Joliette, il aperçoit le procureur occupé à rentrer les patates et ployant sous le poids de sacs trop pesants; il se dirige vers lui et offre ses services. Le procureur accepte volontiers; mais quelle n'est pas sa surprise, lorsqu'il voit le novice assujettir un sac sous son bras gauche, un autre sous son bras droit, en saisissant un troisième de la main droite et un quatrième de la main gauche et procéder ainsi à l'emmagasinage des patates» (*Annuaire de l'Institut des Clercs de St-Viateur*, 1921, p. 49).

Cette force extraordinaire et un grand bon sens pratique donnaient au Frère Lévesque une grande autorité sur les enfants. «Un jour, un élève, bon enfant mais un peu léger se présente chez le directeur afin de recevoir réprimande ou punition pour une nouvelle fredaine. L'oreille basse, notre coupable attend son châtimeur, lorsque, à sa grande surprise, il entend ses mots: «*Sans doute, votre maître est si content de vous qu'il vous envoie chercher une image. Tenez, prenez celle-ci.*» L'enfant sort tout transformé et disposé à dompter son caractère. Cet élève est devenu un excellent prêtre, qui garde un souvenir inoubliable de son ancien directeur» (Op. cit., p. 50).

Le Frère Lévesque avait toujours joui d'une excellente santé. Aussi, la surprise fut générale lorsque, le 4 décembre 1916, on apprit qu'il venait d'être frappé de paralysie. Il se remit un peu de cette attaque et la mort l'emporta quand même en 1920. C'est sous son directorat

qu'en 1915 fut projetée et construite l'aile nord du collège.

Je crois être agréable à plusieurs en mentionnant le Frère Camille Gervais, 20 ans professeur et 2 ans directeur de votre école. Pieux, il a passé en faisant le bien sans bruit. Depuis longtemps il prend soin des enfants malades au Collège Bourget, à Rigaud.

Nul doute qu'en regardant les photographies de l'Ecole du Sacré-Coeur vous remarquerez que, depuis notre arrivée en 1863 jusqu'à nos jours (1933), douze directeurs se sont succédé à St-Eustache, accomplissant, durant 70 ans, chacun à sa manière, de son mieux, l'oeuvre de l'éducation de la jeunesse.

Si vous demandez quel cours fut donné à l'Ecole du Sacré-Coeur durant ces soixante-dix ans d'après les documents en main, je puis vous dire que l'école des garçons fut d'abord élémentaire, comprenant jusqu'à la 4^e année. Plus tard, elle devient école modèle, c'est-à-dire qu'on y enseigne le français et l'anglais, la géographie, la tenue des livres, l'arithmétique en son entier, la composition. Assez longtemps, on désignera l'école sous le nom d'académie. C'est un changement dans le nom, mais le programme des matières à étudier reste le même. Aujourd'hui, elle porte le modeste nom d'Ecole du Sacré-Coeur, et les enfants n'en continuent pas moins à faire un travail intellectuel grand et sérieux.

Les anciens élèves des Clercs de St-Viateur à St-Eustache depuis soixante-dix ans ont-ils répondu au dévouement de leurs anciens maîtres? Ont-ils aussi répondu aux vues de Dieu sur eux? Je crois exprimer une grande vérité en disant que nos anciens de St-Eustache font honneur aux maîtres qui les ont formés. Vous les rencontrerez à tous les degrés de l'échelle sociale, faisant honneur à la race canadienne-française. Regardez autour de vous et écoutez un gérant de banque vous dire: «J'ai fait ma sixième au collège, et je crois pouvoir dire avec vérité que j'ai une bonne place.» Cet autre, avocat éminent, dit bien haut sa joie d'être ancien élève de l'Ecole des Frères vers 1866. Un troisième, commis dans un des gros magasins du village, n'oubliera jamais les bontés du Frère Lévesque qui l'a élevé. Un quatrième, brave cultivateur du Chicot, disait fièrement qu'il était enfant de

choeur au temps du Frère Lussier, et que ça marchait droit.

Enfin, tous nos anciens reconnaissent avec Louis-Joseph Papineau que «le soin de répandre les bienfaits de l'éducation, de faciliter l'enseignement pour toutes les classes de la société, est l'objet particulier de la sollicitude des peuples les plus civilisés. Elle est le besoin du siècle; l'instruction est une des conditions nécessaires... pour atteindre au bonheur social. Si pour d'autres peuples l'éducation est utile et glorieuse... elle est une nécessité pour nous en particulier, elle est une instante nécessité.»

«Tâchons d'établir un maître d'école dans chaque village, chaque concession, dira de son côté Etienne Parent, et rions-nous de l'oppression. Si nous avons aujourd'hui à ronger le frein, ne nous en prenons qu'au manque d'écoles. Le

maître d'école seul procure à un peuple tout ce qu'il faut pour faire respecter ses libertés, et l'en faire profiter; il apprend à l'homme à connaître ses droits et à les apprécier, et de plus il le met en état d'acquérir les moyens matériels de les faire respecter».

Que diraient aujourd'hui ces mêmes patriotes en voyant une si belle floraison de collèges, de couvents, d'écoles de toutes sortes dans les villages et les campagnes? Ils diraient ce que je suis heureux de proclamer bien haut: «A St-Eustache, l'on comprend les bienfaits d'une bonne éducation et, par conséquent, les parents font les sacrifices les plus grands pour donner à leurs enfants le plus bel héritage qu'ils leur puissent léguer... Honneur à vous, braves patriotes!»...

Edouard Paquet, c.s.v.



Vers 1920

MM. Joseph, Edouard et Georges Dansereau
en compagnie des frères F.-X. Jeannotte,
Edouard Roy et Magloire Valiquette

LE 75^e ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR À SAINT-EUSTACHE

le 5 juin 1938

par le Frère Lorenzo Villeneuve, directeur

C'est en juin 1863 que les Commissaires d'Ecoles de Saint-Eustache ont signé un premier contrat avec les Clercs de Saint-Viateur, leur confiant de ce fait la responsabilité de l'éducation des garçons de la paroisse. Le 5 juin 1938, 75 ans plus tard, on célébrait à Saint-Eustache, cet anniversaire. Plusieurs de ceux qui ont participé à cette fête s'en souviennent encore très bien. La fête n'avait duré qu'une journée... mais quelle journée! Que de beaux souvenirs! Que d'amis et de vieux professeurs retrouvés! J'étais là. Je m'en souviens encore très bien.

Dans leur Journal - ou Chronique du Collège - les Clercs de Saint-Viateur ont bien pris soin de noter les grands moments de cette journée mémorable. C'est ce récit que nous vous présentons dans les quelques pages qui suivent. Nous les offrons à tous ceux qui ont été marqués, d'une façon ou d'une autre, par le temps qu'ils ont passé dans ces classes d'autrefois. Nous leur offrons ces moments afin qu'ils se souviennent encore mieux...

Cette chronique était habituellement rédigée par le frère directeur. En cette fin d'année 1938, c'est le Frère Lorenzo Villeneuve qui occupait cette fonction.

G.B.

21 mai

Les journaux annoncent pour la deuxième fois les grandes fêtes du 75^e qui se préparent au Collège. Plus que jamais on déploie de l'activité pour la réussite de cette fête; un comité de plusieurs anciens élèves est formé et il se réunit deux ou trois fois par semaine pour pousser l'organisation.

La radio, chaque semaine, annonce nos fêtes; de partout on en entend parler. Tout laisse croire en un beau succès.

3 juin

C'est congé aujourd'hui pour permettre de faire le ménage et compléter les décorations de toute l'école. Un magnifique programme préparé à grands frais arrive ce soir et il est distribué aux fermières qui se sont chargées de la distribution ainsi que de celle des insignes.

4 juin

Les costumes des cadets - générosité du collège Saint-Joseph de Lauzon, n'arrivent qu'à quatre heures à la gare de Saint-Thérèse. Le frère Directeur, en ce moment, reçoit la visite d'un frère de Windsor. Après souper, le R. Père Latour arrive avec le R. Père Bélair, de Chicago, un ancien élève et le doyen des prêtres de la paroisse.

5 juin: 75^e ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVEE DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR AU COLLEGE DU SACRE-COEUR A SAINT-EUSTACHE.

Benedicamus Domino!
Deo Gratias!

Les confrères se réunissent dans la salle de communauté pour la prière du matin. Une prière fervente d'action de grâces s'élève vers le Tout-Puissant pour les faveurs nombreuses reçues depuis 75 ans au Collège du Sacré-Coeur, par le personnel enseignant, par tous les élèves et pour la bienfaisante influence qui rayonne un peu partout dans la province et au-delà des frontières.

Les fêtes se sont ouvertes par une messe solennelle célébrée à 10 h. 30 en l'église de Saint-Eustache par le Révérend Père Joseph Latour, supérieur provincial des Clercs de Saint-Viateur, assisté du R.P. M. Cadieux, visiteur provincial des Clercs de Saint-Viateur, comme diacre et du Révérend Frère E. Roy, c.s.v., ancien directeur du Collège, Directeur actuel de l'Ecole Normale Saint-Viateur de Rigaud.

Un nombre imposant d'anciens élèves et amis assiste pieusement à la cérémonie. La chorale de la paroisse chante une messe en partie, sous la direction de Me Lalonde. Le sermon de circonstance est prononcé par l'abbé Joseph Théorêt, directeur des études au Séminaire de Sainte-Thérèse.

«Quiconque reçoit en mon nom un de ces petits enfants, me reçoit» (saint Marc, 9-36). Le prédicateur débute par ces paroles, pour affirmer ensuite que l'éducation est une oeuvre d'apostolat, de dévouement, d'abnégation et de mérite. Après avoir rappelé la sublime grandeur du rôle de chrétien, il termine en disant que depuis 75 ans les Clercs de Saint-Viateur, à Saint-Eustache, s'efforcent de buriner dans les coeurs le doux nom de Jésus afin de mieux comprendre le véritable devoir d'état.

Au Credo, distribution de pain bénit gracieusement fourni par la boulangerie D. Bélisle, de la rue Saint-Eustache, fondée depuis plus d'un siècle.

Après la messe, défilé à travers les rues du village des cadets du Sacré-Coeur, suivis de la fanfare de l'Epiphanie et de tous les anciens heureux de se serrer la main après plusieurs années de séparation. Au retour, photographie souvenir dans la cour; plus de 300 anciens y figurent.

Au banquet, servi par Dupuis Frères, ont adressé la parole: Le R.P. Latour, supérieur provincial, c.s.v., l'Honorable Médéric Martin, conseiller législatif, et l'Honorable Hector Champagne, également conseiller législatif, ainsi que le curé Villeneuve.

Puis les élèves présentent, devant la foule réunie dans la cour, quelques numéros de gymnastique, sous l'habile direction de M. Lebrun. L'inspection des cadets est présidée par l'Honorable Jean-Paul Sauvé, par M. Liguori Lacombe, député fédéral, et par le directeur du collège. On décore, sur l'estrade d'honneur, Gaston Goulet et André Guindon, pour leur bonne tenue.

Suivent les discours de circonstances prononcés par les Honorables Jean-Paul Sauvé, Arthur Sauvé, Liguori Lacombe et Médéric Martin. MM. Joseph Dansereau, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Docteur Ubald Paquin, représentant les anciens établis aux Etats-Unis, ont aussi pris la parole. Des haut-parleurs permettaient à la foule de mieux comprendre les discours.

Ensuite tous les élèves anciens et actuels, accompagnés de nombreux amis, se rendent à l'église pour le Salut du Très Saint-Sacrement, présidé par le Révérend Père Bélair, c.s.v., de Chicago, un des plus anciens présents à la Fête.

Il me serait trop long d'énumérer ici tous les personnages dignes de remarque qui étaient en grand nombre. Cependant, en plus de ceux mentionnés plus haut... R.P. M. Cadieux, FF. E. Roy, J. Caron, E. Yelle, Jeannotte, Valiquette, MM. Gustave Labelle, Tancrede Marsil et autres.

Terminons par un mot de félicitations à l'adresse du R.F. Lorenzo Villeneuve, c.s.v., qui a si bien su comment mener à succès une si grande organisation. Merci à ses coadjuteurs qui l'ont secondé d'une manière admirable!

9 juin

M. l'Inspecteur Limoges fait la visite des classes. Il se dit très satisfait et fait un excellent rapport. Les élèves étaient avertis de cette visite, donc tous étaient propres et les classes fort bien décorées pour les fêtes du 75^e anniversaire donnaient une impression de fête.

11 juin

A cause de l'incertitude de la température, nous ne faisons pas notre pèlerinage à Saint-Joseph comme annoncé. Le frère Directeur part pour Rawdon avec le R.P. Bélaïr qui passe la semaine avec nous.

12 juin

Clôture des fêtes du 75^e: Le révérend Père Bélaïr avec ses 80 ans chante la grand'messe avec l'aplomb et la solidité d'un jeune homme de 40 ans. M. le curé, dans son prône, salue avec bonheur cet octogénaire comme le plus vieux prêtre de Saint-Eustache.

Après le dîner, le Père Bélaïr et le frère Directeur partent pour Montréal. Le Révérend Père ne reviendra pas.



LE FRÈRE MAXIMILIEN MAROIS RACONTE LA DERNIÈRE ANNÉE DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR À SAINT-EUSTACHE

Dès leur arrivée à Saint-Eustache, les frères avaient contracté la bonne habitude de rédiger leur JOURNAL DE LA MAISON dans lequel un chroniqueur, habituellement le directeur du collège, consignait ce qui lui semblait important dans la vie du collège ou même dans la vie de la paroisse.

Ce précieux document jette un éclairage particulier sur certains moments de l'histoire de Saint-Eustache. Mais c'est surtout la vie du collège et de ses religieux qu'on y découvre tout au long de ces pages rédigées dans un style familier, sans prétention mais avec grande sincérité.

Nous avons pensé utile de reproduire ici la dernière tranche de l'histoire des Clercs de Saint-Viateur à Saint-Eustache telle que racontée par le frère Maximilien Marois, dernier directeur du Collège du Sacré-Coeur. Ce récit couvre la période comprise entre septembre 1949 et juin 1950.

Ce témoignage fait partie de l'histoire de Saint-Eustache.

G.B.

1949 - 1er septembre: Le Rév. Fr. Alfred Perreault nous a quittés hier pour cause de maladie «angine de poitrine». C'est avec regret qu'il quitte Saint-Eustache; il a enseigné dans notre école pendant deux ans, en 9^e année. D'un dévouement inlassable, il a su s'attirer de nombreuses sympathies. C'est avec regret que nous voyons partir aussi le Rév. Eugène-Marie Desjardins qui a fait un stage de deux ans dans notre école. Il a été le fondateur de notre petite Maîtrise. Il avait la sympathie de la population et son travail était très apprécié de tout le monde. Nos meilleurs voeux aux deux confrères. Le frère Bernard Milot nous est arrivé hier; il regrette un peu Beauharnois mais il se dit content d'être à Saint-Eustache. Il continuera le beau travail du frère Desjardins et il enseignera en 4^e année.

La Commission Scolaire a décidé dans sa réunion du mois d'août d'ouvrir une 10^e année. Le titulaire sera M. Lucien Lavallée qui faisait la 2^e année l'an dernier. Il sera remplacé par Mlle

Pauline Rocque. Cette classe se fera dans une école provisoire, en attendant la construction d'une grande école pour les filles.

6 septembre: Entrée des élèves; nous inscrivons 281 élèves. Toutes les classes sont remplies.

9 septembre: Nouveau recensement de nos classes. En 1^{ère} année nous avons renvoyé un certain nombre faute de places et ces enfants n'ont pas l'âge requis.

En 10e année	8 élèves
En 9e année	13 élèves
En 8e année	9 élèves
En 7e année	30 élèves
En 6e année	34 élèves
En 5e année	32 élèves
En 4e année	32 élèves
En 3e année	32 élèves
En 2e année	37 élèves
En 1ère année	42 élèves

Total	269 élèves

19 septembre: Première visite du Rév. Père Hervé Hamelin c.s.v. Comme par le passé, il visite les élèves de 6^e année en montant et rencontre chaque confrère en particulier. Il termine sa visite par une conférence avant le souper.

20 septembre: Culte perpétuel à Saint-Joseph. Un bon nombre d'élèves ont assisté à la messe ce matin et la journée a été offerte aux intentions recommandées.

25 septembre: Bénédiction solennelle du nouveau pont qui relie Plage Laval à Saint-Eustache, remplaçant l'ancien pont De Bellefeuille, par Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, et dévoilement de la plaque commémorative placée à l'entrée du pont qui porte le nom de feu l'honorable Arthur Sauvé. Le dévoilement de la dite plaque commémorative fut fait par l'hon. Jean-Paul Sauvé, fils de l'hon. Arthur Sauvé. L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, coupa le ruban. Cette triple cérémonie a été suivie d'une grande assemblée publique tenue dans la cour du collège de Saint-Eustache et au cours de laquelle le premier ministre a prononcé un vigoureux discours (plaidoyer) en faveur de l'autonomie provinciale.

3 octobre: Retraite pour les élèves de 2^e, 3^e et 4^e.

4 octobre: Retraite pour les élèves de 5^e à 10^e années inclusivement. Ces pieux exercices sont prêchés par le Rév. Père Jolicoeur, rédemptoriste.

7 octobre: Clôture de la retraite par la communion générale.

11 octobre: Réunion pédagogique des instituteurs et institutrices du district de M. l'inspecteur Carrière. Le travail a porté cette année sur l'enseignement de l'arithmétique. La conférence de l'avant-midi a été donnée par M. l'inspecteur Gignac. Immédiatement après, cinq comités furent formés suivis d'un forum. La conférence de l'après-midi fut présidée par M. l'inspecteur Carrière. La journée s'est terminée par la décoration du 2^e degré du Mérite Scolaire à M. Létourneau, principal de l'école Saint-Eustache-sur-le-Lac. Cette cérémonie fut présidée par M. Marien, inspecteur général.

15 octobre: Fête de Notre-Dame des Ecoles. Tous les enfants de la paroisse ont été invités à assister à la sainte messe. Une bonne partie de nos élèves ont répondu à l'appel.

31 octobre: Le lundi, veille de la Toussaint, il n'y a pas de classe, mais il y en aura samedi le 5, ce qui ne fait pas l'affaire de tout le monde. C'est une décision du Conseil de l'Instruction Publique.

23 novembre: Première visite de M. l'inspecteur Léopold Carrière.

24 novembre: M. l'inspecteur termine sa visite par les classes de 8^e, 9^e et 10^e. Il est très satisfait de ces dernières. Certaines classes sont plutôt faibles.

30 novembre: Première visite du Rév. Blaise Laurier, assistant-directeur des études. Les frères Adrien Coutu, procureur provincial, et le frère Alfred Perreault viennent le conduire et prennent le dîner avec nous.

1er décembre: Le frère Laurier nous quitte après le souper pour retourner à Montréal. Il a fait sa visite dans toutes nos classes.

1950 - 9 janvier: Les élèves nous reviennent ce matin et nous montons en classe à 9 heures.

31 janvier: Epidémie de rougeole. La Commission Scolaire renvoie les enfants cet après-midi pour le reste de la semaine.

6 février: Les élèves nous reviennent mais les absences sont nombreuses ce matin, 50 environ.

16 février: Festival annuel. Partie de gouret entre nos élèves et ceux de Lachute: 4 à 3 en faveur de Saint-Eustache. Temps magnifique et nombreuse assistance. Monsieur le maire Antoine Charbonneau et M. le vicaire Fortier présidaient.

1er avril: Visite du Rév. Père Prud'homme, assistant provincial.

18 avril: Quelques confrères du Bureau de études viennent chercher, dans notre bibliothèque, un bon nombre de livres qui pourront leur servir à l'avenir et enrichiront leur bibliothèque.

20 avril: Le collège Saint-Viateur envoie chercher la balance de notre bibliothèque.

24 avril: Ouverture de la Semaine des Etudiants. A 9 1/2 heures, parade dans la ville et rassemblement en face de l'église. Discours: plusieurs orateurs prennent la parole et développent le sens de «Ma Mission et Grandir». Le corps des clairs et les cadets marchent en tête de la procession.

25 avril: Nos élèves assistent à la messe à l'occasion de la fête de saint Marc.

26 avril: Messe dialoguée à 8 heures. Tous nos élèves y prennent part.- Le Rév. Frère Blaise Laurier, assistant directeur du Bureau des études, nous arrive à 3 h. 25 pour faire sa deuxième visite dans nos classes.

28 avril: Congé donné par la Commission Scolaire à l'occasion de la Semaine des Etudiants.

8 mai: Nos élèves de 8^e et 9^e entrent en retraite. Les instructions leur sont données par le Rév. Père Levac, c.s.v. Les exercices se donnent dans la chapelle Sainte-Anne, à l'église paroissiale. Cette retraite va durer deux jours.

11 mai: Décès du Rév. Frère Eméry Monette, c.s.v., à Rigaud.

13 mai: Inhumation du frère Monette, dans notre cimetière de Rigaud. Il a été directeur de notre école du Sacré-Coeur à Saint-Eustache de 1946 à 1948. R.I.P.

24 et 25 mai: Visite de M. l'inspecteur L. Carrière.

3 juin: Séance-concert donnée par nos élèves. On interprète «Les Petits Clercs de Santorem». Première représentation devant les élèves du couvent; deuxième représentation, le 5, devant les élèves du collège et troisième représentation, le 8, devant le public. Plein succès dans l'interprétation des rôles ainsi que dans les pièces de chant.

23 juin: Distribution des prix présidée par M. l'aumônier du Collège, M. l'abbé Prévost. Nombreux prix et salle comble.

Il nous reste à préparer notre départ définitif de Saint-Eustache, après avoir servi la paroisse pendant 87 ans. Le manque de sujets religieux en est la principale cause.

28 juin: Nous vendons le mobilier du bureau du directeur 100,00\$ à la Commission Scolaire. Tout ce qui reste sera transporté à Montréal.

Voilà un bien bref résumé de la vie et des activités des Clercs de Saint-Viateur au cours de leur dernière année passée à Saint-Eustache. Les dernières lignes de ce «Journal de la Maison» sont simples et discrètes. On imagine facilement que le frère directeur aurait sans doute eu le goût d'en dire davantage. Il n'a pas osé le faire. Les Clercs de Saint-Viateur sont partis sans bruit, comme ils étaient d'ailleurs venus en 1863. Il n'en demeure pas moins que nous sommes encore plusieurs centaines, peut-être même quelque milliers, à leur devoir notre première éducation.

Il est impossible de ne pas conserver encore quelques bons souvenirs de ce temps déjà bien loin. Souvenirs des hommes, souvenirs des choses, souvenirs des événements, souvenirs des lieux...

G.B.

COPIE DU CONTRAT ENTRE M. DUMONT ET LE MARGUILLER PIERRE BOURGUIGNON POUR LE TERRAIN DONNÉ POUR LA MAISON D'ÉCOLE DES GARÇONS DANS LE FAUBOURG SAINT-JACQUES 16 MAI 1829

Par devant les notaires publics pour la Province du Bas Canada, résidant dans le Comté d'York du District de Montréal soussignés.

Fut présent Eustache Nicholas Lambert Sieur Dumont, Ecuier Seigneur de la partie des Mille lles demeurant au village de St-Eustache, lequel a volontairement reconnu avoir baillé et concédé, et par ces présentes cède et concède à titre de cens et rentes foncières seigneuriales annuelles et perpétuelles non rachetables dès maintenant et à toujours à Pierre Collerette dit Bourguignon, cultivateur du même lieu, comme marguillier en charge et représentant la Fabrique de la dite paroisse de St-Eustache, à ce présent et acceptant, prenant et retenant au nom de la dite Fabrique pour la fondation et le soutien d'une école élémentaire en la dite paroisse de St-Eustache sous l'autorité d'un Statut de cette Province passé dans la quatrième année du règne de sa Majesté, chapitre trente et unième, intitulé - Acte pour faciliter l'établissement et la dotation d'écoles élémentaires dans les paroisses de cette province - un terrain situé sur le domaine du dit Seigneur au dit Bourg de St-Eustache, de deux arpens plus ou moins en superficie sans aucune garantie de mesure, mais tel qu'il se trouve renfermé dans les limites suivantes: Savoir tenant par devant à la rue Phébé, par derrière aux emplacements de Paul Lauzé, François et Etienne Beauchamp, d'un côté à l'ouest de la rue St-Nicolas, d'un autre côté au nord est à Hyacinthe Leclair, sans aucun bâtiment.

Ainsi que le dit terrain se poursuit, se comporte et s'étend de toutes parts, circonstances et dépendances que le dit preneur au nom qu'il agit dit bien savoir et connaître et en être satisfait et à prendre possession dès aujourd'hui pour con-

tinuer à l'avenir et pour en faire et disposer par la dite Fabrique, conformément au dit Statut comme de sa propriété et à perpétuité, aux charges, conditions, servitudes et réserves ci-après savoir clôturer le dit terrain dans tout son contour à l'épreuve de toutes espèces d'animaux même de volailles, à perpétuité, sans pouvoir y appeler le dit Sieur bailleur ses hoirs et ayant cause non plus que pour avoir cours d'eau et d'en payer par chaque année au onze novembre à mon dit Sieur Seigneur, ses hoirs et ayant cause ou à leur receveur au principal manoir ou autres endroits qui leur sera indiqués six livres anciens cours pour tout le dit terrain, de rentes foncières seigneuriales annuelles et perpétuelles non rachetables avec cinq sous de cens pour la totalité du dit terrain et dont le 1er paiement écherra et se fera le onze novembre de l'année qui comptera mil huit cent quarante et les autres ensuite d'année en année tant et si longuement que le dit terrain sera détenu et possédé par la dite Fabrique autre la représentant à la possession d'icelui, les dits cens portant profit de lods et ventes, défauts, saisines et amendes avec tous les autres droits seigneuriaux quand le cas y écherra, dès maintenant et à toujours suivant la coutume de Paris.

A la charge en outre par la dite Fabrique de fournir au dit Seigneur copie du procès verbal de bornage du dit terrain ci concédé avec copie des présentes en bonne et due forme dans huit d'aujourd'hui, le tout à ses frais et dépens à peine de tous dépens, dommages et intérêts. Se réservant le dit Seigneur pour lui ses hoirs et ayant cause le droit de retrait sur le dit terrain au cas de vente ou cession d'icelui aux clauses et conditions de l'acquéreur en remboursant les deniers du prix principal de son acquisition, frais (...) et loyaux coûts et sans que les agents de la dite Fabrique puissent vendre, donner, céder,

quitter ni autrement transporter le dit terrain ni partie d'icelui à aucune main morte ni communauté ni y mettre (...) que les présentes puissent nuire ni préjudicier aux droits du dit Seigneur ni à aucun d'autrui.

Le dit Seigneur observe que s'il a concédé le dit terrain moyennant une rente aussi modique ce n'est qu'à raison de la valeur d'icelui qu'il reconnaît avoir reçu de la dite Fabrique pour un emplacement qu'il occupe actuellement et sur lequel il a construit une maison en pierre et autres édifices, borné pardevant par la grande rue, derrière par la grande rivière Jésus, d'un côté par le terrain de la dite Fabrique et d'autre côté par Charles Tessier. Cette concession est faite enfin à condition que le dit Seigneur rentrera immédiatement en possession d'un terrain situé à une petite distance de celui-ci concédé et qu'il aurait concédé à la Fabrique le vingt cinq juin mil huit cent vingt cinq suivant contrat reçu devant le notaire soussigné pour les mêmes fins, lequel contrat devant devenir nul au moyen des présentes, le dit Seigneur observe de plus qu'attendu que la majeure partie du terrain ci concédé lui aurait été rétrocédé par les proprié-

taires auxquels il en aurait déjà fait concession qu'il n'entend par ces présentes que la garantie de ses faits et promesses.

A toutes lesquelles charges, clauses et conditions les parties seront volontairement soumises et obligées pour elles, leurs hoirs et ayant cause à l'avenir et ont promis y satisfaire et le tout dûment suivre et exécuter à peine de tous dépens et dommages. Et pour exécution des dites présentes les dites parties ont élu leurs domiciles aux lieux susmentionnés.

Dont acte fait et passé à St-Eustache en la maison seigneuriale l'an mil huit cent vingt neuf le seize mai après-midi, le Sieur Seigneur a signé avec nous notaires et le dit marguillier a déclaré ne le savoir faire de ce enquis lecture faite.

Signé: L. Dumont
J.A. Berthelot, N.P., avec paraphe
F.E. Globensky, N.P.

Garantie correcte, le 8 décembre 1833

J. Paquin, ptre



Ceux de 1937-1938

Joseph Fontaine Georges Paradis René Miron Gérard Arcand
Gaston Caron Lorenzo Villeneuve Maurice Renaud

CONTRAT D'ENGAGEMENT DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR -1863-

Devant nous, soussignés, notaires publics pour le Bas-Canada, résident dans le district de Terrebbonne, ont comparu: Révérend Messire Louis-Ignace Guyon Ptre, curé de la paroisse St-Eustache du dit district, et président de M.M. les Commissaires d'école de la dite paroisse agissant ici au nom des dits commissaires en vertu d'une autorisation spéciale donnée à cet effet le trente-unième jour d'Août dernier à une assemblée des dits Commissaires tenue au bureau de leur secrétaire trésorier, d'une part

et Etienne Perrault, un des membres de la communauté des Clercs St-Viateur de l'Industrie agissant ici au nom du Révérend Messire Etienne Champagneur, Ptre, Supérieur de la dite Communauté, en vertu d'une autorisation spéciale de ce dernier, sous seing privé, en date du huit de septembre dernier (1863) resté annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et certifiée «ne varietur», le dit Et. Perrault, résidant actuellement à St-Eustache susdit, d'autre part

Lesquels ont fait ensemble l'engagement ci-après mentionné pour la prochaine année scolaire, savoir: de la part du dit Et. Perrault, agissant comme susdit de fournir deux clercs enseignant l'un le Français et l'Anglais et l'autre le Français pour l'Ecole Académique des garçons du village de St-Eustache. Ces Clercs devront être suffisamment capables pour répondre aux besoins de l'Ecole.

Et de la part du dit Révérend Messire Guyon agissant comme susdit, de faire fournir aux dits Clercs professeurs, sous le plus court délai possible tous les effets mobiliers, articles de ménages et faire faire tous les travaux mentionnés et détaillés dans une liste dressée par le dit Et. Perrault et restée annexée aux présentes aussi pour servir & valoir ce que de droit, après avoir été reconnue véritable & certifiée «ne varietur»,

et de plus de la part du dit Messire Guyon agissant comme ci-dessus de payer au Directeur des dits Clercs devant venir à St-Eustache, pour salaire pour la prochaine année scolaire, une somme de quatre cents dollars courant dont cent dollars payables sous deux mois, cent dollars en Février prochain, cent dollars en Mai prochain et la balance cent dollars en Septembre prochain (1864) & ce à même les fonds des dits Commissaires.

Cet engagement est fait en outre dans les conditions suivantes, savoir:

- 1) La communauté des dits Clercs aura le droit de fixer l'époque, le nombre et la durée des congés pendant l'année ainsi que l'époque et la durée des Vacances d'hiver et d'été;
- 2) L'ouverture des classes se fera dans la première quinzaine de Septembre et la clôture ou fermeture dans la première quinzaine de juillet;
- 3) Les difficultés entre les enfants et les parents d'une part et les professeurs d'autre part, seront réglées par le directeur et dans le cas où les Commissaires interviendraient, ils ne pourraient le faire que par l'entremise de l'un d'eux qu'ils autoriseraient à cet effet;
- 4) L'enseignement sera donné d'après les auteurs et selon les règles et règlements établis par la communauté;
- 5) Tout individu qui a droit de visiter l'Ecole ne pourra le faire qu'en s'adressant préalablement au Directeur de l'Etablissement;
- 6) Le Directeur fera la dépense d'entretien locatif et s'en fera payer le montant par les Commissaires;

7) Enfin la communauté sera libre d'entretenir un pensionnat sur lequel les Commissaires n'auront d'autres droits que ceux d'examen.

Telles sont les Conventions des parties lesquelles par l'exécution des présentes ont élu domicile en leurs demeures actuelles.

Dont acte fait & passé au dit lieu de St-Eustache, en l'Etude de C.H. Champagne l'un de nous dits notaires, sous le numéro douze cent de son répertoire, l'an mil-huit-cent soixante-trois, le trentième jour d'Octobre après-midi et ont signé avec nous notaires après lecture faite.

L.I. Guyon, Ptre, Président
Et. Perrault, Dir.
C.H. Champagne, N.P.



MOBILIER DE L'ACADÉMIE DE SAINT-EUSTACHE

(16 juillet 1866)

4 Couchettes tournées et 1 vielle
 5 Paillasses
 4 Matelas en crin & 2 Vieux
 5 Traversins & 11 Oreillers en plume
 8 Paires de draps en Coton
 4 Couvertes blanches en laine & 3 Vieilles
 4 Couvre-pieds blancs & 3 gris vieux
 8 Paires taies d'oreillers blancs & 2 en Indienne
 4 Tours de lits blancs
 2 Doz. Serviettes pour chambres & table
 9 Paires petits rideaux blancs pour chassis
 1 Nappe blanche pour table
 3 Tapis en flanelle verte pour tables
 1 Tapis en toile cirée
 1 Tapis en coton bleu & rouge
 6 Laizes petits tapis pour plancher
 1 Buffet & 1 Armoire
 2 Horloges
 4 Tables à toilette
 1 Lave-Mains
 4 Miroirs, 4 Pots, 5 Bols & 3 Vases à Savon
 5 Vases de nuit & 5 Crachoirs
 9 Tables dont 3 avec petites bibliothèques
 2 Doz. Chaises
 1 1/2 Doz. Assiettes grandes & petites
 1 1/2 Doz. Tasses & Soucoupes
 4 Plats blancs & 2 Bleus
 1 Soupière avec Cuillères
 1 Théière en faïence & 1 en fer blanc
 1 Cafetière & 1 Beurrier avec Couteau
 1 Pot à l'eau, 1 Sucrier, 1 Saucier, 1 Huillier, 1 Sa-
 lière
 1 Corbeille pour pain
 1 Doz. Couteaux & fourchettes
 1 Doz. Cuillères grandes & petites
 1 1/2 Doz. Tumblers & 4 Bols à café
 1 1/2 Doz. Cocotiers
 1 Grand Couteau & 1 fourchette
 3 Lampes avec Réverbères
 4 Chandeliers avec Mouchettes
 2 Jarres, 2 Seaux, 1 Chaudière
 1 Banc des Seaux

2 Gobelets, 2 Cuvettes, 1 Laveuse, & 2 Porte or-
 dures
 1 Grand plat en fer flanc & 1 Porte feu
 4 Pots en grès & 1 Saloir
 1 Brouette, 1 Bèche, 1 Pelle, 1 Pioche & Rateau
 1 Hache, 1 Marteau
 1 Banc lit & 2 Petites Clochettes
 1 Poêle de cuisine avec chaudrons, marmites et
 Poêlon
 2 Fers à Repasser

CLASSES

10 Tables pour Elèves
 20 Bancs pour Elèves
 4 Tribunes ou tables pour Professeurs
 3 Poêles avec tuyeaux et Tisonniers
 7 Cartes géographiques
 3 Tableaux noirs & 8 petites planches pour lec-
 ture
 1 Porte-livre ou Atlas

Lequel inventaire est certifié fidèle par moi
 Et. Perreault, Dr

St-Eustache, 16 juillet 1866

FRÈRES DIRECTEURS COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR 1863-1950

1863 - 1870	F. Etienne Perreault
1870 - 1873	F. Philippe Desjardins
1873 - 1878	F. Flavien Lauzon
1878 - 1880	F. David Archambault
1880 - 1895	F. Etienne Lussier
1895 - 1898	F. Wilfrid Denis
1898 - 1918	F. Joseph Lévesque
1918 - 1920	F. Camille Gervais
1920 - 1924	F. Edouard Roy
1924 - 1928	F. Napoléon Richard
1928 - 1931	F. Wilbrod Pomerleau
1931 - 1933	F. Edouard Paquet
1933 - 1935	F. Jérôme Caron
1935 - 1936	F. Henri Fournier
1936 - 1938	F. Lorenzo Villeneuve
1938 - 1940	F. Jean-Baptiste Brousseau
1940 - 1946	F. Joseph-Arthur Daoust
1946 - 1948	F. Eméry Monette
1948 - 1950	F. Maximilien Marois

LES DEUX DERNIÈRES LETTRES

Les Clercs de Saint-Viateur ont quitté Saint-Eustache à la fin de l'année scolaire 1949-1950. Les deux dernières lettres, signées du Révérend Père Elie Charlebois, supérieur provincial d'alors, nous permettent de comprendre les motifs de ce départ, après 87 ans passés à Saint-Eustache.

Voici ces deux lettres. La première, en date du 17 août 1949, est adressée au secrétaire de la commission scolaire, le docteur Jean Paquin. La seconde, en date du 13 février 1950, est à l'intention de son président, M. Antoine Charbonneau.

Le 17 août 1949,
Monsieur Jean Paquin,
La Commission scolaire de Saint-Eustache,

Monsieur le Secrétaire,

J'accuse réception de votre lettre du 15 août courant, par laquelle vous m'avez que :

«En vertu d'une résolution passée à la session du 10 août dernier, messieurs les commissaires ont décidé d'organiser le cours de 10^e année au collège de St-Eustache et d'en confier la charge à M. Lucien Lavallée, instituteur. Afin de trouver le local nécessaire il a aussi été décidé de combiner ensemble les deux classes de 8^e et 9^e année. Pour lui donner plus de temps à la préparation de sa classe, M. Lavallée est dispensé de toute surveillance.»

Etant donné notre besoin pressant de personnel, je placerai ailleurs le religieux que votre commission scolaire me remet en combinant les classes de 8^e et 9^e année.

Par ailleurs, étant considérée la tâche trop grande dont seront chargés les autres religieux; étant considéré que la décision prise par votre commission est une marque de non confiance envers la Communauté, nous sommes disposés à vous remettre la direction de votre école dès le mois de septembre si tel est le désir des membres de votre commission.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de transmettre cette réponse à Messieurs les membres de la commission scolaire et veuillez bien me croire,

Votre tout dévoué,

Père Elie Charlebois, c.s.v.
Supérieur provincial

* * *

La seconde lettre est adressée de la Maison provinciale et porte la date du 13 février 1950...

M. Antoine Charbonneau,
Président de la Commission Scolaire,
65, rue Saint-Louis,
Saint-Eustache.

Monsieur le Président,

Ainsi que je vous l'avais promis lors de votre visite, je viens vous faire part des derniers développements au sujet de notre décision de vous remettre la direction de votre école. J'espérais encore à ce moment-là que je pourrais trouver ailleurs le personnel qui me permettrait de rencontrer nos obligations les plus pressantes. Malheureusement, les choses n'ont pas tourné aussi bien que je pouvais m'y attendre et je me vois définitivement réduit à vous avertir officiellement que nous devons retirer nos religieux de Saint-Eustache à la fin de la présente année scolaire et cela pour la raison suivante:

nous manquons de personnel et nous nous voyons dans l'impossibilité de vous donner satisfaction.

Cette décision du conseil provincial en date du 5 décembre 1949 a été ratifiée à l'unanimité par le Discrétoire général dans sa séance du 8 décembre 1949. J'ai retardé jusqu'à ce jour pour vous en communiquer la nouvelle dans l'espérance qu'une autre solution pourrait se présenter.

Croyez, Monsieur le Président, que c'est à regret que nous en venons à la pénible décision dont je vous fais part. Il me fera plaisir de vous rendre service, si l'occasion s'en présente, pour vous aider à trouver un personnel pour la prochaine année scolaire.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer mes remerciements pour l'esprit de bonne entente que vous avez montré dans nos différentes rencontres, ainsi que l'assurance de mon entier dévouement.

Elie Charlebois, c.s.v.
Supérieur provincial

PERSONNEL DU COLLEGE DU SACRÉ-COEUR

1863-1950

tel que consigné dans les archives des Clercs de Saint-Viateur

* * * *

1863-1864

F. Etienne Perrault, dir.
F. David Lamoureux

1864-1865

F. Etienne Perrault, dir.
F. David Lamoureux
F. Joseph McGown

1865-1866

F. Etienne Perrault, dir.
F. Georges Pichette
F. Cyrille Fournier
F. Louis Piette
F. Aimé Champoux*
F. Charles Lavallée*

1866-1867

F. Etienne Perrault, dir.
F. Joseph Parent
F. Charles Goulet
F. Henri Laferrière

1867-1868

F. Etienne Perrault, dir.
F. Joseph Parent
F. Henri Laferrière
F. Eucher Riopel
F. Charles Olivier

1868-1869

F. Etienne Perrault, dir.
F. Joseph Parent
F. Charles Olivier
F. Philippe Desjardins

1869-1870

F. Etienne Perrault, dir.
F. Charles Olivier
F. Gaspard Drainville*
F. Alfred Denis*

1870-1871

F. Philippe Desjardins, dir.
F. Charles Olivier
F. Napoléon Chrétien
F. Alfred Denis

1871-1872

F. Philippe Desjardins, dir.
F. Charles Olivier
F. David Archambault

1872-1873

F. Philippe Desjardins, dir.
F. Napoléon Chrétien*
F. David Archambault
F. Edmond Beaufort
F. Michel Villeneuve*

1873-1874

F. Flavien Lauzon, dir.
 F. David Archambault
 F. Edmond Beaufort
 F. Michel Villeneuve

1874-1875

F. Flavien Lauzon, dir.
 F. Gaspard Drainville
 F. David Archambault
 F. Edmond Beaufort
 F. Hercule Demers

1875-1876

F. Flavien Lauzon, dir.
 F. David Archambault
 F. Joseph Généreux
 F. Hercule Demers
 F. Joseph Lafortune

1876-1877

F. Flavien Lauzon, dir.
 F. Hercule Demers
 F. Joseph Bélanger
 F. Frs-Xavier Paré
 F. Cyrille Archambault
 F. Adélarde Lemire*

1877-1878

F. Flavien Lauzon, dir.
 F. Alphonse Saint-Georges
 F. Hercule Demers
 F. Joseph Bélanger
 F. Frs-Xavier Paré

1878-1879

F. David Archambault, dir.
 F. Ovide Roy
 F. Joseph Bélanger
 F. Napoléon Généreux
 F. Georges Bernier*
 F. Wilfrid Villeneuve*
 F. Edouard Guimard*

1879-1880

F. David Archambault, dir.
 F. Joseph Archambault
 F. Cyrille Archambault
 F. Edward McCaffey
 F. Edouard Guinard

1880-1881

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Joseph Bélanger
 F. Thomas Connelly
 F. Edouard Guinard

1881-1882

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Louis Laferrière
 F. Edouard Guinard
 F. Amédée Rainville

1882-1883

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Louis Laferrière*
 F. Godefroi Roy*
 F. Rémi Coulombe*
 F. Michel Bourdon*

1883-1884

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Louis Laferrière
 F. Michel Bourdon

1884-1885

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Victor Guèvremont*
 F. Aquila L'Archevêque
 F. Albert Tellier*

1885-1886

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Albert Tellier*
 F. Eugène Plante
 F. Adolphe Lussier*

1886-1887

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Eugène Plante
 F. Joseph Fafard

1887-1888

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Louis Laferrière
 F. Victor Guèvremont*

1888-1889

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Louis Laferrière
 F. Téléphore Lebrun*

1889-1890

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Pierre Gagnon*
 F. Laurent Martineau*

1890-1891

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Omer Giguère
 F. Joseph Drainville

1891-1892

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Joseph Drainville*
 F. Amédée Houle
 F. Alcide Poupart*

1892-1893

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Alexis Desrochers
 F. Jean-Baptiste Bélisle*
 F. Léon Beauregard*

1893-1894

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Alexis Desrochers
 F. Léon Beauregard*

1894-1895

F. Etienne Lussier, dir.
 F. Alexis Desrochers
 F. Antoine Paré*

1895-1896

F. Wilfrid Denis, dir.
 F. Alexis Desrochers
 F. Hildedge Coulombe
 F. Alcide Poupart*
 F. Gédéon Morneau*

1896-1897

F. Wilfrid Denis, dir.
 F. Clément Caron
 F. Hildedge Coulombe*
 F. Alcide Poupart
 F. Ovide Lemyre*
 F. Horace Cormier*

1897-1898

F. Wilfrid Denis, dir.
 F. Alcide Poupart
 F. Joseph Olivier
 F. Ovide Lemyre*
 F. Joseph Ladouceur*

1898-1899

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Joseph Ladouceur*
 F. Alcide Poupart
 F. Camille Gervais
 F. James Maher

1899-1900

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Alcide Poupart
 F. Camille Gervais
 F. Norbert Desnoyers

1900-1901

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Alcide Poupart
 F. Camille Gervais
 F. Norbert Desnoyers

1901-1902

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Rémi Coulombe
 F. Isidore Gravel
 F. Maximilien Marois
 F. Camille Gervais*

1902-1903

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Auguste Roy
 F. Odilon Perreault*
 F. Isidore Gravel
 F. Omer Parent*

1903-1904

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Omer Parent*
 F. Gédéon Croteau
 F. Antonio Marion
 F. Frs-Xavier Morin

1904-1905

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Jean-Baptiste Lavoie
 F. Zénon Piette*
 F. Narcisse Deslauriers
 F. Antonio Marion
 F. Lévis Bourassa*
 F. Philippe Delagarde*

1905-1906

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Thomas Brûlotte
 F. Philippe Delagarde
 F. Ovila Laflamme
 F. Raymond Geoffrion

1906-1907

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Jean-Baptiste Lavoie
 F. Camille Gervais
 F. Raymond Geoffrion
 F. Thomas Pineault

1907-1908

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Edouard Nolin*
 F. Jean-Baptiste Lavoie*
 F. Camille Gervais
 F. Frs-Régis Deschênes
 F. Athanase Neveu*

1908-1909

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Omer Parent
 F. Frs-Régis Deschênes
 F. Oscar Bousquet

1910-1911

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Eugène Dahll
 F. Camille Gervais
 F. Napoléon Richard
 F. Fortunat Lacombe

1911-1912

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Ernest Boisvert
 F. Adélarde Delisle*
 F. Armand Gagnon*
 F. Fortunat Lacombe
 F. Alexandre Bisson*
 F. Edmond Roy*
 F. Charles Ouellet

1912-1913

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Ernest Boisvert
 F. Fortunat Lacombe
 F. Edmond Roy

1913-1914

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Ernest Boisvert
 F. Camille Gervais
 F. Henri Fournier

1914-1915

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Napoléon Phaneuf
 F. Joseph Durand
 F. Henri Fournier

1915-1916

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Napoléon Phaneuf
 F. Henri Fournier
 F. Joseph Durand

1916-1917

4 déc. 1916: le F. Joseph Lévesque atteint de paralysie va se reposer à Joliette. Le Frère Gervais le remplace.

1916-1917

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais, dir.
 F. Lucien Desrosiers
 F. Arthur Boucher
 F. Wilfrid Lapointe*
 F. Napoléon Phaneuf*
 F. Eugène Yelle*

1917-1918

F. Joseph Lévesque, dir.
 F. Camille Gervais
 F. Napoléon Phaneuf
 F. Arthur Boucher
 F. Hector Coulombe
 F. Eugène Yelle

1918-1919

F. Camille Gervais, dir.
 F. Jean-Baptiste Lavoie*
 F. Arthur Boucher
 F. Hector Coulombe*
 F. Eugène Yelle
 F. Siméon Perreault
 F. Roch Daigneault*
 F. Auguste Dupras*
 F. Edouard Péloquin*
 F. Albert Aubin*

1919-1920

F. Camille Gervais, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Albert Aubin
 F. Edouard Boutin*
 F. Henri Dutil
 F. Oscar Godard*

1920-1921

F. Edouard Roy, dir.
 F. Magloire Valiquette
 F. Albert Latendresse*
 F. Frs-X. Jeannotte

1921-1922

F. Edouard Roy, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Joseph Dulude

1922-1923

F. Edouard Roy, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Zotique Poupart
 F. Vincent Plante
 F. Magloire Valiquette

1923-1924

F. Edouard Roy, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Vincent Plante
 F. Magloire Valiquette

1924-1925

F. Napoléon Richard, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Vincent Plante
 F. Magloire Valiquette

1925-1926

F. Napoléon Richard, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Emile Lévesque
 F. Paul-Emile Défond*

1926-1927

F. Napoléon Richard, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Placide Legault*
 F. Edmond Leclerc*
 F. Siméon Pépin

1927-1928

F. Napoléon Richard, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Siméon Pépin
 F. Julien Borduas
 F. Albert Morin
 F. Marcel Lafortune

1928-1929

F. Wilbrod Pomerleau, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Siméon Pépin
 F. Albert Morin*
 F. Adélarde Laroche*
 F. Chs-Ed. Désormeaux
 F. Hughes Poirier*

1929-1930

F. Wilbrod Pomerleau, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Hughes Poirier
 F. Siméon Pépin
 F. Rosario Jolicoeur
 F. Georges-Henri Allaire

1930-1931

F. Wilfrid Pomerleau, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Siméon Pépin
 F. Rosario Jolicoeur
 F. Marcel Lafrenière
 F. Wilfrid Plante
 F. Gabriel Vachon*

1931-1932

F. Edouard Paquet, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Siméon Pépin
 F. Julien Achim
 F. Marcel Lafrenière
 F. Gabriel Dupré
 F. Léopold Lussier

1932-1933

F. Edouard Paquet, dir.
 F. Frs-X. Jeannotte
 F. Magloire Valiquette
 F. Siméon Pépin
 F. Mastaï Bérard*
 F. Ernest Michaud
 F. Onil Ricard
 F. Marcel Lafrenière*
 F. Jean-Paul Lajoie*

1933-1934

F. Jérôme Caron, dir.
 F. Siméon Pépin
 F. Louis Croteau
 F. Mastaï Bérard
 F. René Miron
 F. Florent Bourbonnais
 F. Ernest Michaud

1934-1935

F. Jérôme Caron, dir.
 F. Patrice Breton
 F. Mastaï Bérard
 F. René Miron
 F. Florent Bourbonnais
 F. Ernest Michaud
 F. Roland Beaudin
 F. Philippe Lauzé*

1935-1936

F. Henri Fournier, dir.
 F. Patrice Breton
 F. Albert Parthenais*
 F. René Miron
 F. Philippe Lauzé
 F. Joseph Grisé
 F. Roland Beaudin

1936-1937

F. Lorenzo Villeneuve, dir.
 F. Gaston Caron
 F. Georges Paradis
 F. René Miron
 F. Philippe Lauzé*
 F. Antonin Lemyre
 F. Gérard Arcand
 F. Lucien Provençal*

1937-1938

F. Lorenzo Villeneuve, dir.
 F. Georges Paradis
 F. Maurice Renaud
 F. René Miron
 F. Hector Levert
 F. Zotique Poupart
 F. Joseph Fontaine
 F. Gérard Arcand
 F. Lucien Provençal*
 F. Roger Courtemanche*

1938-1939

F. J.-Baptiste Brousseau, dir.
 F. Georges Paradis
 F. Maurice Renaud
 F. Zotique Poupart
 F. René Miron*
 F. Paul-Emile Laroche
 F. Gérard Arcand
 F. Roland Lacoste*
 F. Jean-Noël Vallée*

1939-1940

F. J.-Baptiste Brousseau, dir.
 F. Alcidas Raby
 F. Zotique Poupart
 F. Urgel Pierre
 F. Paul Nobert
 F. Gérard Arcand*
 F. Félix Larocque
 F. Joseph Lévesque*
 F. Emmanuel Rioux*

1940-1941

F. Arthur Daoust, dir.
 F. Lucien Rivest
 F. Roch Lazure*
 F. Zotique Poupart
 F. Rémi Claude
 F. Urgel Pierre
 F. Alfred Moreau*

1941-1942

F. Arthur Daoust, dir.
 F. Raoul Corbeil
 F. Lucien Rivest
 F. Zotique Poupart
 F. Urgel Pierre

1942-1943

F. Arthur Daoust, dir.
 F. Raoul Corbeil
 F. Lucien Rivest
 F. Zotique Poupart
 F. Bruno Gagnon
 F. Lucien Charest
 F. Claude Auger

1943-1944

F. Arthur Daoust
 F. Julien Charbonneau
 F. Zotique Poupart
 F. Bruno Gagnon
 F. Lucien Charest

1944-1945

F. Arthur Daoust, dir.
 F. Julien Charbonneau
 F. Bruno Gagnon
 F. Jean-Charles Lavallée
 F. Lucien Charest

1945-1946

F. Arthur Daoust, dir.
 F. Julien Charbonneau
 F. Bruno Gagnon
 F. Jean-Charles Lavallée*
 F. Lucien Charest

1946-1947

F. Eméry Monette, dir.
 F. Julien Charbonneau
 F. René Miron
 F. Jean-Luc Chevalier

1947-1948

F. Eméry Monette, dir.
 F. René Miron
 F. Sylvain Roy
 F. Henri Boisvert
 F. Eugène-Marie Desjardins
 F. Candide Hurteau*
 F. Alfred Perreault*

1948-1949

F. Maximilien Marois, dir.
 F. Alfred Perreault
 F. Edouard Rondeau
 F. Jean-Paul Ouellet
 F. Eugène-Marie Desjardins

1949-1950

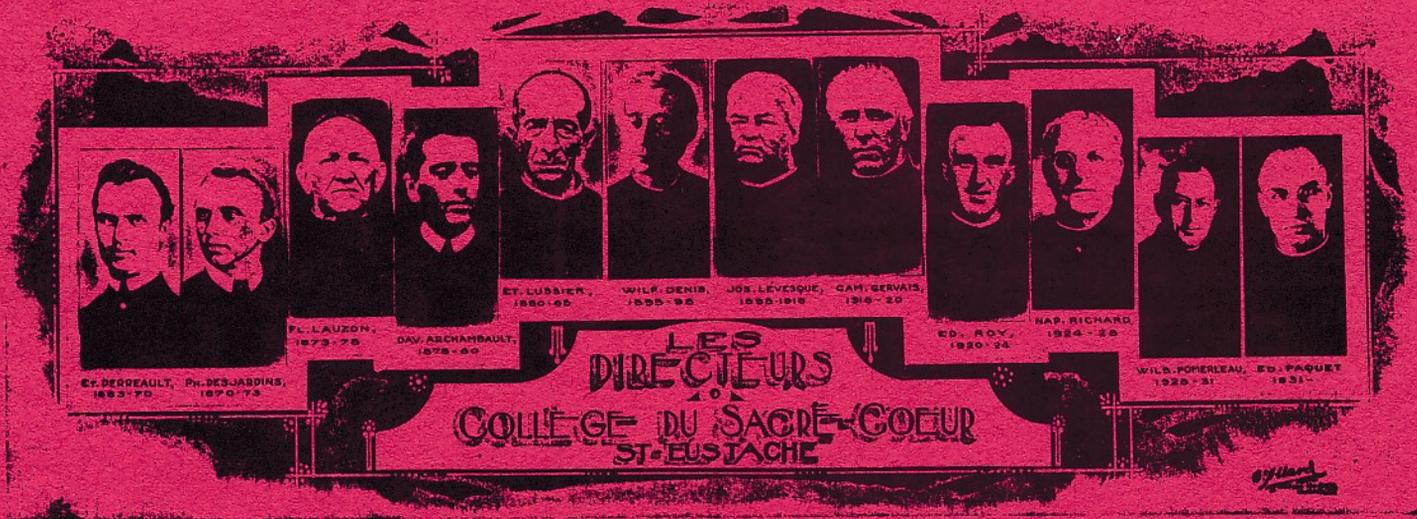
F. Maximilien Marois, dir.
 F. Jean-Jacques Charbonneau
 F. Louis-Philippe Lamoureux
 F. Bernard Milot

- - - -

Attention:

* Tous les frères dont le nom est suivi d'un * sont arrivés ou ont quitté Saint-Eustache en cours d'année. Parfois même ils n'ont fait que passer, étant arrivés et repartis durant la même année scolaire.

Bien sûr, quelques noms ont pu être oubliés. Nous nous en excusons.



Certains ont bâti...

VILLE DE SAINT-EUSTACHE
COMTE DEUX-MONTAGNES

DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA DÉMOLITION DU COLLÈGE SACRÉ-COEUR

La ville de Saint-Eustache dans le comté de Deux-Montagnes recevra jusqu'à 20 heures le 9 septembre 1974 à son bureau du no 235 de la rue Saint-Eustache à Saint-Eustache, comté Deux-Montagnes, des soumissions sous enveloppes cachetées pour la démolition de l'immeuble situé au numéro civique 74 de la rue, de Bellefeuille à Saint-Eustache, étant l'école Sacré-Coeur.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charges et autres documents à compter du 20 août 1974, jusqu'au 3 septembre 1974, auprès du greffier, Guy Prud'homme, au bureau de la ville.

Chaque soumissionnaire indiquera son prix sur le "bordereau de soumission" préparé à cette fin par la ville. La soumission sera retournée dans l'enveloppe fournie à cette fin par la ville.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions en public qui aura lieu à 20 heures, heure locale, le 9 septembre 1974, à l'hôtel de ville, 235 rue Saint-Eustache, Saint-Eustache, Comté Deux-Montagnes.

La ville ne s'engage à accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

D'autres ont démoli...

Guy Prud'homme,
greffier, ville de Saint-Eustache.